

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

85e ANNEE No. 23

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

VENDREDI 30 JUILLET 1937

S.E. Mgr F.-Zoël Decelles souligne les leçons à tirer de la Sem. sociale

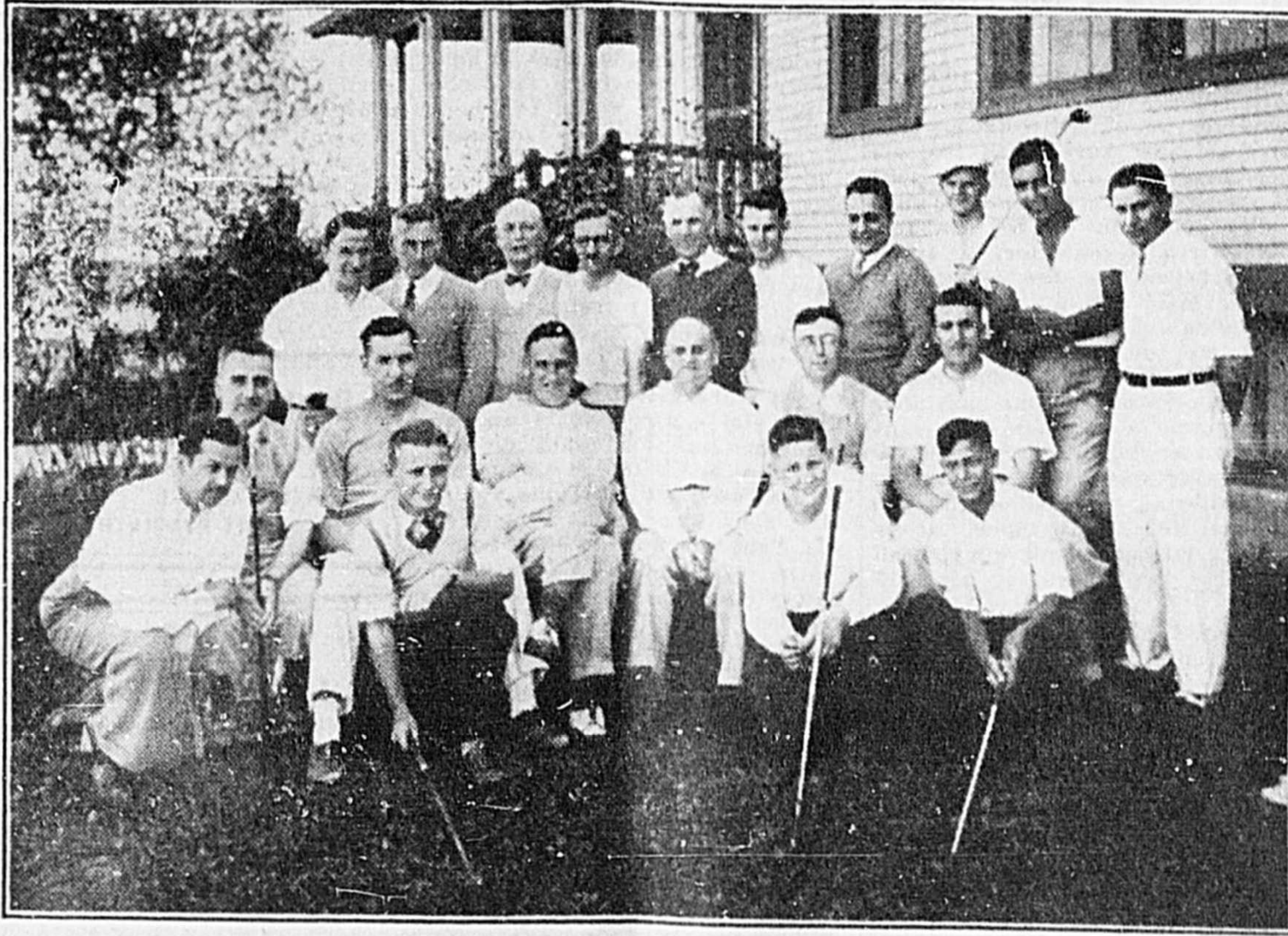
A la séance de clôture, vendredi soir, 23 juillet.— Le dernier conférencier de la Semaine est le R.P. M.-A. Lamarche, O.P., de Montréal.— Cours de l'après-midi.

La Semaine sociale de Saint-Hyacinthe s'est terminée vendredi soir dernier, avec la conférence du R.P. M.-A. Lamarche, O.P., autrefois du couvent dominicain de cette ville, présentement de Notre-Dame-de-Grâce, directeur de la *Revue dominicaine*. Le conférencier a traité de la *Coopération catholique*. Il a été présenté par le Dr Ernest Daigle, chirurgien-dentiste de cette ville, qui a bien voulu remplacer Me T.-A. Fontaine, C.R., député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes, parti pour un voyage en Europe. S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, a remercié le conférencier et indiqué les salutaires leçons qui se dégagent des nombreux cours et conférences donnés dans sa ville épiscopale, du 18 au 23 juillet.

Dans l'après-midi du 23, les chargés de cours furent M. l'abbé Philibert Grondin, missionnaire agricole, qui traita de l'*Educational du sens coopératif*, et M. Cyrille Vaillancourt, directeur-gérant de la Fédération des Caisses populaires Desjardins, de Québec, qui avait pour sujet *La Coopération et notre relèvement économique*.

Le R.P. Papin Archambault, a dit dans ses remarques Mgr Decelles, a coutume de féliciter les auditeurs des Semaines sociales, fidèles aux cours qui y sont donnés. Mais les auditeurs, surtout, doivent remercier pour ce qu'il leur est donné d'entendre. Il faut regretter que des milliers de personnes ne soient pas venues suivre les cours de la Semaine sociale. C'est le petit nombre qui vient se nourrir de la (suite en dernière page)

LE GOLF À SAINT-HYACINTHE



Groupe de membres du Club de Golf de Saint-Hyacinthe, photographiés devant le chalet du club.

On fête les noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé Sam. Cusson, d'Henryville

De grandes fêtes ont eu lieu dimanche dernier.— Messe solennelle, chantée par le héros de la journée.— Adresse, cadeau, banquet.— Notes biographiques.

M. l'abbé Samuel Cusson, curé de Saint-Georges d'Henryville, a célébré dimanche dernier son vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale. A cette occasion, ses paroissiens ont organisé une fête en son honneur. La journée commença par une messe solennelle qui chanta le jubilaire, assisté de MM. les abbés E.-H. Collette, curé de Saint-Mathis, et Adrien Dupuis, vicaire à Granby, enfant de la paroisse, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Arthur Vézina, vice-supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, prononça le sermon de circonstance. Une adresse fut lue par le Dr Gérard Archambault, au nom de tous les paroissiens, et une bourse fut offerte au héros de la journée, par M. Léon Roy et Mlle Charlotte Fortin. A

midu, grand banquet dans la salle du collège.

M. l'abbé Cusson est né à Saint-Simon, comté de Bagot, le 30 avril 1887, fils de Samuel Cusson, cultivateur, et de Denise Bouvier. Après ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, sa théologie au Grand Séminaire de Montréal, il fut ordonné à Saint-Hyacinthe par S.E. Mgr Alexis-Nyste Bernard, le 25 juillet 1912. Il fut successivement régent et professeur au Séminaire, vicaire à la cathédrale, à Sainte-Madeleine, Saint-Joseph de Sorel, aumônier de l'Académie du Sacré-Coeur, vicaire à Roxton Falls, de nouveau à Sorel, Curé à l'Académie du Sacré-Coeur; aumônier du Collège Mont Saint-Bernard; curé de Clarenceville, puis de Saint-Georges d'Henryville.

POUR REGLER LE BILLET DE LA CH. DE COMMERCE

Le conseil municipal est prêt à assumer les responsabilités de la Chambre de Commerce, à la condition que les électeurs-proprétaires ne fassent pas d'opposition.

UN REFERENDUM

Les contribuables-proprétaires de Saint-Hyacinthe seront appelés, les 16 et 17 août, à se prononcer sur la question assez difficile du règlement des obligations de la Chambre de Commerce de leur localité. On trouvera ci-après la résolution du conseil municipal, relativement à l'affaire:

"Attendu que la Législature de cette province, à sa dernière session, a adopté une loi autorisant la cité de Saint-Hyacinthe à emprunter pour rencontrer les obligations de la Chambre de Commerce de la cité de Saint-Hyacinthe;

"Et conformément aux dispositions de cette loi, l'échevin Richer propose, appuyé par l'échevin Guillet:

"1.— que ce conseil ratifie le paiement de \$8.000., fait par la cité le ou vers le 9 mai 1931, à la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe, et employé par cette dernière à verser un acompte d'autant sur le prix d'achat de terrains qu'elle a données pour l'établissement d'une industrie à Saint-Hyacinthe;

"2.— que la cité se charge en plus du paiement d'un billet à ordre de \$6.500. souscrit par la Chambre de Commerce de la cité de Saint-Hyacinthe, le 8 mai 1931, et payable dans un an de cette date, à l'effet de solder la balance du prix d'achat des terrains donnés pour l'établissement d'une industrie à Saint-Hyacinthe, ainsi que le paiement d'une somme additionnelle de \$12.025.34, pour solder les frais relatifs à cette affaire et les intérêts passés dus et accumulés sur ce dit billet, depuis son échéance jusqu'à la date du 1er septembre 1937;

"3.— que la présente résolution soit soumise à l'approbation ou à la désapprobation des électeurs-proprétaires de la cité de Saint-Hyacinthe, par voie de référendum tenu suivant la loi et dans la forme suivante:

"Approuvez-vous la résolution du conseil en date du 26 juillet 1937, assumant les obligations prises par la Chambre de Commerce en 1931, en vue de l'établissement à Saint-Hyacinthe de la *Hump Hairpin Mfg of Canada.*" (suite en dernière page)

LE DR J.-M. ROSELL EST DELEGUE DE LA PROVINCE A BERLIN

Le Dr J.-M. Rosell, médecin et bactériologiste attaché à l'École de Laiterie de la province, à Saint-Hyacinthe, également professeur à l'Institut Agricole d'Oka, s'est embarqué mercredi à Sorel, à bord du *Balmoral*, de la ligne Constantine, à destination de l'Europe. Il se rend d'abord à l'exposition mondiale de l'Industrie laitière, à Berlin, Allemagne, où il représentera officiellement le ministère provincial de l'Agriculture. Considéré comme un des grands savants de l'univers, le Dr Rosell fera à Berlin des communications importantes. D'origine espagnole, il parle couramment sa langue maternelle, le français, l'anglais et l'allemand. Après le congrès de Berlin, le Dr Rosell visitera les principaux établissements d'industrie laitière et de bactériologie et livrera à certains européens, et il s'y livrera à certaines expériences. Son absence du Canada sera d'environ trois mois.

LE MAGISTRAT DECIDE DU SORT DES POINTES

Jugement qui met fin à un problème entre les paroisses de Saint-Charles-sur-Richelieu et de Sainte-Madeleine. — Les fameuses "pointes" restent la propriété de Saint-Charles.

DE 1856 A 1936

Le magistrat de district Emile Marin, de cette ville, a rendu jugement dans une cause qui intéresse grandement les citoyens des deux paroisses de Sainte-Madeleine et de Saint-Charles-sur-Richelieu, celle dite des Pointes.

Il s'agissait du problème apparemment compliqué de la propriété de pointes de terrain entre ces deux paroisses. Depuis près de quinze ans, on se chamaillait à leur sujet. Le jugement règle de façon définitive cette épineuse question, en déclarant que les "pointes" ont toujours appartenu et appartiennent encore à la municipalité de la paroisse de St-Charles.

A venir jusqu'en 1924, la paroisse de Saint-Charles considérait comme faisant partie de son territoire une certaine étendue de terrain, en forme de pointes, sur laquelle résidaient quelques cultivateurs. Ces derniers payaient taxes municipales et scolaires à Saint-Charles et leurs terres étaient assujetties à la juridiction de cette dernière paroisse. Avant 1856, ces quelques propriétaires étaient paroissiens de Saint-Charles et y payaient dime. A cette époque, par un décret de l'évêque du temps, ils avaient été annexés, mais pour fins canoniques seulement, à la paroisse de Saint-Hilaire. En 1876, lorsque la paroisse de Sainte-Madeleine fut érigée, à peu de distance des pointes, les habitants de celles-ci prirent l'habitude de venir y faire leurs dévotions, sans toutefois en être des paroissiens. La situation de ces cultivateurs après 1876 était donc la suivante: ils restaient à la messe à Sainte-Madeleine, bien qu'étant les paroissiens de Saint-Hilaire et des contribuables de Saint-Charles.

Cela dura jusqu'en 1924, alors que les propriétaires des pointes, craignant d'être frappés par la répartition rendue nécessaire à la suite de la reconstruction de l'église de St-Charles et surtout parce que leurs terres apparaissaient depuis 1881 au cadastre de Sainte-Madeleine, refusèrent de payer leurs redevances municipales et scolaires à Saint-Charles, prétendant que leurs terres faisaient partie de Sainte-Madeleine. Mais le conseil

(suite en dernière page)

Ce qui se passe autour de nous

50 ans religieuse
La R.S. Saint-Majorique, de la maison-mère de La-Présentation-Marie, à Saint-Hyacinthe, a célébré ces jours derniers ses noces d'or de vie religieuse. Née Gauthier, elle est originaire de Drummondville et est âgée de 71 ans.

Société d'Agriculture
La cité de Saint-Hyacinthe, a-t-il été décidé à la dernière séance du conseil municipal, paiera jusqu'à concurrence de 50 pour cent du coût de la nouvelle clôture qui sera érigée autour du terrain de l'exposition, à la condition que ce coût ne dépasse pas \$3.600.

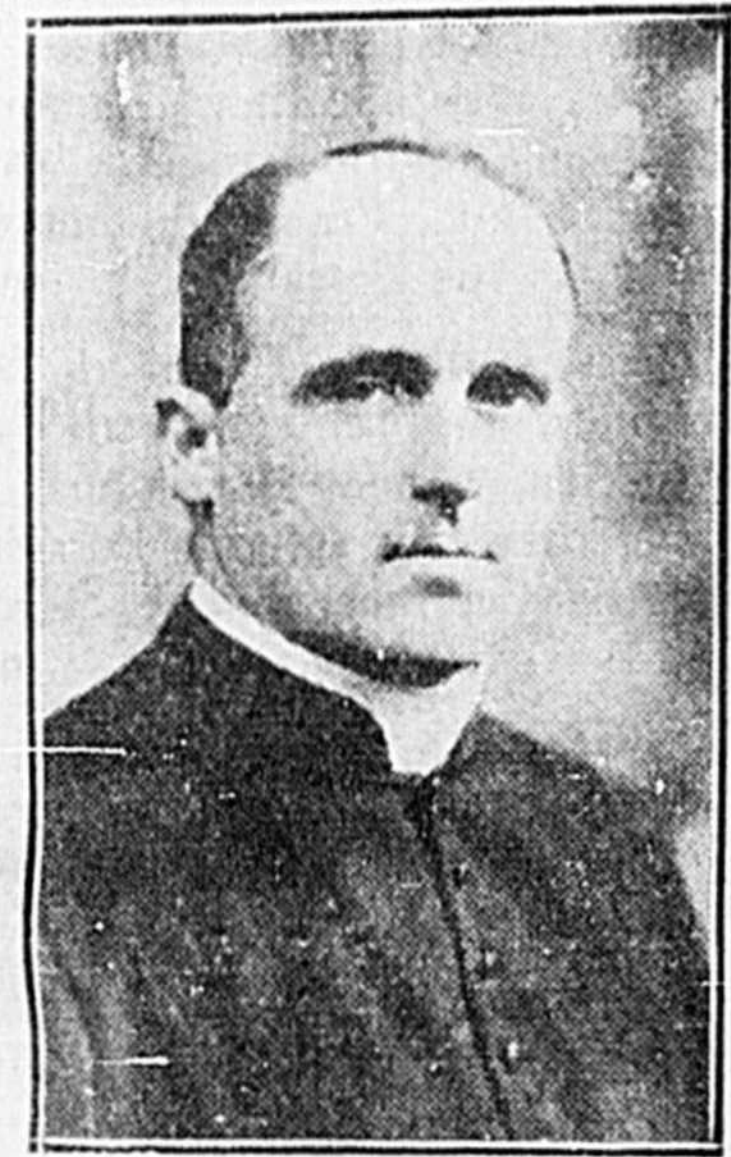
Nommé à Pittsfield
Un ancien du Séminaire de cette ville, M. l'abbé Rosario W. Cantin, de North Adams, Mass., vient d'être nommé vicaire à la paroisse Notre-Dame, à Pittsfield, Mass.

Amende de \$100.
J.-B. Chenette, de cette ville, a été condamné à une amende de \$100., et aux frais de sa cause, et à défaut de paiement à trois mois de prison, par le magistrat de district Emile Marin. Il était accusé d'avoir été trouvé en possession de liqueurs alcooliques illégalement fabriquées.

Sera absent
Le Dr O. Pouliot, dentiste de cette ville, sera absent de ses bureaux, du 3 au 16 août. Sa clientèle est priée de prendre note.

Chez les travailleurs
Le Bureau fédéral de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc., s'est réuni ces jours-ci à Saint-Hyacinthe, sous la présidence de M. Alfred Charpentier, président général.

Accident d'auto
Un accident d'automobile s'est produit dimanche dernier, vers 8 hres 15 du matin, sur la route Montréal-Beloil. La voiture que conduisait M. Adrien Blanchet, 1870, rue Champlain, Montréal, se jeta dans un fossé quand le chauffeur tenta d'éviter une bicyclette, conduite par Fernand Brodeur, qui venait de faire une fausse manoeuvre. M. Blanchet lui-même fut blessé, ainsi que Mlle Lucie Lalumière et Joseph Deslauriers, 5 ans. Tous furent conduits à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.



Le grand apôtre régionaliste des Trois-Rivières, inspirateur du réveil mauricien: M. l'abbé ALBERT TESSIER.

Ce qui se passe autour de nous

Assigné à Florence
Le R.P. Patrice Robert, O.F.M., fils de Mme C.-A. (Dr) Robert, de cette ville, présentement à Québec, vient de recevoir son obédience pour le collège de Quarachi, collège d'études médiévales, situé dans la banlieue de Florence, Italie. Le Père Robert partira en août pour l'Europe.

\$17.500.
Le trésor municipal est momentanément plus riche de \$17.500., à la suite de la réception d'un chèque de ce montant, contribution du ministère provincial de la Voirie à la construction du nouveau pont, entre Saint-Hyacinthe et le village de La Providence.

Eu Europe
M. Henri Delorme, de cette ville, directeur-gérant de La Machinerie Universelle Limitée, s'embarquera le 31 juillet à bord de l'*Empress of Britain*, pour un voyage d'affaires en Europe. Il se rend en Allemagne, en France et en Italie. Mme Delorme accompagnera son mari dans son voyage.

Nouveaux gardiens
Le conseil de cette ville a décidé que des gardiens additionnels seraient engagés à la piscine municipale de natation, les jours de grande affluence comme la Saint-Jean-Baptiste, la Fête du Travail, ceux où se tiennent l'exposition régionale de Saint-Hyacinthe, etc.

Trouvé coupable
Noël Paradis, chauffeur de taxi de cette ville, accusé d'avoir induit ou tenté d'induire des filles à la prostitution, a été trouvé coupable lundi, en Cour d'Assises. L'offense remontait au 10 novembre 1934, et Paradis avait été condamné à subir son procès aux assises criminelles. L'hon. juge Alfred Durand-leau, qui présidait, ne rendra sa sentence qu'à la fin du terme.

Voirie: président, E.-O. Picard; Godbout, Guillet, Richer, Sylvestre.
Le maire fait partie de tous les comités "ex-officio".
Vérificateurs: MM. J.-L. Champagne et René Daignault, Estimateurs: MM. G. René Richer, président, Camille Picard et Narcisse Godbout.
Recenseurs: Camille Picard et Henri Brousseau.

DE LA FORMATION DE CES COMITES

A la suite des dernières élections municipales, on réforme à l'hôtel de ville les divers comités d'administration.— M. J.-L. Guillet réélu maire suppléant.

A la dernière séance du conseil municipal de cette ville, on a produit le rapport des élections et assermenté les échevins élus ou réélus, soit MM. Joseph Larchevesque, Ernest O. Picard, Napoléon Gobeille, Paul-L. Richer, et Eugène Girard. M. Joseph Guillet a été réélu maire-suppléant, sur proposition de l'échevin Richer, appuyé par l'échevin Sylvestre. Les divers comités d'administration ont ensuite été formés. Ils se composent comme suit:

Aqueduc: président, P.-L. Richer; MM. Godbout, Guillet, Girard et Chabot.
Eclairage: président, Napoléon Gobeille; Bergeron, Larchevesque, Picard, Sylvestre.
Feu: président, Eugène Girard; Gobeille, Larchevesque, Picard et Bergeron.
Finances: président, Victor Chabot; Girard, Godbout, Guillet, Richer.
Hygiène: président, Victor Sylvestre; Bergeron, Gobeille, Larchevesque, Picard.
Marchés: président, Louis Bergeron; Gobeille, Larchevesque, Picard, Sylvestre.
Parcs: président, Jos. Larchevesque; Chabot, Girard, Godbout et Richer.
Police: président, Jos. Godbout; Chabot, Girard, Guillet, Richer.



Le peintre RODOLPHE DUGAY, de Nicolet, dont plusieurs citoyens de Saint-Hyacinthe ont été à même d'apprécier les bois gravés, ces dernières années.

L'INSTITUT DES SS. DE S. JOSEPH

Il aura 60 ans le 12 septembre prochain.— Il fut fondé en 1877 par S.E. Mgr Moreau.

L'Institut des RR. SS. de Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe, célébrera le 12 septembre prochain le soixantième anniversaire de sa fondation. L'Institut fut fondé le 12 septembre 1877, par S.E. Mgr Louis-Zéphirin Moreau, quatrième évêque de Saint-Hyacinthe. Son but est l'éducation et l'instruction primaire dans les écoles paroissiales. Ses religieuses dirigent présentement des écoles dans la ville de Saint-Hyacinthe et une trentaine de paroisses du diocèse; dans les diocèses également de Saint-Boniface, Manitoba; Winnipeg, Manitoba; Régina, Saskatchewan; du Keewatin, Saskatchewan; Manchester, N. H. Un certain nombre d'anciens et d'anciennes élèves des religieuses, ont exprimé leur désir de commémorer le soixantième anniversaire par un conventum. et S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, a donné son approbation au projet. Le programme des fêtes à venir sera connu bientôt. Pour l'instant, tous les anciens élèves des Soeurs de Saint-Joseph, hommes et femmes, tant de la ville que des paroisses rurales, sont invités à se rendre en septembre à la maison-mère de la communauté pour prendre part aux fêtes jubilaires. On est prié de s'inscrire d'ici au 1er septembre, en s'adressant au Comité d'Organisation du Soixantième, Couvent de Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe.

Le R.P. M.-A. Lamarche, O.P., est le dernier confrencier à la Semaine sociale de S.-Hyacinthe

Il avait pour sujet "La Coopération catholique". — Unité religieuse et union morale nécessaires aux coopérateurs de l'Action catholique. — S'unir pour agir, tel doit être le premier mot d'ordre des coopérateurs catholiques. — Coopération du clergé et des laïcs dans l'A.C.

Le R.P. M.-A. Lamarche, O.P., directeur de la Revue dominicaine, a été le dernier confrencier de la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe. Il a prononcé vendredi soir dernière une conférence des plus intéressantes sur la Coopération catholique.

Ci-dessous un résumé de la conférence du Père Lamarche:

Avec la coopération catholique, nous voici installés sur un sommet à part, distinct de tous les autres sommets surplombant tous de façon si surprenante. La coopération catholique est d'ordre surnaturel et divin. Tandis que la coopération nationale ou sociale, dont on vous entretenait ces jours-ci en toute fermeté et compétence, est d'ordre naturel et humain. S'il est permis de dire, c'est seulement en vertu du vieux principe d'analogie qui suppose et laisse subsister entre les deux une différence de nature; et s'il est opportun parfois de les unir, c'est à la condition que l'humain serve l'instrument ou de matière à l'opération du divin. Les dogmes de Rome concernant l'A.C. fournissent une abondante lumière sur ce point comme sur tant d'autres. De cette distinction formelle, on peut tirer une forte conclusion. C'est que l'état de grâce s'impose à qui veut faire de l'A.C. L'œuvre de grâce avec l'intention surnaturelle, de l'ordre sacerdotal, s'ajoute à l'œuvre humaine et formelle au moins virtuellement. Vous n'avez pas pu être ce mot d'un «unifère» de l'œuvre irlandaise revêtant une soutane pour la première fois: *Oh! mother, I feel like a priest!* Evocation puérile qui conduit à une idée plus solide, de venue familière, espérante du moins, à ceux qui jouissent d'une participation secondaire au sacerdoce éternel. Sentir avec le prêtre et avec l'Eglise, se sentir prêtres eux-mêmes, quel puissant stimulant pour tous ces apôtres laïques que déjà l'Apôtre appelait des coopérateurs dans le Christ Jésus.

Ce préliminaire posé, la conférence traite d'abord de l'unité religieuse et de l'union morale nécessaires aux coopérateurs de l'A.C.

Cette union, pour porter fruit dans l'action, ne sera pas un conformisme artificiel et de surface, mais le jeu, harmonieusement combiné, d'une commune obéissance aux principes catholiques et de la sainte liberté des enfants de Dieu. Il importe, au risque de paraître banal, de reconnaître nos légitimes divergences, tout en affirmant que ce qui nous rattache les uns aux autres surpasse infiniment ce qui pourrait nous diviser; et c'est la même foi reçue au baptême, le même culte exhibé en commun, le même Pain mangé à l'Eglise après participation à l'unique Sacrifice offert pour tous les hommes. Oui, c'est là qu'il faut remonter pour découvrir notre principe d'union. Et puis, une double fraternité nous rattache aux catholiques français, sachons mettre à profit leurs expériences, surtout la dernière, qui provoque une intervention opportune, une mise au point nette et simple, à la supériorité de Son Eminence le cardinal Verdier.

Sauf le communisme, il n'y a pas chez nous, à l'heure présente, il n'y eut pas souvent dans le passé de ces cruelles alternatives où il faut prendre parti pour ou contre l'hérésie. Des hérésies au pluriel, il s'en débite quotidiennement dans les conversations et les discours. Par exemple, on parle encore du "peuple souverain" comme si la souveraineté du peuple, en plus d'être une absurdité politique, n'était pas une doctrine censurée par l'Eglise; mais l'expression est dans l'air et ceux qui s'en servent n'ont pas toujours l'instruction voulue pour en saisir la portée vicieuse. Quant au communisme, il encombre notre horizon avec le même aspect, barbare et fou, qu'il offre dans les autres contrées. L'ensemble de notre peuple n'a pas de décision à prendre à son sujet, parce que toutes les décisions sont prises. Et les rares intellectuels qui adhèrent ou font semblant, pour se donner de l'importance, d'adhérer au système, en seront pour leur déconvenue.

Savons-nous du moins profiter de cet avantage en prolongeant sur les terrains secondaires l'harmonie que nous conservons dans le domaine essentiel grâce à la communauté de foi? Pas toujours, et voici, entre autres, deux points importants qui parfois nous divisent.

Par une disgrâce qui va en s'atténuant, du moins dans les grands séminaires et scolasticats, notre formation philosophique et théorique a été jusqu'à date une discipline trop en surface, une formation de manuel, comme on dit vulgairement. C'est pourquoi nos problèmes locaux nous prennent généralement par surprise. Si le problème exige une solution immédiate, loi ou réforme, on croit aller au plus pressé en le jugeant uniquement d'après son opportunité pratique et les besoins de l'heure et du lieu. En d'autres termes, on paraît ne pas voir, ne pas soupçonner même l'écart entre la zone des principes et la zone d'application. Des sociologues, en nombre inquiétant, condamnant la théorie en elle-même, pour l'unique motif qu'une mise à l'essai serait inutile ou dangereuse en ce pays. D'autres, en nombre plus restreint, se passionnent pour cette idée, neuve ou ancienne, parce que son application ferait leur affaire, sinon celle de la communauté. Bien rares ceux qui, mieux au fait de la pure doctrine, osent en l'occurrence, à leurs risques et dépens, réta-

blir et formuler à ce sujet les règles de la pensée catholique. Les uns et les autres se jettent la pierre de scandale: ce qui crée un fort malaise au dedans et risque de nous faire tenir au dehors pour une réduction de normands processifs et pour un peuple d'écailleurs sortis du collège, mais demeurés en vacances.

Une autre source de divisions réside dans l'interprétation des directives pontificales et dans l'application de ce qu'on nomme la doctrine sociale de l'Eglise. — L'expression "Sociologie catholique" étant devenue tout à fait impropre. Ici l'unité s'obtient par l'obéissance non pas simplement aux décrets dogmatiques et aux ordres disciplinaires, mais encore aux simples conseils donnés par Rome et par l'épiscopat. La plupart admettent ceci en théorie. Quand il s'agit d'interprétation et d'application, combien se jettent à la face le reproche, non plus d'hétérodoxie, mais d'incompétence. L'accord serait facile à atteindre avec un peu plus d'équité. Nous avons tous plus ou moins, dans ces matières érudites, l'habitude, sinon la culte de l'incompétence. Ce n'est pas une raison pour brimer ou décrier ceux qui s'efforcent d'en sortir, à commencer par les prêtres et les religieux. Etant donné qu'il y a une philosophie de l'économie et que l'Eglise les encourage à l'acquiescer pour la répandre, ils restent dans leurs attributions quand, sincèrement, loyalement, sans pose ni défi, ils étudient en même temps que les traités des maîtres, les moyens d'adapter les doctrines romaines à notre situation locale.

Reste le domaine des choses libres ou vides à l'unité serait simple utopie et contradiction. Il est permis alors de défendre ses opinions et de critiquer au besoin celles d'autrui. Mais il faut se garder de le faire au nom de la hiérarchie. Eviter également qu'une polémique censée utile ne tourne au désavantage du bien commun comme à celui des personnes en cause, dans l'oubli de la vérité, de la justice et de la charité.

S'unir pour agir, tel est doit être le premier mot d'ordre des coopérateurs catholiques. Ils ne sauraient en effet passer tout leur temps à définir ou entendre définir l'A.C. Le catholique ne vit pas de définitions et la vie physique elle-même se caractérise et se développe par le mouvement.

On parle souvent de "chrétienté future", par similitude et par contraste avec celle du moyen âge. Ce contraste naitra évidemment de constructions juridiques et d'un système de relations entre le spirituel et le temporel, car le reste demeure inchangé. Or, seule, l'A.C., sous sa forme organisée, pourra procurer à l'Eglise l'équivalent de ce qu'elle possédait avant la Révolution, alors que l'idée religieuse formait le principe de cohésion de tout l'organisme social. Déjà sa structure latente, son mode d'agir et jusqu'aux vocabulaires qu'on emploie pour la désigner: chevalerie, croisade, bras séculier, nous reportent à une époque où, à travers maints désordres, subsistait un ordre reconnu. Or il ne faudrait pas s'imaginer, parce que nous sommes loin des principaux théâtres de la lutte entre les serviteurs et les ennemis de l'Eglise, que notre coopération n'est ni requise ni avantageuse pour ce grand objectif. "Pour l'A.C.", dit le Saint-Père, il n'est question de limites de temps ni de lieu.

Du reste, ce n'est pas les domaines de coopération ni les chances de s'y dévouer qui font défaut chez nous.

Une législation matrimoniale où le droit naturel et celui de l'Eglise apparaissent sur divers points, méconnus. Une armée de non pratiquants recrutée même parmi des jeunes qui aspirent au rôle de chefs de file ou qui déjà le remplissent. Un théâtre, un cinéma, des danses, des amusements, des modes de provocation en grande partie américaines.

ne, — ce qui peut être une annonce, mais non pas une recommandation. Des clubs de nuit directement importés de New York, dans lesquels la jeunesse qui s'enroule perd ses moeurs sous prétexte d'aller étudier celles des autres. Et, fait plus sérieux à constater: le système des pensions et des secours publiques a révélé chez notre peuple un fonds d'improbabilité qui ne fait certes pas partie de l'héritage français. Beaucoup s'autorisent d'une détresse réelle ou simulée pour multiplier les parjures. Je pése mes mots, sans toutefois les choisir. Mais si les enquêteurs officiels, que j'ai consultés d'ailleurs, venaient après moi présenter leurs statistiques, la dureté du langage serait simplement remplacée par l'éloquence des chiffres.

Et des centaines de cloches d'église dominent tout cela... Et la Croix de la Montagne brille toujours dans la nuit noire... Mais si la foule ne passe pas en branlant la tête, comme jadis le long du Calvaire, elle passe en penchant la tête, de plus en plus, comme pour murmurer au Christ: *Tu as raison, mais nous décidons que tu as tort!*

Dites à présent si, dans ce domaine religieux et moral, vous n'avez pas, derrière le prêtre, à côté du prêtre et même parfois, comme nous verrons tout à l'heure, en avant de lui, une immense tâche de restauration à accomplir. "Entrez hardiment: tout est votre", criait Jézanne d'Arc à ses routiers. Que ce soit le cri de ralliement des coopérateurs de l'A.C.

Si la coopération du clergé et des laïcs leur offre des avantages communs regardant l'objet même de leur coopération, elle offre encore aux parties coopérantes — à certaines conditions, bien entendu — des avantages personnels qu'il convient de rappeler.

Le P. A. Lamarche, O.P., compare le "ferment sélectionné" qu'on ne mélange pas à la pâte mais qui sert à la fermentation, à la coopération qu'on ne mélange pas à la pâte mais qui sert à la fermentation. C'est dans l'exécution des plans de l'A.C., mais qu'après de lui. Il doit donc s'efforcer de comprendre de mieux en mieux les grandeurs et les servitudes de sa tâche. Car il n'a pas, d'après Mgr Clavard, dont le manuel est déjà classique, le rôle de "directeur", comme dans les patronages et les congrégations paroissiales. Agent de liaison entre la hiérarchie et les fidèles, il a la mission d'activer le zèle et de sauvegarder l'orthodoxie auprès des autres coopérateurs, chefs ou subalternes. Ce qui nécessite de sa part un sens aigu du renoncement. Par ailleurs, il puise dans ce ministère, si nouveau à bien des égards, un regain de courage, de confiance et d'optimisme, rien qu'à découvrir les ressources inventives que possèdent tous ces militants, jeunes ou vieux, de l'un ou l'autre sexe, rien qu'à entendre le timbre de sincérité qui résonne en leurs discours. Situation neuve. Je le répète, à quel ne comprennent pas grand-chose les pasteurs d'un autre âge, les "Justes de l'ancienne loi".

L'A.C. étant la chose des laïcs, ceux-ci doivent, d'après Mgr Pizzardo, "réaliser les divers points de son programme sous leur propre responsabilité". Autre chose est la conception théorique, autre chose l'exécution pratique. Cette seconde part, si importante, leur est réservée. Et comme l'exécution des consignes épiscopales ne peut se faire dans le désordre et l'incohérence, il y aura des "dirigeants laïques" dans toute la force de l'expression. Des dirigeants dirigés, alors? Parfaitement: comme les contremaîtres dans les chantiers de construction, comme les chefs de division, les sous-officiers, sur les champs de bataille, qui, tout en conduisant la manœuvre, le font d'après les plans des architectes et selon les instructions du haut commandement.

Un pouvoir délégué est un pouvoir authentique. L'exécution d'un mandat laisse au mandataire, avec les périls de l'aventure, la poursuite des moyens, l'ordonnance des équipes, la distribution des tâches, en un mot, tout le poids de l'entreprise et tout le mérite immédiat du succès.

Les fidèles de la nef s'auraient tort de minimiser cette part active qui est la leur dans les divers champs d'apostolat, y compris tel emploi, telle initiative de matérielle apparence, mais combien méritoires! S'agit-il d'une enquête, il est plus facile de lancer que recueillir les chiffres et d'amasser les faits et documents. S'agit-il de propager le bon journal, il est plus aisé de louer l'oeuvre que d'introduire la feuille de porte en porte et de persuader la clientèle. S'agit-il de l'organisation des loisirs, il est plus facile ou plus essentiel de proclamer le loisir humain qu'à l'homme d'action de monter une bibliothèque publique, un cinéma paroissial, ou des jeux de sport, avec les terrains, les équipes, les instruments, les costumes, enfin tout.

Il est vrai que tout ce déploiement externe est encore soumis au contrôle d'une autorité pesant sur toute l'Eglise et davantage encore sur l'Eglise enseignée. Mais que voulez-vous? nous appartenons à une religion d'autorité à laquelle personne d'entre nous n'oserait comparer les confessions de libre examen, ces "religions de l'esprit" qui ne sont parvenues jusqu'à date qu'à étendre graduellement l'esprit de religion. Et si cette autorité, doctrinale et disciplinaire à la fois, doit agir quelque part, en liant les consciences, n'est-ce pas avant tout dans l'apostolat, qui est la première raison d'être de l'Eglise, et dans cette Action catholique, partout reconnue

comme le plus grand oeuvre du Pontife régnant? Qui n'admet pas ce principe général n'est pas de l'Eglise et qui ne l'admet pas jusqu'aux limites que je viens d'indiquer, ne saurait être d'Action catholique.

Chacun à son rôle, *quique ad suas partes*, et l'oeuvre commune un jour triomphera. Le prêtre doit s'occuper constamment d'Action catholique. Elle fait partie de sa mission sacerdotale et s'il est curé, de sa charge pastorale. Le prêtre doit aussi former des apôtres laïques. Tant mieux si ces derniers peuvent un jour le récompenser, en assumant une plus large part d'action, pour lui permettre de se livrer davantage à la contemplation. Par ailleurs, le rôle du laïc dans cette formidable aventure, dans cette immense coopération qu'est l'A.C., doit lui paraître assez vaste pour le tirer de son ornière, assez riche pour lui faire envisager et vivre sa vie avec plus d'attention et d'ivresse d'âme, assez élevé enfin pour le relever, à ses propres yeux, dans sa dignité d'homme et sa noblesse de chrétien.

Docteur JULES MORIN
Spécialité: Maladies des Yeux, du Nez, de la Gorge, Examen de la Voie.
167, RUE GIROUARD TEL. 260
SAINT-HYACINthe

Tél. 775 Soir, 918
J. ERNEST ST-ONGE
Entrepreneur-électricien
Brûleurs à l'huile Timken
248 Cascades St-Hyacinthe

PETITES ANNONCES

A VENDRE. — Belle propriété appartenant autrefois à M. Paul Dufault, située au village de Ste-Hélène de Bagot. Très bas prix. Faites un offre. S'ad. à M. A.-J. Phaneuf, 5066 De Roche, Montréal, Tél. Dollard 9027.

TIMBRES POSTE, de tous les pays, à échanger par correspondance. J.-E. Ouellette, 4541, rue Resther, Montréal. 30j

A VENDRE, moteur à gasoline, 12 forces, (Milwaukee). S'adresser à Mme Arthur Michon, St-Thomas d'Aquin. 30j

A VENDRE. — Auto sedan, en très bonne condition, licence 1937. Prix, \$100.00. S'ad. à J.-E.-A. Lacasse, 61, rue St-François. 4fs

PEINTURE, TAPISSERIE, MACHINE A SABLER
Bouchard & Frère
Peintres décorateurs
40, rue Héloïse Tél. 595W
J.N.O.

De \$5.00 à \$12.00
Vous pouvez acheter un très Bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER
En face de la Station de Police

A VENDRE. — 2 terrains, nos 237 et 238, au coin des rues Turcot et Bernier. S'ad. à H. Létourneau, 265, rue Cascades.

ARGENT A PRETER. — Sur première hypothèque, et sur propriété foncière. S'adresser à M. A.-M. Morin, 219, rue Girouard, ou à M. Maxime David, Hôtel de ville. jno

A VENDRE yacht pour 15 passagers, en bon ordre. Vendra pour \$75.00 ou à échanger pour chaloupe ou automobile. S'adresser à 60, rue Cascades, Tél. 406.

VOTRE COMPTABILITE. — Jeune homme sérieux, cours classique, bachelier-ès-arts avec grande distinction, sachant dactylographie, ferait comptabilité tous genres, etc., quelques heures par jour ou par semaine. Références premier ordre. Prix très modique. S'adresser au "Courrier". 6at

A VENDRE. — Deux canots automobile tout neufs à vendre à très bonne condition pour cause de maladie. S'adresser à 36, rue Notre-Dame, Saint-Hyacinthe.

PROPRIETE A VENDRE. — Grande propriété au village de S.-Damase, route nationale, coin de rue, près de l'église. Maison brique solide, 14 pièces, cave, cour, jardin avec arbres fruitiers. Cause: mortalité. S'ad. au "Courrier".

LOGEMENT A LOUER. — 5 pièces, avec solarium, chambre de bain, garde-manger, eau chaude, etc.. Possession immédiate. 8, rue Dessaulles. jno

A VENDRE. — 1 terre de 60 arpents, au 11ème rang de St-Vallérien, bonnes conditions. S'adresser à Jérémie Lussier, 6, rue Centrale, village St-Joseph, Tél. 186W. jno

PERDU. — Porte-monnaie, contenant argent et montre, lundi, alentours du marché. Rapporter au "Courrier". Récompense.

LAC DES PLAGES, Laurentides. Chalet meublé à louer pour mois août et septembre. Toilette à l'eau, plage sablonneuse, etc. Sur route 57. S'adresser à G.-H. Trudeau, St-Jude. 3fs

A LOUER. — Beau logement 7 pièces, et chambre de bain, garage, etc., au no 326, rue Girouard. Prix: \$18.00 par mois. Possession immédiate. Notez la localité! S'ad. au magasin Thos. Hébert, Enr'g., 316, rue Girouard.

NE VOUS MARIEZ PAS! sans connaître à fond le caractère de votre fiancé. Connaissez-vous vous-mêmes, ainsi que vos amis vrais ou prétendus. La connaissance de son âme est de première importance à qui veut réussir.

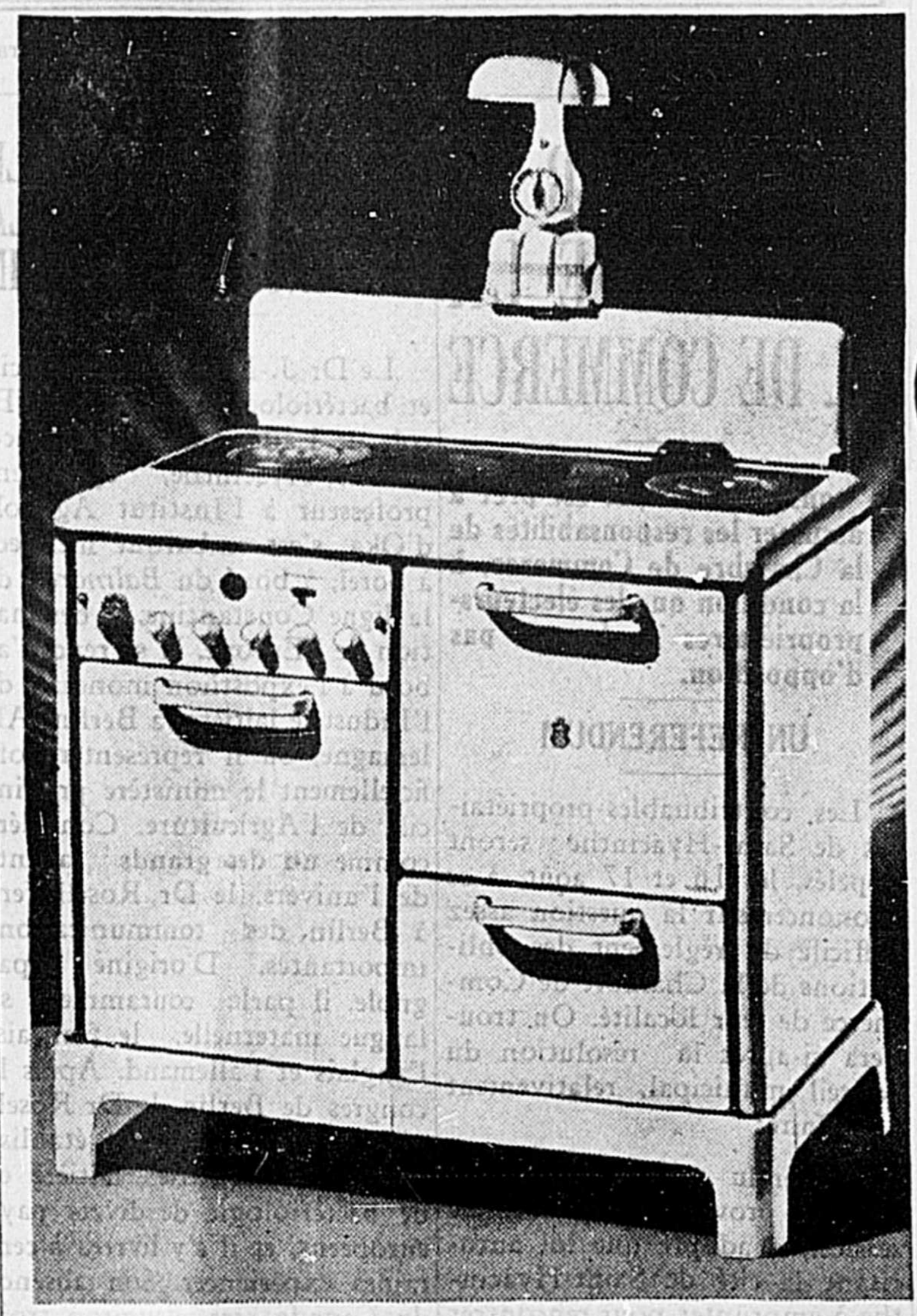
Adressez-nous 10 lignes de votre écriture naturelle, et signez. Ajoutez la somme de 20 sous, et nous vous ferons parvenir une analyse complète et très poussée de votre caractère: penchants, humeur, dispositions, qualités et défauts; ces experts sérieux à votre disposition. Service très discret.

Institut Moderne de Graphologie, Pierre Dampousse, directeur, 3471, rue Berri, Montréal.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que DAME BERNADETTE LAMOUREUX, épouse commune en biens de EMERY AUCLAIR, commis, des cité et district de Montréal, en sa qualité d'héritière présomptive de PIERRE LAMOUREUX, et devant cultivateur de la paroisse de St-Barnabé, district de St-Hyacinthe, maintenant absent de cette paroisse, présentera à l'un des juges de la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le district de St-Hyacinthe en chambre, au palais de Justice à St-Hyacinthe, le 17ème jour d'août 1937, à deux heures de l'après-midi, une demande pour être envoyée en possession définitive des biens de dit PIERRE LAMOUREUX et tout ce que la succession ou sur les biens de dit PIERRE LAMOUREUX, et requise de présenter sa réclamation devant le Juge le ou avant le jour de la présentation de la dite demande.

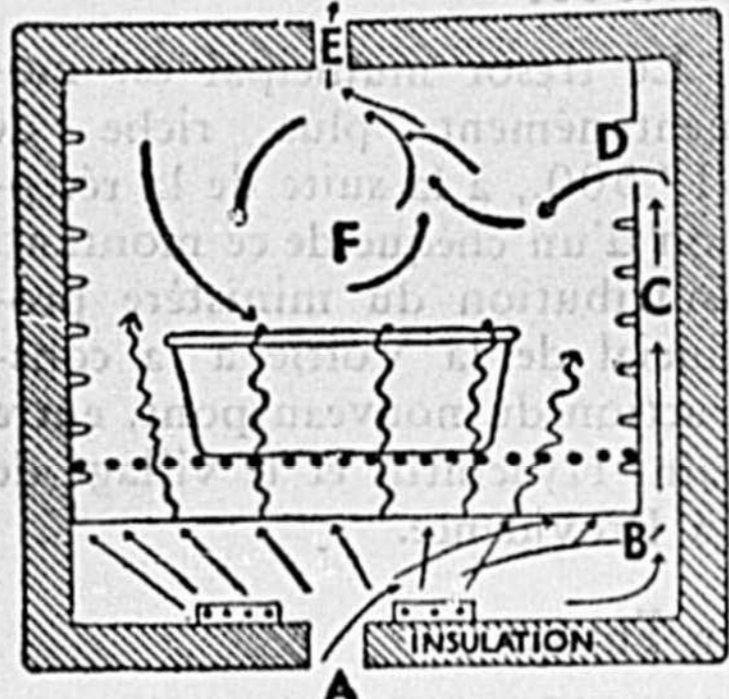
Montréal, le 13 juillet 1937.
W. F. MERCIER,
Procureur de la requérante.
16-25



Le commutateur de sélection à trois commandes, qui simplifie la cuisson au four et le rôtissage.

FOUR MOFFAT "CIRCULAIRE" A AIR RENOUVELÉ

L'air nouveau entre par l'orifice "A", s'échauffe et circule dans l'intérieur du four par les conduites "B", "C", et l'ouverture "D". Après avoir circulé dans tout le four, l'air qui a servi, sort par l'orifice "E". L'intérieur du four est indiqué par la lettre "F".



LA CUISSON AU FOUR DANS DE L'AIR RENOUVELÉ. INAUGURÉE AVEC

LE FOUR MOFFAT "CIRCULAIRE"

UN principe entièrement nouveau et exclusif à Moffat, dans la construction des fours, supprime l'inégalité de chaleur... il ne reste aucun air stagnant, inerte, chargé d'odeurs d'aliments, dans le "Circulaire"... le four moderne à air renouvelé. La circulation constante d'air nouveau chauffé agit conjointement avec la chaleur déterminée provenant du bas du four... le dessus des gâteaux est superbement bruni... les tartes et les pâtisseries sont cuites à la perfection et les rôtis sont cuits à point.

Dans le four "Circulaire", l'élément de dessous est protégé contre l'eau et les bouillons... car il est dans un compartiment séparé, EN DEHORS DU FOUR.

La cuisson au four est simplifiée par le régulateur Moffat Therm-O-Matic (type à liquide) qui règle la température du four et la maintient exactement au degré requis, ainsi que par le commutateur de sélection qui commande les deux éléments du four. Ce commutateur a quatre positions... Arrêt—Haut... température—Grillage-Cuisson. La position "cuisson" assure la proportion exacte de chaleur entre l'élément du haut et celui du bas, pour obtenir des résultats parfaits. Le succès complet est aussi assuré lorsqu'on y fait griller ou rôti.

Les poêles électriques Moffat ont toutes les caractéristiques qui permettent de cuisiner à la perfection et commodément... leurs formes élégantes et modernes, ainsi que leur fini en émail porcelaine, dans un choix de couleurs engageantes, vous plairont.

Vous êtes cordialement invités à examiner les nouveaux poêles électriques Moffat exhibés actuellement dans notre salle d'exposition. Voyez combien il est peu coûteux d'en faire installer un chez vous. Le solde peut être payé par termes faciles, appropriés à votre budget.

Poêles Électriques

MOFFAT

CONSTRUITS PAR LES FABRICANTS DES RÉFRIGÉRATEURS ÉLECTRIQUES MOFFAT

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

CUISINEZ À L'ÉLECTRICITÉ ET VOUS CUISINEZ DE FAÇON MODERNE

Cordiale invitation aux dames et demoiselles — au —

SALON DE COIFFURE LE PLUS MODERNE À SAINT-HYACINthe

PERMANENTS DE TOUS GENRES avec ou sans électricité

Massage — Shampoing — Manicure
Traitements de beauté

AU PETIT PARIS
181, RUE CASCADES TEL. 28

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef Harry Bernard
Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, \$1.50

Etats-Unis, \$2.00

VENDREDI 30 JUILLET 1937

L'hon. Adélar Godbout et les lois sociales

L'ancien premier ministre de la province condamne les lois sociales.— Il restera aussi un tenant du libéralisme économique.— Où il appert que M. Godbout reste un homme d'autrefois.— Esprit faux, sophistique, dangereux.— Les risques du libéralisme intégral.— Le peuple veut mieux et plus.

Après le ralliement libéral de Saint-Joseph-du-Lac, dimanche dernier, doit-on conclure que l'ancien premier ministre de la province, M. Godbout, est opposé aux lois franchise sociales, et qu'il reste, dans toute l'acceptation du mot, un tenant du libéralisme économique? C'est là du moins la double impression qui se dégage de son discours, prononcé, rapporte-t-on, devant quelques centaines de personnes, au plus un demi-millier. L'assemblée de Saint-Joseph s'est faite sur le dos du premier ministre de la province, M. Duplessis, presque exclusivement. Pour atteindre M. Duplessis, on l'a attaqué dans ses oeuvres, sa législation, ses vues politiques. Et comme la plus grande partie de la législation jusqu'ici sanctionnée par le gouvernement Duplessis, a un caractère social fort marqué, on n'a pas craint de dénoncer les lois sociales données à la province, osant ce sophisme qu'elles vont nous conduire rapidement au socialisme. Voilà qui est d'un esprit aussi dangereux que faux. Car les lois sociales ont précisément pour objet de soulager les misères du peuple, de lui rendre plus faciles certaines conditions de vie, partant d'atténuer les raisons de mécontentement, les rebellions intimes, et de prévenir une plus grande diffusion des idées socialistes, communistes, révolutionnaires.

Passons maintenant de l'abstrait au concret, du domaine théorique au pratique. Si M. Godbout est opposé aux lois sociales, cela veut dire qu'il condamne le crédit agricole, les pensions de vieillesse, l'assistance aux aveugles et aux mères nécessiteuses, cela signifie qu'il voit d'un mauvais oeil les contrats collectifs de travail, la loi du salaire raisonnable, l'amélioration du sort des institutrices rurales, l'impulsion donnée à la colonisation, le plus grand intérêt porté aux pêcheurs professionnels de la Gaspésie, la réouverture du moulin de Chandler, les meilleurs salaires payés aux bucherons, etc., Si M. Godbout est vraiment opposé au souci d'ordre social dans la législation passée ou à venir, cela veut dire qu'il reste un politicien d'une époque disparue, périmée, avec tous les préjugés et les courtes-vues des hommes de son temps, et qu'il est dans l'intérêt de la province, de la population dans son ensemble, des citoyens dans leur particulier, qu'il ne remonte plus à la surface, qu'il ne redevienne pas premier ministre, qu'il n'ait plus jamais rien à voir à l'administration provinciale. De nombreuses gens, qui n'aiment pas plus M. Duplessis qu'il ne faut, lui rendent cependant justice d'avoir légiféré en tenant compte de la portée sociale de nos problèmes, dans toutes les occasions où il était possible. Il faut que M. Godbout voie bien peu clair, à une époque aussi inquiétante que la nôtre, pour condamner des lois susceptibles de soulager le peuple, d'aider à maintenir l'ordre, et prétendre "qu'elles nous conduisent à pas de géants vers le socialisme."

Que veut donc M. Godbout? Par quoi propose-t-il de remplacer les lois sociales de M. Duplessis et de ses collègues? Quelle panacée offre-t-il, pour guérir les maux qu'il impute au gouvernement d'Union nationale? L'ancien premier ministre, qui voudrait bien redevenir premier ministre, n'a qu'une recette à offrir: le libéralisme d'autrefois, entier, total, parfait, intégral. "Je suis resté, a dit M. Godbout, un libéral intégral et je le serai toujours." Libéralisme intégral, cela implique le libéralisme doctrinaire, qui peut conduire jusqu'à l'anti-cléricisme: se rappeler la dernière crise d'anti-cléricisme du "Soleil". Libéralisme intégral, cela implique le libéralisme économique, condamné par les meilleurs sociologues et les autorités religieuses. Libéralisme intégral, cela implique la politique de laisser-faire, de laisser-aller, de laisser-passer, qui nous a fait tant de mal jadis, et dont les dernières élections provinciales nous ont heureusement débarrassés. Si M. Godbout, et son rival M. Bouchard, n'ont rien de mieux à faire miroiter que le libéralisme intégral, la série de ralliements qu'ils viennent d'inaugurer nous paraît devoir être assez vaine. La population de cette province veut mieux que ce libéralisme qu'elle connaît depuis A jusqu'à Z. Elle a soif, plus que jamais, de politique vraie, d'idées constructives, de lois qui visent au soulagement, au bien-être des individus, qui se traduisent par du travail pour les ouvriers, de l'argent et du pain dans les foyers, de la prospérité dans nos divers milieux, de l'ordre dans la société.

Harry BERNARD

A. DULUTH, MINN.

VA-ET-VIENT

M. et Mme J.-B. Létourneau, le Dr et Mme J.-O. Pouliot, de cette ville, partiront prochainement pour l'Ouest américain. Ils se rendront à Duluth, Minnesota.

Mlle Simone Poulin, de Berlin, N.H., en promenade pour un mois chez sa grand-mère, Mme Philias Poulin, de cette ville.

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

L'AVENIR DE LA CONFÉDÉRATION

Dans le discours qu'il prononça dès son arrivée d'Europe, l'hon. W.L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, exprima certaines craintes sur l'avenir de la Confédération. Il est certain que le pacte confédératif n'a pas toujours donné lieu à des situations de tout repos. Il a amené des abus, ce qui était inévitable, et il a provoqué des réactions génératrices d'assez graves iniquités. D'autre part, il a permis des réalisations qui auraient été impossibles sans lui. La Confédération comporte donc du bon et du moins bon et il importe d'en tirer le plus de bien possible, tout en prévenant difficultés et injustices. M. King et ses collègues, et leurs successeurs après eux, quels qu'ils soient, seront donc bien avisés de voir à ce que le pacte fédératif, dans l'avenir, soit plus soucieux des droits, intérêts et aspirations des Canadiens de langue française, tant dans le domaine administratif que particulier. Cela fait, et fait sérieusement, on aura rendu le plus grand service qui soit à la Confédération, dont on a pu respecter jusqu'ici la lettre, dans une large mesure, mais non pas toujours l'esprit. La Confédération, elle se maintiendra à la condition qu'on le veuille vraiment.

ET L'UTOPIE SEPARATISTE

Ces considérations nous amènent fatalement à l'idée séparatiste, dont certains groupements font grand état. Au cours de la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe, qui s'est terminée vendredi dernier, Me Antonio Perrault, C.R., professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, a indiqué brièvement, mais de façon solide, ce qu'il y a de peu sérieux dans l'utopie séparatiste. Les tenants du séparatisme, a-t-il dit entre autres choses, ont été jusqu'ici incapables de donner réponse satisfaisante aux objections qui leur ont été faites en toute honnêteté, dans les milieux les plus sérieux. Ils s'abstiennent par exemple de révéler par quels moyens, selon eux, la séparation pourra se réaliser. Il ne faut pas oublier, dit M. Perrault, que la province de Québec est liée par contrat aux autres provinces canadiennes. Au dernier Congrès de la langue française, à Québec, S.E. Mgr Yelle, P.S.S., archevêque de Saint-Boniface, ne condamnait-il pas l'idée séparatiste au nom de la solidarité canadienne-française, suppliant la province de Québec de ne pas abandonner ses fils établis en dehors de ses limites? D'autre part, le *Maclean's Magazine* de Toronto, dans sa livraison du 1er août, déjà en vente, est encore moins tendre que M. Perrault à l'endroit des séparatistes. Leur mouvement, dit-il, tout comme celui des fascistes canadiens, est tout au plus le fait de jeunes têtes chaudes, (hotheads), qui ne savent guère ce qu'ils veulent. Le séparatisme, en somme, paraît être jugé de plus en plus à sa valeur réelle.

BILLETS BILINGUES

La Banque du Canada vient enfin d'émettre des billets à libellé bilingue. Ils remplaceront peu à peu les billets unilingues, français ou anglais, en circulation depuis 1935. Cette initiative de notre banque centrale devrait faire cesser les critiques et mécontentements qui se faisaient jour à tout propos, en marge de l'ancien état de choses, et trouvaient souvent dans la presse des échos prolongés. Tout récemment encore, un lecteur du *Star* de Montréal écrivait à ce journal pour se plaindre des billets français de la Banque du Canada, qui lui arrivaient à tout propos. Sa plainte était aussi justifiée que celles des Canadiens français, fort nombreux, qui s'offusquèrent dans le passé des billets portant des inscriptions uniquement anglaises. Avec les billets bilingues, tout le monde sera servi de la même façon, dans les deux langues, et personne n'aura raison d'être mécontent. Notre pays est officiellement bilingue et l'on n'exigera jamais trop la reconnaissance du bilinguisme, dans les activités du domaine fédéral. Mais cela est une bien vieille vérité, qui met bien du temps, hélas! à faire son chemin dans les milieux où il se doit.

VISAGES DE LA MAURICIE

Vaut mieux tard que jamais, dit un vieux proverbe français. Nous sommes en retard pour signaler à l'attention la publication si bien venue du *Bien public* des Trois-Rivières, qui s'intitule *Visages de la Mauricie*, mais notre abstention jusqu'ici fut motivée par tant de choses et nos confrères Douville et Marchand, responsables des *Visages*, ne nous en voudront pas plus que de raison. Quelque cent pages exclusivement consacrées à la région des Trois-Rivières, abondamment et magnifiquement illustrées, n'ignorant rien de ce qui est trifluvien ou mauricien, telle est la teneur de leur publication, qui se présente sous l'aspect d'un *magazine* de haut ton, presque luxueux. Il y a là une tentative de publicité louable, et fort intelligente, qui devrait être imitée par d'autres régions de notre province. MM. Douville et Marchand, qui dirigent d'abord l'excellent hebdomadaire qu'est le *Bien public*, n'épargnent aucun effort pour servir leur pays mauricien. Vers le même temps où ils publiaient *Visages de la Mauricie*, ils recueillaient aussi la succession du *Mauricien*, qui s'étiolait à peine né, et ils sont en train d'en faire une des revues les plus attachantes de la province. Un si bel exemple ne portera-t-il pas de fruits?

H.B.

LETRE DE QUÉBEC

CE QUE LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL REALISERA CETTE ANNEE, DANS LE DOMAINE DE LA VOIRIE.— POUR PROTEGER L'INDUSTRIE DE LA PULPE.— L'HON. PREMIER MINISTRE EN GASPESIE.— LA COLLABORATION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION.— ON ETUDIE LE PROBLEME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL.— L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET TOURISME.

Le travaux de voirie

L'hon. M. J.-F. Leduc a expliqué dernièrement en quoi consiste le programme des travaux de voirie pour cette année. Ce programme comporte la construction de 500 milles de tapis bitumeux sur les routes gravelées à grande circulation; la construction et la réfection seront faites sur une longueur d'environ 500 milles et, enfin la construction de 600 milles de chemin d'intérêt régional ou local. A la fin de la saison, le département de la voirie aura donc exécuté des travaux sur une longueur de 1,600 milles. C'est là la première partie du programme de grande envergure qui sera exécuté d'ici 5 ans. "Nous pouvons vous donner une idée de l'importance de ces travaux en faisant les comparaisons suivantes: de 1931 à 1936, les travaux de voirie avaient couverts 291 milles. Or cette année seulement, on a couvert plus de 500 milles. Dans la Gaspésie, le gouvernement a entrepris des travaux pour une année sur une longueur de 163 milles.

Le ministre a déclaré que la politique du gouvernement consiste d'abord à conserver le capital qui a été dépensé dans le réseau actuel des routes locales par ordre d'importance. Ce programme tient compte des besoins de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, du développement des ressources naturelles et du tourisme.

L'industrie de la pulpe

Dans une déclaration qu'il a faite à Montréal la semaine dernière, le Premier Ministre a expliqué que le gouvernement veut protéger l'industrie de la pulpe et du papier en ne permettant pas la surproduction. Il ne faut pas, dit-il, créer une prospérité factice. La surproduction serait désastreuse.

Déclarant ensuite que le gouvernement ne permet pas l'exportation du bois de pulpe et de papier, l'hon. M. Duplessis a ajouté: "Nous allons développer nous-mêmes nos ressources naturelles dans la pleine mesure des possibilités et le gouvernement ne permettra pas à l'heure actuelle ces exportations de nos matières premières. Nous voulons que nos ouvriers en retirent les premiers avantages, tout en rendant justice à ceux qui font affaire avec nous.

Pour la Gaspésie

L'hon. M. Duplessis vient d'annoncer que le gouvernement a échangé 106,000 acres de concession forestière avec la Brown Corporation; à cette occasion, il a rappelé ce que le gouvernement a fait pour la Gaspésie depuis qu'il est au pouvoir: "le chemin qui traverse la Gaspésie du nord au sud en reliant la Baie des Chaleurs au Golfe est commencé. Nous y avons ouvert un parc national. Nous avons organisé un service de transport du poisson et ouvert dans Québec un marché pour le poisson de la Gaspésie. Nous avons fait faire des recherches sur les sources pétrolières de la Gaspésie et c'est là que nous avons commencé l'inventaire national. Pour protéger les limites forestières de la Gaspésie menacées par les insectes et en particulier par la mouche à scie, nous avons utilisé les services de l'entomologie et depuis que je suis ministre des Terres et Forêts, nous avons créé un département d'entomologie."

Abitibi et Témiscamingue

L'hon. M. Henry-L. Auger, ministre de la Colonisation, et l'hon. M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, ainsi que leur sous-ministre M. E. Laforce et M. Albert Rioux font cette semaine un voyage d'études et d'inspection dans les centres agricoles et de colonisation de l'Abitibi et du Témiscamingue. Ils sont accompagnés des principaux officiers de leur département, ainsi que des inspecteurs de colonisation et des agronomes de la région. Les deux ministres veulent coopérer de plus en plus pour assurer le succès de la colonisation et de l'agriculture dans la Province.

Université de Montréal

Sur la suggestion du Premier Ministre, un comité vient d'être formé pour étudier le problème de l'université de Montréal et faire les recommandations qui s'imposent. Il se compose comme suit: Mgr Olivier Maurault, P.A., recteur de l'Université; M. Victor Doré, M. Edouard Montpetit, secrétaire général; M. Emery Beaulieu, C.R., M. Guy Vanier, C.R., M. Alphonse Raymond, président du Conseil Législatif; M. Georges Pelletier, directeur du *Devoir*; M. A.E. Beaulne et M. le docteur G. Préfontaine.

Cette question, a déclaré le Premier Ministre, doit être envisagée au-dessus de la politique, et je ne comprends pas que certains adversaires politiques ne paraissent pas comprendre cette vérité. En tout cas, par lant au nom du gouvernement, nous allons étudier la question du strict point de vue éducationnel et non pas du point de vue politique, en considérant que l'Université est une oeuvre vitale et pour aider à l'accomplissement de cette oeuvre nous sommes disposés à donner tout l'appui possible en comptant sur la collaboration et la coopération nécessaires qui doivent légitimement être apportées en semblable matière.

L'Hon. M. Duplessis à Chandler

Le Premier Ministre est parti lundi pour la Gaspésie, en compagnie de son collègue l'hon. M. Gagnon et des députés de la région. L'hon. M. Duplessis avait accepté l'invitation des directeurs de la Gaspésie Sulphite de visiter les usines de Chandler à l'occasion de la réouverture de ces moulins. Dans l'après-midi de mercredi, le Premier Ministre visitera les usines et le soir, il rencontrera les ouvriers ainsi que la population de Chandler et des environs, au cours d'une grande assemblée dont les discours seront irradiés par toute la province. On sait que les moulins de Chandler ont été réouverts en vertu de la loi adoptée durant la dernière session. La nouvelle compagnie compte parmi ses principaux directeurs trois Canadiens français avantageusement connus: M. Jean Mercier, avocat de Québec, M. J.A. Coulombe, industriel de Québec, et M. Paul Gauthier, avocat de Montréal. Nous donnerons la semaine prochaine un compte-rendu détaillé de cette visite du Premier Ministre et de l'assemblée de Chandler.

Importantes nominations

On a annoncé lundi la nomination des membres de la commission chargée de la refonte des statuts provinciaux. Nos lois n'avaient pas été refondues depuis 1925. C'est là un travail très important pour la compréhension et l'application des lois de la province. Le gouvernement a nommé comme président de cette commission, M. Auguste Désilets, ancien bâtonnier de la province, qui aura comme collaborateurs M. G. Simard, avocat de Rimouski, et M. A.-W.-P. Buchnan, trésorier du Barreau de Montréal. M. Antoine Lamarre succède à M. Adrien Beaudry à la présidence de la Commission des Services Publics. M. Guillaume Latour est nommé coroner à St-Jérôme. M. Edmond Gagnon, avocat de Gaspé, est nommé protonotaire de la Cour Supérieure à Bonaventure.

Enseignement agricole

L'hon. M. Bona Dussault a assisté la semaine dernière à l'ouverture des cours agricoles pour les inspecteurs d'école à l'Institut d'Oka. Il était accompagné de l'hon. M. Delage, surintendant de l'Instruction Publique, de M. J.C. Miller, inspecteur général des écoles, et de M. Jean Charles Magnan, chef du service de l'enseignement agricole. C'est le R.P. Léopold, directeur de l'école agricole, qui a souhaité la bienvenue au ministre et à ses compagnons. Dans les discours, tous les orateurs ont insisté sur l'importance qu'il y a de donner dans les campagnes une instruction qui soit une instruction agricole et ils ont rappelé la collaboration de plus en plus active du département de l'Agriculture avec lui de l'Instruction publique. L'hon. M. Delage a déclaré: "En plaçant l'enseignement agricole sous le contrôle du département de l'Instruction publique, le gouvernement a voulu le placer en dehors de la politique afin de lui laisser toute sa liberté et toute son efficacité." M. J.C. Miller a déclaré: "Une ruralisation de l'École primaire n'est pas une chose nouvelle. Nous y travaillons depuis 1930, mais aujourd'hui grâce à la collaboration du ministre de l'Agriculture ce vœu devient une réalité".

Tourisme intelligent

Six bourses formant un total de \$500.00 seront remises par le Club Radisson, des Trois-Rivières, aux équipes qui remporteront les honneurs de la prochaine course en canot sur le Saint-Maurice.

Cette course aux péripéties excitantes à la fois pour les concurrents et les spectateurs, aura lieu les 5, 6, et 7 août. Déjà, par le nombre des équipes inscrites comme par la valeur des futurs participants, elle promet d'être le grand événement sportif de la saison d'été non seulement de toute la Mauricie, mais de toute la province de Québec et de tout le Canada.

Le Club Radisson, grâce au généreux appui qu'il a obtenu du gouvernement provincial, par l'intermédiaire du ministère du Commerce et de l'Industrie et à la collaboration qu'il a obtenue des principales municipalités de la région mauricienne, sera encore une fois en mesure de récompenser par des prix en argent les efforts des intrépides canotiers qui se classeront aux premiers rangs au terme de la course. L'an dernier ce club avait remis quatre bourses aux vainqueurs. Cette année, six bourses sont en jeu, comme suit: \$200.00; \$100.00; \$75.00; \$60.00; \$40.00; et \$25.00.

Cette course au succès de laquelle le Club Radisson se dévoue chaque année durant plusieurs mois, et qui, parce qu'elle est devenue un grand événement sportif international, a été placée sous le patronage de l'Office du Tourisme de la Province de Québec, suscite dans tout le district trifluvien un vif intérêt non seulement chez les fervents du sport mais parmi toute la population.

M. l'abbé Philibert Grondin dit les qualités et les défauts des coopérateurs

Le côté pratique de la Semaine sociale.— Le facteur intérêt personnel.— Ceux qui sont des coopérateurs vrais, et ceux qui ont l'illusion de l'être.— De la théorie, de la pratique, de l'efficacité des méthodes employées.— Le rôle de la charité chrétienne.

La Semaine sociale de Saint-Hyacinthe qui s'est terminée vendredi a voulu épouser le sujet de la *Coopération*. M. l'abbé Philibert Grondin, missionnaire agricole, a parlé dans l'après-midi, de l'éducation du sens coopératif. Le sujet du travail choisi était: *Qualités et défauts des coopérateurs*. Nous en donnons un substantiel résumé. Nous abordons le sujet le plus délicat mais le plus pratique aussi de la semaine sociale. Les principes fondamentaux de la Coopération posés, nous en faisons l'application aux coopérateurs d'aujourd'hui et de demain, en étudiant leurs qualités et leurs défauts. Les coopérateurs sont des humains ce qui rend la situation délicate. Fort heureusement, S.E. Mgr Decelles, évêque de la coquette petite ville dont nous sommes les hôtes, nous a autorisé à dire la vérité sans ménagement. Pour être bon coopérateur, écrit Mgr nos cultivateurs ont des devoirs à apprendre et à remplir, sans quoi, ils s'exposent à discréditer le principe même de la coopération. Ils aiment à s'instruire, ils se plaisent à écouter les orateurs, parfois avec une admirable patience, mais ils négligent trop l'effort, la lecture, la réflexion qui mûrit les idées ou les

modifie pour le mieux. C'est pourquoi il est toujours bon de leur fouetter le sang avec la part de l'intérêt personnel. Il y a de l'intérêt de nos coopérateurs d'exceller comme tels. D'être ceux qui connaissent la coopération, qui croient en ses méthodes, l'aliment et aliment leurs co-sociétaires; qui sont honnêtes, patients, persévérants. Ils doivent bannir la susceptibilité, l'égoïsme, la négligence et la politique. Ils se mêlent de leurs affaires, sont ponctuels, discrets, et s'efforcent de vivre cette maxime coopérative, chef du succès: Chacun pour tous, et tous pour chacun. Toute coopération, petite ou grande, est avant tout une *union de personnes*, c'est-à-dire d'êtres humains vivant en société. En coopération le capital humain est le premier, celui auquel il faut toujours penser. Les coopératives devant protéger les intérêts communs de tous, visent sans cesse à améliorer les conditions de vie de leurs membres. L'oubli de ce principe depuis un quart de siècle a plongé la coopération dans des difficultés inextricables. Pour réussir, les coopérateurs doivent bien connaître la coopération. Il ne suffit pas de montrer sa bonne volonté et de payer ses relevances. La coopé-

ration n'est pas seulement une affaire. C'est avant tout une œuvre sociale. Pour fonder une œuvre, il ne suffit pas de vouloir, il faut aussi savoir. Les œuvres sociales meurent souvent d'obscurité et de confusion. Dans le domaine de la production, on n'a pas toujours des connaissances exactes de la coopération. La plupart s'imaginent que le but des coopératives est de vendre cher les denrées agricoles. Pour la coopération comme pour toute autre chose, il ne faut rien entreprendre avant d'avoir étudié à fond le mécanisme de ce que l'on veut établir. Pas d'idées superficielles. Des notions exactes et détaillées. A la science théorique il est nécessaire de joindre celle que donne l'expérience. La rapidité des résultats ne peut primer la compétence qui est la première condition du succès. Tous les coopérateurs doivent apprendre leurs principes coopératifs, connaître à fond les diverses modalités de la coopération. Autrement, ils ruineront infailliblement les coopératives dont ils sont membres ou administrateurs. Pour éviter cette alternative, il faut organiser, dans chacune de nos paroisses rurales, des leçons appropriées de saine Coopération. C'est le rôle du cercle d'étude de l'U.C.C. Tous les consommateurs urbains devraient avoir des connaissances précises sur les coopératives de consommation. Donc l'étude de la coopération est nécessaire, pour tout le monde, voire pour nos professionnels de demain. A des cours théoriques, il faudra joindre des cours pratiques, donnés par des hommes compétents. Parce qu'ils connaissent le milieu, les difficultés quotidiennes, les besoins et les mentalités des diverses classes sociales, les chefs coopérateurs convaincront leurs auditeurs que la coopération peut les aider fortement, parfois les sauver.

Ce n'est pas tout de bien connaître théoriquement la coopération. Il faut en plus croire à l'efficacité de ses méthodes. La bonne volonté, jointe au modeste capital que chacun doit lui-même fournir deviendra une force capable de défendre les intérêts professionnels, capable aussi de lutter victorieusement contre le capital malsain, sans pour ce la faire de révolution. Les coopérateurs se doivent aussi d'aimer la coopération et de pratiquer la charité dans leurs coopératives respectives. Le coopérateur sincère sera amené à défendre et à défendre les principes, partout et toujours. Il leur concentrera des sacrifices de temps, d'argent pour en assurer le succès. La charité des coopérateurs sera bienfaisante, dans l'ordre intellectuel du savoir; dans l'ordre matériel, par l'exemption des démarches et des voyages inutiles; dans l'ordre moral, par l'exemple de l'honnêteté partout et toujours. La charité indulgente empêchera les membres d'une coopérative de croire aux défauts de leurs associés ou de les grossir. Les socialistes basent leurs organisations sur la philanthropie. Les catholiques y mettront la charité chrétienne ou ils manqueront leur coup. Cette charité fera des coopérateurs de meilleurs citoyens, de meilleurs cultivateurs, de meilleurs chrétiens, de meilleurs ouïers, de meilleurs emprunteurs.

Elle provoquera des dévouements sûrs, tenaces, permanents. Elle fera taire l'égoïsme, l'un des plus redoutables ennemis de la coopération. Elle fera supporter gaiement les contretemps, les pertes de temps occasionnés par la négligence de certains membres. Elle saura même faire ouvrir temporairement des porte-monnaie pour défendre la coopération et pour la sauver. Disons que en bref que les coopérateurs doivent être des hommes. Ce sera plus payant pour tout le monde. L'honnêteté se manifestera par l'exactitude que mettront les emprunteurs à faire régulièrement leurs remboursements. Ce qui pour les coopératives de crédit. Dans les autres coopératives, les coopérateurs la manifesteront en pesant ou mesurant exactement les produits qu'ils livrent ou qu'ils livrent ou qu'ils reçoivent, en ne fraudant pas dans la qualité, en livrant leurs denrées au jour et à l'heure fixés. Il faut accepter la marchandise demandée. Celui qui ne veut plus accepter la marchandise commandée, pour mille et une raisons, est-il un honnête homme? C'est encore être honnête envers sa coopérative que d'apprendre à apprécier la valeur réelle de ses produits, afin de ne pas critiquer la classification. La coopérative est créée pour payer les denrées à leur valeur. Est-il besoin d'ajouter que les chefs coopérateurs doivent être d'une scrupuleuse honnêteté pour les membres?

Il peut se commettre des erreurs: c'est fatal. Les coopérateurs honnêtes avertiront tout de suite la coopérative. Ils aideront leurs officiers à corriger des erreurs commises involontairement. Les coopérateurs doivent être patients et persévérants. Aller vite et bien est impossible en coopération. Tous les coopérateurs devraient être tenus au secret professionnel. Les coopérateurs auront de la discipline. Ils sauront obéir; ils seront exacts à venir apporter ou chercher, à l'heure, à la minute, les produits livrés ou commandés. Ils seront polis pour leurs officiers, ils mettront de côté leurs susceptibilités; ils se garderont de prendre feu quand leurs officiers leur feront des remarques. Pourquoi voit-on des coopérateurs ne rien pardonner à leurs chefs, quand, par ailleurs, on les voit comme individus, bousculés, humiliés par des étrangers qui ignorent par-

LE COURRIER DE TANTE ODILE

Question: Tante Odile, j'ai une belle-mère qui me défend de recevoir des jeunes gens chez moi. Que dois-je faire? J'ai dix-neuf ans et un garçon sérieux désire me fréquenter. Arrmande en peine.

Réponse: Si vous avez des raisons de fonder des espoirs sur ce jeune homme, demandez à une amie âgée ou à une parente de la famille qui peuvent habiter près de chez vous, de vous recueillir chez elles durant les heures de fréquentation.

Question: Qu'est-ce qui est bon pour les piqûres de maringouin? Je suis piquée infiniment.

Réponse: Il se vend plusieurs produits sur le marché, à effet d'éloigner les maringouins. Mais de l'avis de bon nombre de chasseurs, la citronnelle que vous pouvez vous procurer dans n'importe quelle pharmacie est ce qu'il y a de mieux. Les boutons attrapés, baignez-les d'eau salée ou d'eau boriquée et évitez de les gratter. Lorsqu'il y a inflammation, appliquez un peu de teinture d'iode faible ou de la teinture de méthaphen.

Question: Je dois me marier bientôt. Mes enfants ont de huit à 18 ans. Dois-je les obliger à appeler ma seconde femme "maman"? Père anxieux.

Réponse: La question est délicate. C'est aux enfants à décider. Ne les obligez pas vous-même. "Madame" serait tout indiqué. J'aimerais beaucoup "Madame Thérèse", ou "Madame Anne"... Je veux dire "Madame" suivi du petit nom de votre future femme. Cette ap-

fois jusqu'à leur langue? Dans les coopératives de consommation, toutes les transactions se feront au comptant. Le Crédit, voilà l'ennemi mortel de ce genre de coopération. Enfin les coopérateurs doivent à jamais bannir la politique de leurs organisations. N'avoir jamais de couleur politique en coopération, c'est la clef du succès. De l'argent, du pain, de la viande, du beurre et du fromage, ce n'est ni rouge, ni bleu, ni caille. Ceux qui manipulent ces objets devraient toujours en posséder les qualités. Sans la politique, la coopération serait florissante chez nous maintenant.

pellation donnerait un caractère plus intime aux relations de vos enfants et de votre femme. Elle créerait vite un air de camaraderie gentille mais distinguée.

Question: Comment peut-on nettoyer un chapeau de feutre? Jeune ménagère.

Réponse: Vous enlevez les garnitures. Vous bourrez la forme de papier de soie ou de chiffons. Vous frottez le feutre avec de l'eau et de l'ammoniaque (une cuillerée à bouche pour une pinte) et vous rincez ensuite avec de l'eau fraîche.

Question: Pouvez-vous me donner des noms d'endroits parmi lesquels je pourrais choisir pour passer mes vacances? Je travaille depuis un an.

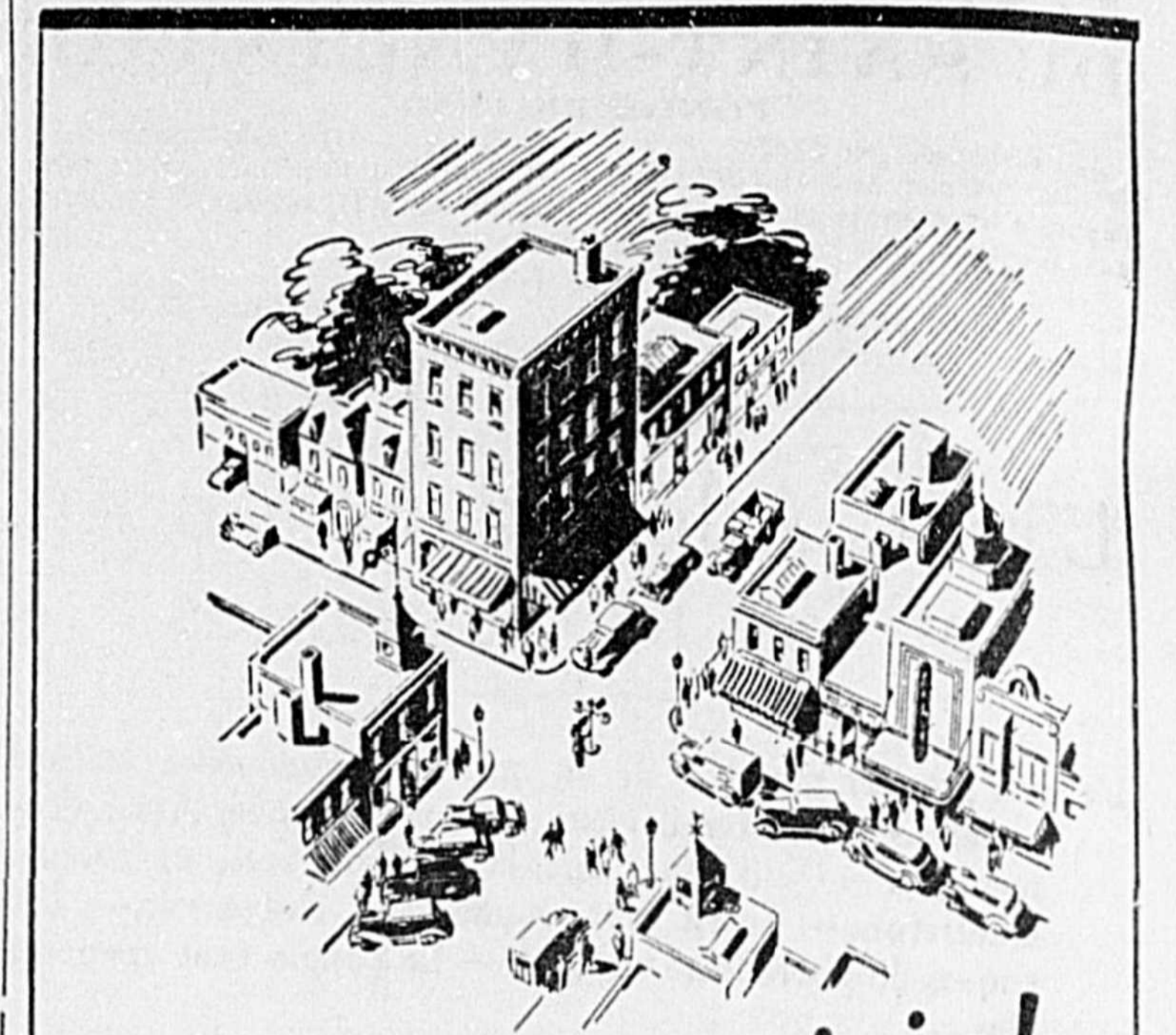
Réponse: Je comprends votre enthousiasme? Je ne puis faire de la publicité au courrier. Je ne puis vous nommer de nom. Pour le repos, je conseille le Nord, à partir de Saint-Faust. Pour le pittoresque et l'imprévu, je suggère les plages du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Pour le retrempe dans le passé, La Nouvelle Orléan serait toute indiquée. Renseignez-vous auprès du Département du Tourisme à Québec et à Ottawa. On vous enverra de jolies brochures illustrées et des instructions gratuites.

Question: Tante Odile, auriez-vous l'obligeance de me dire quelle est ma couleur chanceuse? Ginette la brune.

Réponse: Comme vous êtes née le 3 mai, vous faites partie de la sixième maison astrologique. Vos couleurs principales sont toutes les teintes de bleu.

Question: La mauvaise haleine que j'ai quand je mange de l'ail est terrible. Comme je travaille comme sténographe dans un grand bureau, je dois me priver d'en manger pour ne pas incommoder mes compagnons de travail. Vous ne connaissez pas un moyen de chasser l'odeur d'ail dans l'haleine? Les désinfectants pour la bouche ne sont

pas assez efficaces. Je me trouve à plaindre.
Réponse: Pas d'aimer l'ail, j'espère! Vous devez être en bonne santé. Les oignons et l'ail sont recommandés pour la purification du sang et pour le



Un bon voisin!

Tout magasin-chaîne cherche à entretenir des relations amicales, non seulement avec ses clients et avec tous ceux chez qui il s'approvisionne, mais aussi avec ses voisins en affaires, ainsi qu'avec les autorités de la localité où il est établi.

Le personnel de chaque magasin (hommes et femmes recrutés dans l'endroit même) a subi un entraînement spécial en vue du maintien de telles relations.

Les magasins-chaînes sont des établissements modernes; toujours très bien tenus, ils constituent un véritable actif pour une localité. Ils rehaussent la valeur des propriétés avoisinantes et activent les affaires tout autour d'eux.

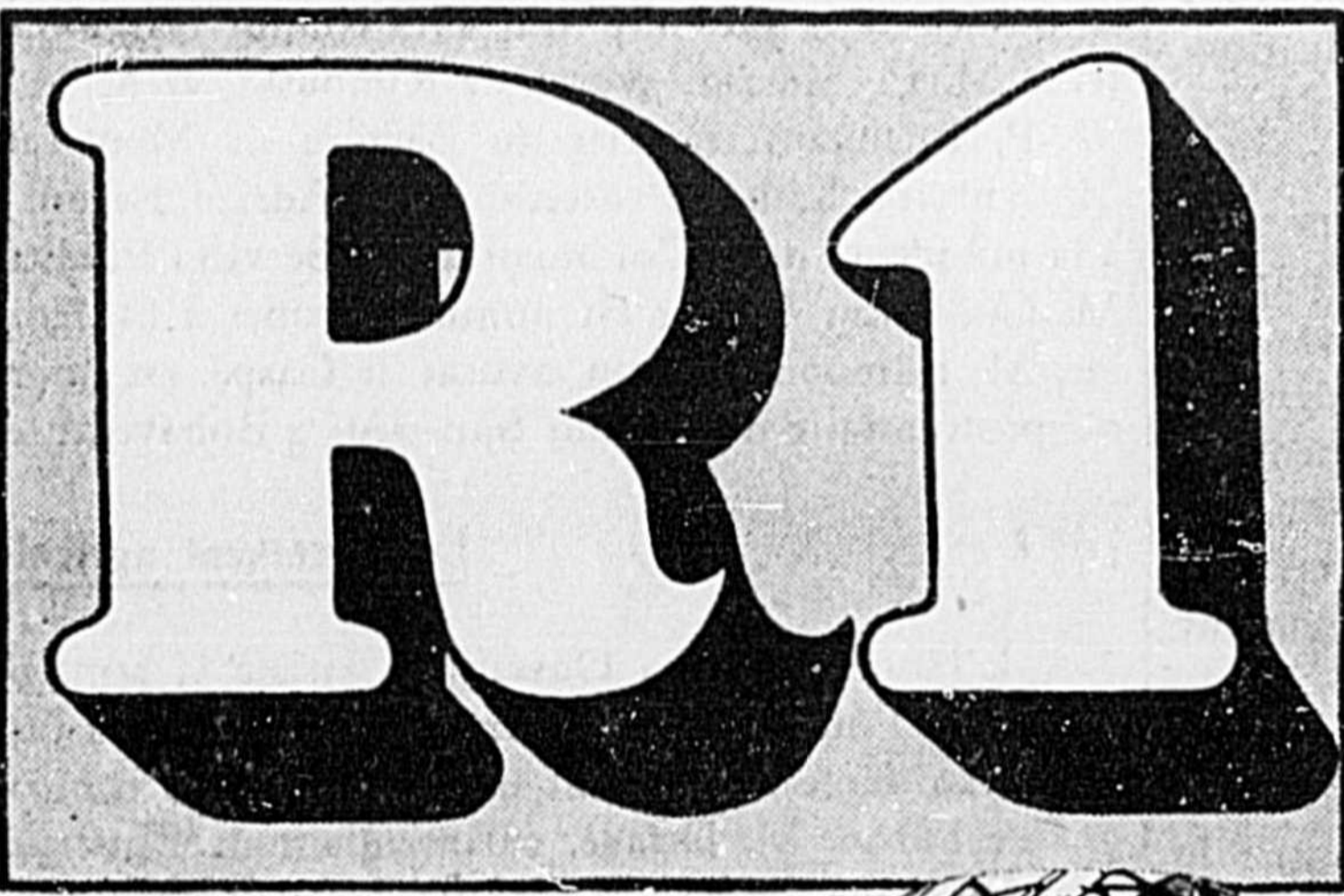
En aidant à faire d'une localité un centre d'achats et d'approvisionnement pour toute une région, souvent dans un rayon de plusieurs milles, ils servent les intérêts de plusieurs autres marchands.

ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAÎNES DU CANADA

730, Immeuble University Tower - - Montréal

Cette annonce est la première d'une série publiée dans ce journal pour mieux renseigner le public sur les avantages offerts par les magasins-chaînes établis dans la province de Québec.

La Valeur en Vedette de 1937



En Plus d'Une Semelle Plus Épaisse et Plus Durable

le "R-1" a DE GRANDS LOSANGES — donnant une traction extra. DE LARGES CÔTES DE ROULEMENT — pour une longue durée uniforme — et une direction facile. D'ÉTROITES RAINURES — plus de caoutchouc en contact avec la route, supportant la charge, réduisant l'usure. DE HAUTES ÉPAULES LARGES — pour plus de prise dans les tournants. LA TRACTION CENTRALE — la QUADRUPLE marge de sécurité de Goodyear. LES CORDES SUPER-TWIST — pour un maximum de protection contre les éclatements.



un compagnon à plus bas prix du fameux "G-3"

● Le fait que le nouveau pneu Goodyear "R-1" se vende à meilleur marché que tout pneu régulier n'est qu'une simple partie de l'histoire. Le "R-1" est un pneu de qualité totale! C'est pour cela que nous pouvons dire sans crainte de nous tromper que ses possibilités de millage dépassent celles de tout autre pneu à peu près du même prix! Le "R-1" est un pneu économique dans toute l'acceptation du mot. Venez voir le "R-1" aujourd'hui! Vous aurez une nouvelle conception de la valeur en apprenant le prix de ce beau pneu facile à posséder. Nous l'avons!



ALP. GRÉGOIRE

124, RUE CONCORDE . . . TÉL. 392
SAINT-HYACINTHE

CHEVROLET GAGNE LE SUFFRAGE DES DAMES PAR SON ÉLÉGANCE ATTRAYANTE!

"Il est beaucoup plus élégant, beaucoup plus moderne."
"La voiture la plus belle et la plus confortable que nous ayons jamais possédée — et elle est si facile à conduire."
Écoutez ce que disent les dames, et tels sont les commentaires que vous entendrez au sujet du nouveau Chevrolet.

Un simple coup d'oeil vous dira que Chevrolet est le plus bel auto du domaine des plus bas prix. Un essai sur la route, et vous saurez d'où lui vient sa réputation de performance supérieure — avec une économie d'essence de l'ordre de 25 milles et même plus au gallon, à ce que rapportent des propriétaires. Avec la construction monacière de la carrosserie Fisher à toit-tourelle, la glace de sécurité et les freins hydrauliques perfectionnés, vous goûtez une sécurité incomparable. Les "genoux mécaniques" et la ventilation Fisher sans courants d'air donnent un confort sans égal.

Voyez et conduisez le seul auto complet à bas prix aujourd'hui.

* Sur les modèles Master de luxe.

PRIX DEPUIS \$745

Coupé d'affaires Master à 2 places, livré à l'usine, Oshawa. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis.) Paiements mensuels adaptés à votre bourse suivant le mode General Motors de paiements à terme.



JETTÉ AUTOMOBILE LIMITÉE
TÉL. 546 — PLACE DU MARCHÉ, S.-HYACINTHE — TÉL. 547

LETTRE DE QUÉBEC

ON NE CHÔME PAS, DANS LE MONDE PROVINCIAL.— RE-OUVERTURE PROCHAINE DU MOULIN DE CHANDLER.— UNE EXPOSITION DE CHEVAUX LOURDS A MONTREAL.— DU NOUVEAU DANS LES ECOLES TECHNIQUES.— LES COURS D'AGRICULTURE A SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE.— CONSOMMONS EN PLUS GRANDE ABONDANCE LES PRODUITS DE CHEZ NOUS.

Le moulin de Chandler

Le moulin de Chandler, qui était fermé depuis six ans, est maintenant en opérations. A la suite d'une loi votée par le parlement, une compagnie s'est formée, sous le nom de Gaspesia Sulphyte, dont trois directeurs sont des Canadiens français.

Exposition de chevaux

Pour la première fois dans notre province, il y aura les 16 et 17 août, à Montréal, une exposition de chevaux. L'hon. M. Bona Dussault a accordé un octroi de \$2,000 pour assurer le succès de cette exposition.

Les écoles techniques

L'hon. Dr Albini Paquette, secrétaire provincial, vient d'accorder un octroi substantiel à l'Ecole Technique de Québec, pour lui permettre d'améliorer son enseignement.

Cours d'agriculture

L'hon. M. Bona Dussault a assisté ces jours derniers à l'ouverture des cours d'agriculture, au Collège de la Pocatière. Ces cours sont suivis par les inspecteurs d'écoles, par des professeurs, tant laïques que religieux.

A la séance d'ouverture, le ministre était accompagné de M. Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture, M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles catholiques, M. Jean-Charles Magnan, chef du service de l'enseignement agricole.

L'industrie de la chaussure

Le Premier Ministre a réussi, la semaine dernière, à régler une grève sérieuse, celle des ouvriers en pulperie des Trois-Rivières. Cette nouvelle a été annoncée à la suite d'une longue conférence, tenue chez le Premier Ministre.

Le même jour, l'hon. M. Duplessis a reçu une délégation des représentants des manufacturiers de chaussures et de chefs ouvriers de Montréal. Il y a quelques semaines, un projet de contrat collectif pour la chaussure a été publié.

Les produits de chez nous

M. Henri Lavoie, chef du service de l'horticulture, a donné la semaine dernière une intéressante conférence, à Radio-Rurale. Il avait intitulé cette causerie: "Pourquoi nous devons consommer plus de produits de chez nous."

Un nouvel hôpital

Le député des Îles de la Madeleine, M. H.-D. Langlais, a eu le plaisir d'annoncer, dernièrement, l'ouverture d'un hôpital pour la région qu'il représente à la Législature.

La culture du tabac

L'hon. M. Henry Auger et l'hon. M. Bona Dussault se sont rendus cette semaine dans les comtés de Joliette et Berthier, où ils ont visité les plantations de tabac.

NOTES LOCALES

TEM. DE SYMPATHIE

Ci-dessous la liste des tributs floraux et offrandes de messes, adressés à la famille Godbout, de cette ville, à l'occasion du décès de M. Théodore Godbout:

Tributs floraux: M. Pierre Paquet, les enfants, les petits-enfants, M. J.D. Gagné et famille, Victoriaville; M. Arthur Durocher, Granby; M. le juge et Mme E. Marin; le maire T. D. Bouchard et famille; M. Antoine N. Morin, M. et Mme Frs Funk, Montréal; M. et Mme Jos. Lussier, famille Bernard Racicot, M. Hector Prud'Homme, M. et Mme L.P. Racicot, M. et Mme J.M. Paquet, Montréal; les directeurs et les employés de la Coopérative des Jardiniers Maraichers de Québec; personnel du bureau et des employés de la Manufacture Paquet et Godbout, Daigle Lumbrée, Montréal, M. Emerson S. Fee, M. et Mme Aurèle Morin, Ducloux et Payan, M. et Mme J.B.E. Durocher, M. et Mme Louis Payan, famille Alfred Denis, Montréal; famille Bell Thompson, M. E.L. Grenon, E.J. Maxwell Ltd., Montréal, M. et Mme C. Mercure, Louise et Olivette Godbout.

Offrandes de messes: Mlle Marie-Thérèse Ducharme, Rév. Soeur Bernard de Clairveaux, J. M., M. et Mme Paul Lanctôt, M. et Mme Maurice Lazard, M. et Mme Albany Bernard, Mlles Eugénie et Corinne Coderre, Sherbrooke; Mme et Mlles Bourgeois, Montréal, M. J.A. Trudeau, famille F. Daoust, M. Jos. Leblanc, Sherbrooke, M. et Mme Paul Lussier, M. et Mme Ernest Chartier, Mme C. L. Ledoux, M. et Mme Henri Morin, famille Mme L.H. St-Jean, Sherbrooke, Mlle Orosie St-Jean, Sherbrooke, notaire et Mme Horace St-Germain, Mme Ulric Bouvier, Montréal, Mlle Lyla LaRose, Montréal, Mme O. Jacques, M. Maurice Beauregard, M. et Mme J.S. Beauret, M. Emile Morin, Mme C. A. Brodeur et famille, M. Frs Jetté, Mlles Berthe et Eugénie Cartier, St-Antoine, famille J. L. Guillet, M. et Mme Albert Morin, M. et Mme Antonio Vincelette, M. et Mme René Mongeau, famille J.A. Côté, famille L.J. Bertrand, M. Jean-Louis Gendron, M. Jacques Cayer, M. Lucien Labossière,

M. Jean Ostiguy, Dr Eugène Turcot, M. Emile Champagne, Mme Magloire Côté, famille S. Bélie, M. et Mme Philippe Trudeau, Mlle J. Cullen, Montréal, Mlle J. Bricault, Montréal, R. Père L.E. Tremblay, K. Père J. Fortin, Mme Bruno Fontaine, Mlles Lachance, Waterville, Me., M. et Mme A. Lussier, Outremont, Mlles G. et A. Beauregard, M. et Mme Henri Sicotte, M. et Mme Louis Morin, Mlles Chalifoux, famille G. Dumas, M. Lorrain Dumas, M. et Mme Octave Auclair, M. et Mme E.O. Desjardins, R. Père André Dumas, O. P., M. Marcel Lajoie, M. U.H. Robert, Dr et Mme Emile Mathieu, l'abbé A. Renaud, Roxton, M. et Mme Joseph Godbout, M. Olivier Piché, Dr P. Poirier, Montréal, M. et Mme Georges Dufresne, M. et Mme J.O. Dupras, M. et Mme Hector Trahan, M. et Mme J.N. Poirier, Montréal, Mlle Yvette Poirier, Montréal, M. et Mme Maxime David, M. et Mme René Richer, les Anciens du Patronage, Mlle Angéline Tétrault, famille N. Tétrault, R. J.E. Tétrault, Farnham, famille Arthur Godbout, St-Georges de Beauce, M. Napoléon Godbout, M. le curé Arthur Kirouack, Dr J.A. Ernest Daigle, M. et Mme Charles E. St-Pierre, Outremont, M. et Mme Alph. Lussier, Outremont, Mlle Ida Tellier, Outremont, l'abbé T. Barré, Hôpital St-Charles, Mlle Emilienne Choinière, M. et Mme Fernand de Haerne, M. et Mme Arthur Laplante, les employés de la maison Paquet et Godbout, Mlle Eugénie Hudon, Sherbrooke, M. et Mme L.-Philippe St-Jean, Sherbrooke, l'abbé Louis Jodoin, Mlle Hélène Bélanger, Farnham, M. et Mme Arthur Ledoux, Mme Raoul Lamarche, Montréal, famille Dr O.E. De-nault, Sherbrooke, Mlle R.A. Hébert, Montréal, Mlle Berthe Cabana, familles Joseph Mathieu, Georges McNulty, St-Jean, M. et Mme Edwin Rioux, I'erville, Mlle Madeleine Bourgeois, M. et Mme Camille Hubert, M. et Mme G. Lavoie, Québec, Mme Herman Demers, Montréal, MM. Gaston et Roland Phénix, Mme M.O. David, M. et Mme Alfred Godbout, Montréal, M. et Mme Frank Delisle, Farnham, Mme L. Fabien Philie et famille, Mme

Armand Labaise, Montréal, Mlle Casavant, Mlle J. Leclerc, Montréal, M. Nap. Godbout, M. et Mme R.O. Gilbert, Rimouski, les employés de la maison Paquet et Godbout, M. Pierre Paquet, familles Antonio Godbout, Raoul Godbout, H.-L.-Godbout, l'abbé Maurice Godbout, Mme A.G. Fraser, petits-enfants Godbout, famille Narcisse Godbout, J. Armand Guertin, ptre, curé St-Louis de Bonsecours, M. l'abbé Gustave Vigneau, Hôtel-Dieu, Mme Georges Morin, les hospitalisés de l'Hôtel-Dieu, Mme Thomas Chalifoux, Patronage St-Vincent de Paul, M. l'abbé J.A. Girard, Mme Donat Bibeau, Mlle M. Gauthier, Sherbrooke, Mlle M. Anne Brien, St-Bernard, l'abbé A. Renaud, M. et Mme B. Béland, Montréal, famille A. Delage, Cercle Notre-Dame du Patronage, Mme G.N. Dubrulle, M. et Mme H.O. Cadorette, M. J.M. Eugène Guay, Montréal, Mme L.L. Getchell, Waterville, Mlle Léa Mercier, Mme Rodolphe Côté, Mlle Léone Getchell, Waterville, Me., Dr et Mme Paul Larivière, Montréal, M. Eugène Côté, La Cie Dussault et Lamoureux, M. et Mme Arthur Laplante.

STE-HELENE

Dernièrement a eu lieu le mariage de M. Armand Belval et de Mlle Marie-Blanche Raymond. Les mariés avaient pour témoins leurs pères MM. Georges Belval et Adélar Raymond. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Maurice DeGrandpré, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe. La chorale des Enfants de Marie fit le chant.

Le 15 juillet a eu lieu le mariage de M. Charles-Auguste Dalpé de St-Hugues et de Mlle Béatrice Cloutier de notre paroisse. Les mariés avaient pour témoins leurs pères M. Ferdinand Dalpé et M. Wilfrid Cloutier. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Maurice DeGrandpré. Pendant la messe du mariage, Mme J. Barnabé joua de beaux morceaux d'orgue.

M. l'abbé J. Morin, curé est revenu vendredi d'un voyage aux Etats-Unis visiter parents et amis. Pendant son absence la paroisse fut desservie par M. l'abbé Maurice DeGrandpré, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

—Le R. Père Antoine Pelletier, jésuite de Montréal est venu voir sa mère qui demeure chez sa fille Mme Stanislas Le-monde.

—Chez M. Pierre Saint-Onge Mme Lucien Saint-Onge et sa fille Mlle Jeanne d'Arc de Parent.

—Chez M. Etienne Dufault Mlle Flore Dufault, M. et Mme Bernard Dufault et leurs deux enfants M. et Mme David Dufault et leur fillette de Winchendon Mass.

—Mme Cyprien Poitras a eu le plaisir d'avoir la visite de sa fille Mme Clovis Grenache, accompagnée de sa fille Mlle Germaine et de son ami M. Réal Gheer de Leominster. A cette occasion il y eut réunion de parents chez MM. Euclide, Pantaléon et Alexandre Poitras frères de Mme Grenache.

—En visite chez M. H. Fafard et Mme H. Beauregard leur frère M. Misael Fafard de St-Eugène.

—Chez M. Toussaint Forest M. et Mme Albert Boucher et leurs enfants de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Georges Forest de Bristol, Mlles Lucia et Estelle Forest et M. Aimé Forest de St-Eugène.

—Chez MM. Philias Picard et Philias Lapierre Mme Adélar Picard, M. et Mme Ernest Caplette de Southbridge.

—Chez MM. Conrad et Henri Forest leur frère M. l'abbé Louis Forest curé, leur nièce Mlle Germaine Bolduc, leur neveu Michel Lavoie, de Saint-Ignace de Stanbridge.

—Chez Mlle Hélène Guertin une amie Mlle Germaine Grenache et son ami M. Réal Gheer de Leominster.

—Chez Mlles Duhamel leurs neveu et nièce Marcel et Madeleine Fontaine de Montréal.

—Chez M. le maire Louis Maril leurs enfants M. et Mme Rolland Maril de Waterbury en voyage de noces, M. Ronaldo Maril, M. et Mme Georges Guertin et leur fillette Georgette de Waterbury, M. Ismael Leduc de Montréal, père de Mme Maril, M. et Mme Rosario Le-

duc de Waterbury, M. et Mme Jacques Lachapelle de Montréal, tous sont retournés enchantés de leur voyage.

—Mme Louis Létourneau apprenait la semaine dernière la mort subite de son fils Aimé Napoléon qui demeurait à St-Paul de Métis, Alberta.

S.-JEAN-BAPTISTE

La famille P. Meunier de St-Charles-sur-Richelieu et M. le Dr Pierre-Edouard Meunier de Montréal, étaient en visite chez Mlle Délia Marquette, dimanche.

—Mme Brodeur de Belœil est en promenade chez Mlle Marquette.

—Mlle Blandine Meunier est revenue de Cowansville où elle a passé deux semaines chez son frère le notaire Meunier.

—Mlle Marie-Blanche Desnoyers est actuellement l'invitée de ses parents de Ste-Angèle.

—Mlle Marguerite Chabot passe quelques semaines à Saint-Hyacinthe, chez ses sœurs, Mmes Lambert et Laflamme.

VIANDES FUMÉES



de HOVEY

Délicieux "BACON" DE HOVEY

Excellente est la saveur de ce "bacon" fait de porc nourris au lait et traité à la fumée de véritable bois! Insistez pour avoir le "bacon" de HOVEY, et voyez sourire votre famille! Demandez le "bacon Breakfast", le Windsor ou le "bacon" dans la longue de HOVEY.

Chez votre marchand HOVEY PACKING CO. LTD. SHERBROOKE, P. Q.

FORD
Chaque Ford est le plus économique, 150 chevaux, 1937.
\$1.50 à \$2.50
Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement facile partout pour toutes les occasions.

HOTELS
Ménages à Pigeons de St. Location très favorable
\$1.50 à \$2.50
Simple, pas de prix plus élevés.
Ménages dans toutes les situations. Sherbrooke, Québec et St-H.

GRANDE VENTE POUR L'ÉCONOMIE DANS LA CUISINE
AUCUN PAIEMENT COMPTANT 3 ANS POUR PAYER!
— et nous vous allouons jusqu'à \$25 pour votre poêle usagé
Choisissez parmi ces marques de réputation mondiale
McCLARY • MOFFAT • WESTINGHOUSE
Dessus de Table
Grande surface de cuisson combinée avec dessus de table.
\$5.85 PAR MOIS, pendant 36 mois.
Buffet
C'est réellement un poêle de luxe.
\$7.10 PAR MOIS, pendant 36 mois.
L'électricité donne la sécurité
Avec un poêle électrique, il n'y a pratiquement aucun danger d'incendie, parce qu'il n'y a pas de flamme libre.
Et elle
FAIT GAGNER DU TEMPS, est ÉCONOMIQUE, est RAPIDE, est SÛRE, est COMMODE, est PONCTUELLE et MODERNE.

Les diplômes et prix au Collège Sacré-Coeur

Collation des diplômes et distribution des prix spéciaux aux élèves du collège Sacré-Coeur de St-Hyacinthe, sous la présidence conjointe de M. le chanoine J.-B. Nadeau, curé de la cathédrale et de M. l'abbé Alphonse Gervais, aumônier de l'institution.

DIPLÔMES (1936-1937)

Section scientifique et commerciale: MM. Jean-Paul Forest, Roland Fontaine, Rosario Julien, René Voghel.

Section commerciale: (4ème Commerciale): MM. Jean-Marie Lorange, Paul-Armand Benoit, Jean-Marie Lhoumeau, Guy Nadeau, Gérard Brouillette, Jean-Marie Sicotte, Rosario St-Laurent, Roland Phénix.

Médaille d'or de l'Amicale des Anciens Elèves du Collège au premier diplômé, M. Jean-Paul Forest.

Prix d'honneur offerts par le président de l'Amicale, M. Henri St-Jacques, au premier de chacune des deux premières classes: MM. Jean-Paul Forest et Jean-Marie Lorange.

Prix spéciaux de Religion, d'Excellence, de français, d'arithmétique, etc., au premier pour ces matières, dans chaque classe, offerts par M. le chanoine J.-B. Nadeau, curé de la cathédrale; par M. l'abbé Alphonse Gervais, par le C. F. Lucius, provincial, des Frères du Sacré-Coeur, par l'Imagerie St-Antoine, (FF. Maristes), par l'Amicale du Sacré-Coeur, par M. Ernest Chartier, Henri St-Jacques, M. E.H. Richer, M. M.-O. Montplaisir, M. Auguste Halley, M. Laurent Godbout.

3e Commerciale: Excellence, Roméo Fournier; religion, P.-L. Boulais; français, Roméo Fournier; anglais, Jack McDonald; comptabilité, Laurent Berthiaume; mathématiques, Roméo Fournier.

2e Commerciale: Excellence, Léon Hamel; religion, William O'Connell; application, Jean-Paul Fournier; français, R. Plamondon; anglais, Edouard Desjardins; mathématiques, Clément Dandeneault.

1ère Commerciale: Excellence, René Sicotte; application, Marcel Mongeau; religion, J.-Louis Sylvestre; français, Joseph Martineau; anglais, Joseph Rosell; arithmétique, Jean-Paul Pion; histoire naturelle, Maurice Lapointe.

Préparatoire Commerciale: Excellence, Jean-Marie Matte; application, Benoît Bastien; religion, Benoît Bastien; français, Jean-Marie Matte; anglais, A. Letarte; arithmétique, Roger Belhumeur; orthographe, Adrien Beaulac.

6e année: Excellence, Guy Maltais; application, G.-Etienne Lussier; religion, Léo-Paul Phénix; français, François Lapointe; mathématiques, Noël Chapat; anglais, Jacques Dumouchel; dessin, Benoît Duval.

5ème année: Excellence, Jean Marc Lauzon; application, J.-Marc Lauzon; religion, André Messier; français, Clément Corneau; anglais, Maurice Dupuis; arithmétique, F. Archambault; comptabilité, François Chapat.

4e année: Excellence, R. Ménard; application, C. Désautels; religion, R. Vincent; français, L. Bergeron; anglais, R. Archambault; arithmétique, Marcel Demers.

3e année: Excellence, Mario Sénécal; religion, L.-Philippe Vincent; application, R. Fournier; français, Gilles St-Amand; anglais, Roger Marcoux; arithmétique, Marcel Desrosiers; histoire naturelle, Claude Chartier Honneur, (assiduité et bonne conduite), en première section, M. Maurice Avon; en 2e section, M. J.-Paul Pion.

Musique: M. Gérard René.

Certificat de sténographie Gregg: MM. Jean-Paul Forest, Roland Fontaine, Rosario St-Laurent, Rosaire Julien, Jean-Marie Lorange, Paul-Armand Benoit.

Diplôme bilingue de dactylographie: J.-Maurice Lhoumeau, Jean-Paul Boulais, Jean-Paul Donais, René Voghel, Rosaire Julien, Maurice Dubreuil, Gérard Brouillette, B. Gaudette, M. Campbell, B. Casavant, Jean-Louis Richer, Jean-Marie

Lorange, Roger Plamondon, Paul-Armand Benoit, Guy Nadeau, Jack McDonald, Gilles Robert, Gilles Sicotte, Jean Sicotte, Marcel Hébert, Héliodore Lamothe, R. Blanchard, R. Daigneault, Laurent Berthiaume, Jean-Léon Hamel.

Sont classés membres de l'Association des Dactylographes du Canada: MM. Maurice Avon, Gilles Chabotte, G. Cadieux, Roger Dumont, Louis Dusseault, Edouard Desjardins, Jean Daunais, Pierre Desnoyers Clément Dandeneault, Clément Fournier, René Fournier, B. Gaudette, M. Gendreau, Pierre Gendreau, C. Guertin, Jean-Léon Hamel, Héliodore Lamothe, René Lussier, Léon Malo, Paul Morin, Joseph Martineau, Valens Ouellette, Gilles Philie, Roger Plamondon, R. Robillard, Gilles Robert, Pierre St-Jacques.

Assiduité et application aux pratiques de musique: Jean-Maurice Lhoumeau, Jean-Paul Daunais, Guy Nadeau, Claude Savary, Henri Faubert, Laurent Berthiaume, François Lapointe, Guy Maltais, Gérard René, P.-Emile Boulais, Jean-Marie Dupont, Jacques Dumouchel, R. Daigneault, D. Richer, Léo-Paul Phénix.

Certificats de comptabilité: MM. Paul-Armand Benoit, Roland Fontaine, Jean-Maurice Lhoumeau, Roland Phénix, R. Bellemare, Jean-Paul Forest, J. Marie Lorange, J.-Maurice Sicotte, Gérard Brouillette, Rosaire Julien, Guy Nadeau, Rosario St-Laurent, René Voghel.

Succès et application en comptabilité: Médaille d'or: P.-Armand Benoit, Roland Bellemare, Roger Fontaine, Jean-Paul Forest, Jean-Maurice Lhoumeau, Jean-Marie Lorange, Roland Phénix, Jean-Marie Sicotte, René Voghel.

Médaille d'argent: Maurice Avon, Laurent Berthiaume, R. Blanchard, R. Daigneault, J.-Paul Daunais, R. Fournier, B. Gaudette, Roland Ouellette, G. Robert, Pierre St-Jacques.

Médaille de bronze: Laurent Malo, Léon Hamel, Clément Dandeneault, René Lussier, C. Guertin, Maurice Bazinet, Louis Dusseault, Jacques Grisé.

PROMOTIONS

Sont promus au cours des finissants, section scientifique: Jean-Marie Lorange, Paul-Armand Benoit, Jean-Maurice Lhoumeau, Guy Nadeau, Gérard Brouillette, Jean-Maurice Sicotte, Rosario St-Laurent, Roland Phénix.

Sont promus au cours des finissants, section commerciale 4e: René Fournier, R. Blanchard, Maurice Avon, Jack McDonald, P.-L. Boulais, R. Daigneault, Pierre St-Jacques, Eugène Sicotte, B. Gaudette, J.-L. Richer, Gilles Philie, Pierre Dumouchel, Jean-Paul Daunais, Laurent Berthiaume, Roland Ouellette.

Sont promus en troisième commerciale: Léon Hamel, Ls Dusseault, Jacques Grisé, Clément Dandeneault, Edouard Desjardins, Léon Malo, Roger Plamondon, Maurice Bazinet, Jean-Paul Fournier, René Lussier, William O'Connell, Maurice Gendreau.

Sont promus en deuxième commerciale: René Sicotte, Joseph Martineau, Laurent Brouillette, G. Mailhot, G. Biron, René Belhumeur, Joseph Rosell, J. Berthiaume, P.-E. Boulais, Jean Daunais, E. Chagnon, Adrien Beaulac, Maurice Lapointe, R. Robillard, Gérard René, Gilles Tétreau, Maurice Boulais, Benoît Bastien, Jean-Paul Pion, Marcel Mongeau, C. Larocque, R. Dionne, Jean-Marie Matte, A. Letarte.

Sont promus en première commerciale: G. Hébert, François Lapointe, C. Daigneault,

G.-Etienne Lussier, Claude Savary, Jean-Paul Gauthier, Léo-Paul Phénix, Marcel Bernard, Benoît Duval, Gilles Pion, U. Déragon, Jacques Dumouchel, François Plouffe, Joseph Casavant, P.-M. Désautels, Guy Maltais, N. Chapat, R. Marchessault, Gilles Chartier, A. Rousseau, B. Chagnon.

Sont promus en sixième année: J.-Marc Lauzon, F. Chapat, P.-E. Préfontaine, D. Richer, André Messier, J.-Louis Beaudoin, Léon Després, R. Ostiguy, Maurice Dupuis, Jacques David, L.-P. Poitevin, Jean Rathé, F. Archambault, G. Colpron, Maurice Archambault.

Sont promus en cinquième année: R. Ménard, L. Bergeron, Marcel Demers, G. Pélouquin, R. Vincent, Maurice Chapat, C. Désautels, R. Archambault.

Sont promus en quatrième année: Mario Sénécal, M. Desrosiers, B. Messier, Gilles St-Amand, René Fournier, Marcel Demers, Louis-Philippe Vincent, Roger Marcoux, Jacques Chapat, Claude Chartier, Marcel Bernier, F. Philie, R. Faucher.

La rentrée des élèves, pensionnaires et internes est fixée au premier septembre. Celle des externes, le lendemain matin.

STE-ROSALIE

Ces jours derniers Mlle Simone Pelletier, fille de M. et Mme Emile Pelletier, épousait M. Georges-Henri Grenon de Saint-Simon.

Mlle Berthe Bernier, fille de M. Hercule Bernier épousait M. André Monast, fils de M. J. Monast de St-Mathias.

Soeur Dufresne et Soeur Ste-Suzanne des Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe, ont fait une quête dans notre paroisse ces jours derniers.

Soeur Ste-Rosalie des Srs St-Joseph de Saint-Hyacinthe, était en visite dernièrement chez sa soeur Mme Joseph Lemonde et Soeur St-Jean Climax, chez son père M. Joseph Lemieux.

Mlles Annette, Thérèse Gosselin en visite chez M. Georges Gosselin.

Mlle Françoise Labonté et Cécile Labonté de Montréal chez M. Albani Vertefeuille.

M. et Mme F.-Xavier Lapierre sont de retour après avoir passé deux mois dans l'Alberta dans l'Ouest chez leur garçon, Lucien Lapierre.

Mme Augustin Lemonde et sa famille sont allés passer un semaine à Drummondville, chez M. et Mme Ferdinand Girard.

Mme F.-Xavier Guilbert est de retour de Manchester après avoir passé un mois et demi chez sa fille Mme Guimond.

MUSIQUE



GAITE

à la

PHILHARMONIQUE



Son-nez joy-eux dai-rons

EDUCATION



SPORT

Programme de l'ouverture officielle des fêtes du centenaire de Sherbrooke et du festival annuel de l'Association des fanfares amateurs de la province de Québec.

SAMEDI, 31 JUILLET

7 hres 15: Parade des fanfares: l'Union Musicale des Trois-Rivières, l'Union Musicale de Joliette, l'Union Musicale de Shawinigan Falls et l'Harmonie de Sherbrooke.

8 hres: Salut à Gilbert Hyatt fondateur de Sherbrooke. Concert par les fanfares dans les différents parcs.

10 hres: Grand feu d'artifice au terrain de base-ball, rue Parc.

DIMANCHE, 1er AOUT

7 hres a.m.— Arrivée des musiciens au Marché Lansdowne.

10 hres.— Formation de la grande parade d'église composée des 10 fanfares et de toutes les sociétés catholiques escortant Son Eminence le Cardinal Villeneuve qui prendra place dans un carrosse tiré par des chevaux. La parade suivra le parcours suivant: Marquette, Peel, Gillespie Ball, Brooks, Aberdeen, Wellington sud, King ouest, King est et Parc jusqu'au terrain de l'Exposition.

11 hres.— Messe pontificale chantée par Son Excellence Mgr Prud'homme, sermon par les chanoines Emile Chartier et J. C. McGee. Cette messe sera chantée sur le nouvel amphithéâtre construit spécialement pour les fêtes du centenaire. Des autobus ramèneront les musiciens à leur hôtel respectif.

1 hre 30 p.m.— Concert par l'Harmonie de Sherbrooke à l'intersection des rues King et Wellington.

1 hre 30.— Les fanfares quittent leur hôtel et se rendent à l'intersection des rues King et Wellington pour le rassemblement.

2 hres.— Départ des 10 fanfares de l'intersection des rues King et Wellington et défilé par les rues King ouest, King est et Parc, jusqu'au terrain de l'Exposition.

2 hres 30.— Photographie officielle des 600 musiciens sur le nouvel amphithéâtre.

3 hres.— Bienvenue aux musiciens par Son Honneur le maire de Sherbrooke, le col. Emile Rioux, V.D.

3 hres 15.— Concert d'ensemble (Mass Band) 600 musiciens sous la direction du prof. Charles Delvenne.

3 hres 30.— Concert individuel, chaque fanfare exécutant une pièce de son choix.

7 hres.— Banquet à Son Eminence le Cardinal Villeneuve au Séminaire.

8 hres.— Banquet au New Sherbrooke pour les députés, maires, échevins et représentants des fanfares de l'Association, etc.

8 hres 30.— Au Parc Dufresne, hommage de l'Association des Fanfares Amateurs de la Province de Québec à feu Léon Ringuet. La Société Philharmonique de St-Hyacinthe et l'Harmonie de Drummondville réunies en une seule fanfare, donneront un concert composé exclusivement des pièces de feu Léon Ringuet. Ce concert sera dirigé successivement par le lt. Jos.-L. Gariépy et le prof. R. Nolet.

L'heure avancée est en vigueur. Comme vous voyez le programme de l'ouverture officielle des Fêtes du Centenaire de Sherbrooke est des plus intéressants, surtout pour nous, citoyens de Saint-Hyacinthe, puisque l'on rendra hommage à la mémoire de l'un des nôtres. Nous comptons qu'une forte délégation accompagnera la Société Philharmonique dimanche prochain, le 1er août.

ST-SIMON

M. Léon Chauvin inspecteur des fermes expérimentales en promenade chez M. H. Labonté.

Mlle Eva St-Charles de Montréal également en promenade chez M. Henri Labonté.

Mlle Colombe Desmarais de Montréal en promenade chez M. Aurèle Racine.

M. Philias Brodeur de Woonsocket en promenade chez M. Albéric Racine.

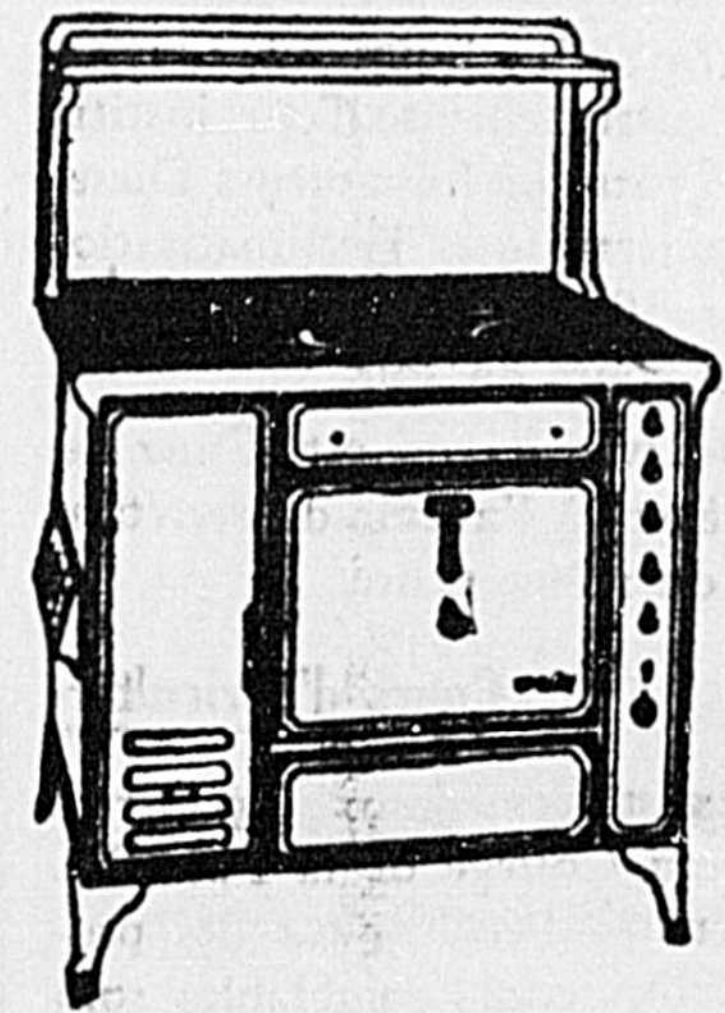
M. Alfred Vallières de New-Jersey, ses fils Henri et Maurice et sa fille Mariette en promenade chez M. Wilbrod Vallières.



"Je suis devenue excellente

cuisinière avec mon McClary"

Les femmes deviennent vite excellentes cuisinières lorsqu'elles font usage de ce Poêle Electrique McClary. A toutes les commodités modernes et avantages au point de vue économie, il joint une incomparable beauté. Fini émail-porcelaine à l'épreuve des taches, ivoire ou blanc avec éclatante garniture noire. Le dessus du poêle affecté à la cuisson est ingénieusement combiné avec une table de travail. Quant au four McClary — dont la chaleur est réglée automatiquement — il est justement réputé dans tout le pays.



—emploi de l'ÉLECTRICITÉ et du CHARBON avec ce McClary

Oui, ce poêle utilise le charbon et l'électricité—les deux à la fois ou chacun de ces combustibles séparément, à votre choix. Four électrique et quatre éléments électriques pour la cuisson. Un foyer à charbon et deux ronds à cuire.

Voyez ces McClary dans les magasins de la Southern Canada Power

POÊLES COMBINÉS ET ELECTRIQUES

McCLARY

Un Produit de la GENERAL STEEL WARES LIMITED

AUX PLUS GAIS moments de la vie

LA POSSESSION d'un McLaughlin-Buick a quelque chose d'indicible aux plus gais moments de la vie. Il semble que c'est l'auto qui convient, l'auto qui ne laisse rien à désirer, quand tout vous sourit. Ses lignes superbes excitent l'admiration... sa performance est une révélation! Mais placez-vous au volant, posez le pied sur l'accélérateur et goûtez cette sensation agréable que produit la puissance de son fameux moteur huit en ligne à soupapes en tête! Epreuvez la douceur du roulement merveilleux qui résulte de ses genoux mécaniques! Laissez-vous gagner par le confort luxueux de cette spacieuse carrosserie Fisher monacière à toit-tourelle! Voyez le nouveau McLaughlin-Buick... conduisez-le... aujourd'hui!



McLAUGHLIN-BUICK

JETTÉ AUTOMOBILE LTÉE

FRS JETTÉ, GÉRANT

55, RUE SAINT-FRANÇOIS TÉL. 546 SAINT-HYACINTHE

PRIX DEPUIS

'1207

(Série 44—Coupé sport avec strapontins)

Livré à l'usine, Oshawa, Ont. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avertissement.)

Paiements mensuels vous conviennent grâce au mode General Motors de paiements à terme.

M-207BF

VIGNETTES DE TOUS GENRES

TÉLÉPHONE MARQUETTE **4549**

JOUR et NUIT

PHOTOGRAVURE NATIONALE

282 RUE ONTARIO OUEST

PARIS ALIURY MONTREAL

LES SPORTS

Alfie Malfara fait pencher la balance en faveur de l'équipe de S.-Hyacinthe

C'est grâce à lui que les joueurs locaux peuvent l'emporter sur les gars d'Acton Vale, dimanche dernier. — Fort belle tenue du lanceur Bergeron. — Saint-Hyacinthe gagne avec 1 point contre 0.

L'une des plus belles joutes de la saison de base-ball a eu lieu dimanche dernier, entre l'équipe de Saint-Hyacinthe et celle d'Acton Vale. L'équipe locale eut raison de son adversaire par le résultat de 1 à 0. Pelchat et Alfie Malfara sont responsables de la victoire de l'équipe de Saint-Hyacinthe. A la quatrième manche, Pelchat frappa un deux-but et Alfie Malfara le fit compter avec un coup simple. Il ne faut pas oublier de citer à l'ordre du jour Bergeron, qui eut une fort belle tenue. Personne ne contesta la réelle valeur de ce lanceur à qui l'équipe locale est redevable de plusieurs victoires. Dans une joute comme celle de dimanche où le résultat était si incertain, Bergeron fit plus que son devoir en retirant pour son compte 6 hommes au bâton. L'équipe locale totalisa 5 coups sûrs contre 4 pour celle d'Acton Vale. Plasse, d'Acton Vale, compta

pour sa part 3 coups sûrs, tandis que le quatrième alla au crédit de Bouchard. Comptèrent des coups sûrs pour l'équipe locale: Pelchat, Ryan, Malfara, Daoust, Aubuchon. La joute ne dura qu'une heure et La joute ne fut conduite avec beaucoup de rapidité. A la quatrième manche, alors qu'aucun point n'avait encore été compté, Pelchat frappa un deux-but. Church et Ryan allèrent au bâton à tour de rôle, mais Pelchat ne put quitter son deuxième but. Malfara frappa alors un coup simple et fit compter Pelchat qui enregistra pour l'équipe locale, l'unique point de la joute. Le résultat fut de 1 à 0.

Saint-Hyacinthe:

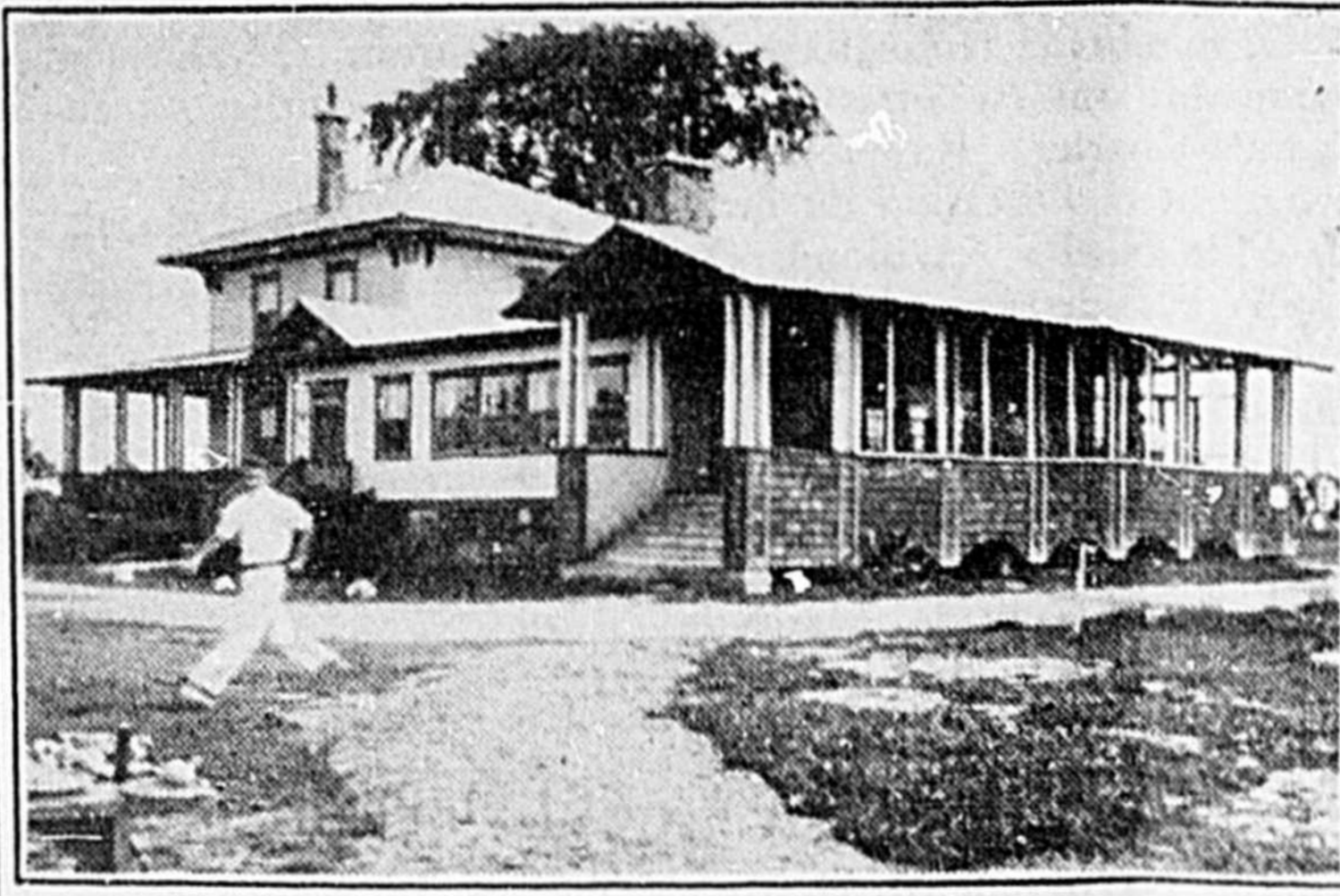
A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Pelchat, 2b	3	1	1	0	0
Church, a.c.	3	0	0	2	0
Ryan, c.c.	3	0	1	1	0
Malfara, 1b	3	0	1	10	0
Daoust, 3b	3	0	1	3	6
D'Anjou, c.g.	3	0	0	4	0
Bryant, c.d.	3	0	1	0	1
Aubuchon, r	3	0	1	7	0
Bergeron, 1	3	0	0	7	0
27 1 5 27 15 2					

Acton Vale:

Saint-Louis, c.d.	4	0	0	1	0	0
Plasse, c.c.	4	0	3	4	0	0
Bouchard, c.g.	4	0	1	3	0	0
Sharmel, 1	3	0	0	6	0	0
Gullbault, 2b	3	0	0	0	4	0
St-Amour, 1b	3	0	0	8	0	0
Leclerc, r	3	0	0	3	0	0
Charest, a.c.	3	0	0	3	1	0
Meunier, 3b	3	0	0	2	0	0
Roy	1	0	0	2	0	0
Lemoine	1	0	0	0	0	0
32 0 4 24 11 0						

Saint-Hyacinthe: 000 100 00x—0
Acton Vale: 000 000 000—1

Batteries: Sharmel et Leclerc; Bergeron et Aubuchon.
Sommaire de la joute: hit 3 buts, Aubuchon; hits 2 buts, Bouchard, Pelchat; coups sûrs, Sharmel, 5, Bergeron, 4; retirés au bâton, par Sharmel, 1, par Bergeron 6; but volé, Plasse; laissés sur les buts, Acton Vale 4, Saint-Hyacinthe 2; durée de la joute, 1 heure 15. Arbitres: Hill et Croze.



Une magnifique vue du chalet du Club de Golf de Saint-Hyacinthe, le long de la rivière Yamaska.

Les Panthères Noires se font battre à S.-Hyacinthe par les joueurs locaux

La fameuse équipe de noirs a dans notre ville la surprise de sa vie. — Résultat de 11 points contre 4, en faveur des nôtres. — Pelchat, Ryan, Flibotte et Daoust se distinguent.

L'équipe Panthères Noires, de la Ligue Provinciale, a eu la surprise de se faire battre à plate couture par l'équipe locale, dimanche soir dernier. Les joueurs de cette fameuse équipe de noirs ne s'attendaient pas à une telle mésaventure. Le résultat fut de 11 à 4, en faveur de l'équipe locale. La joute fut très mouvementée. Les Panthères Noires, se fiant à leur force, avaient compté 4 points à la fin de la quatrième manche. Mais la surprise de leur vie fut servie à la cinquième manche. L'équipe locale, qui n'avait pu compter un seul point depuis le commencement de la joute, se mit à les collectionner si vite qu'ils se complaient par 11, à la fin de la manche. Les joueurs de l'équipe locale purent ensuite se reposer. Mais les Panthères Noires n'en revinrent pas du reste de la rencontre. Ils n'ajoutèrent plus un seul point aux 4 qu'ils avaient comptés précédemment. Il

Saint-Hyacinthe:

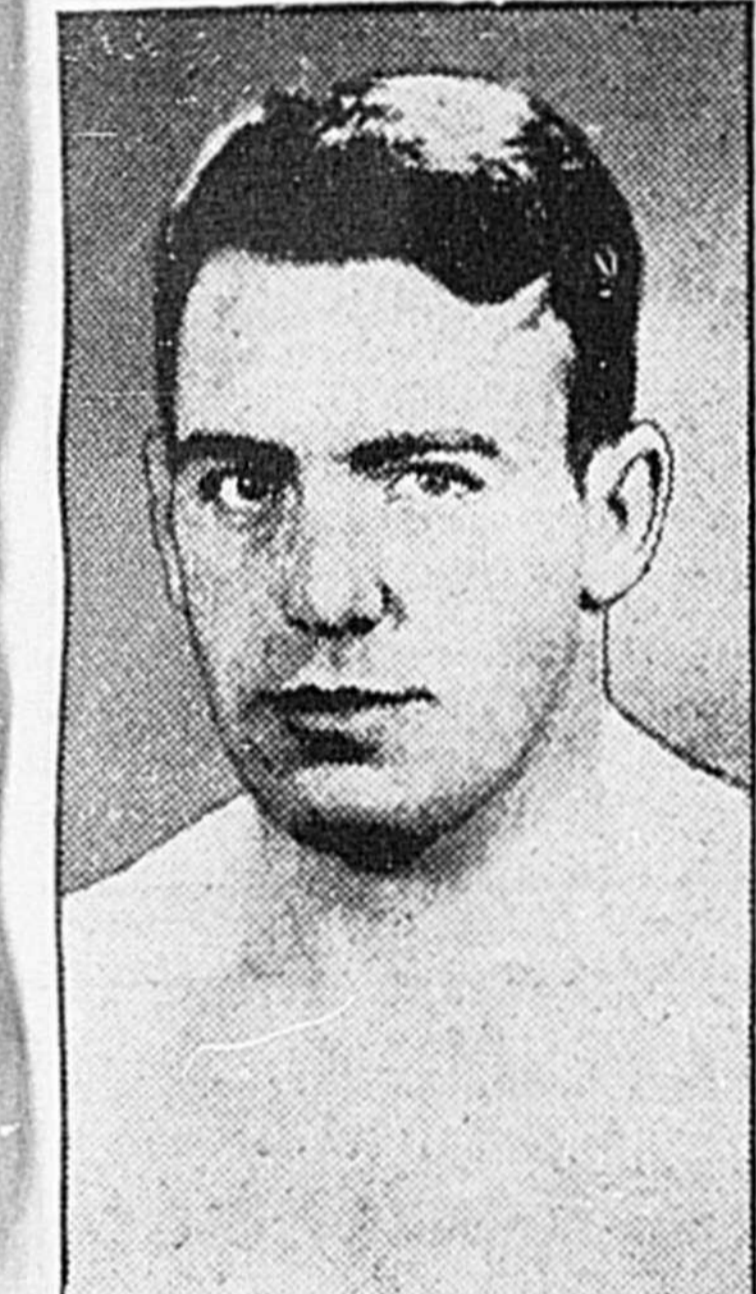
A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.	
Pelchat, 2b	5	1	2	1	0	0
Church, a.c.	5	1	2	0	3	2
Ryan, c.d.	4	1	2	0	0	0
Malfara, 1b	4	1	1	12	0	0
Daoust, 3b	5	1	2	0	4	0
D'Anjou, c.g.	2	1	0	2	0	0
Bryant, 1	2	1	1	0	6	6
DeLottinville, r	3	2	1	4	0	3
Flibotte, c.c.	4	2	2	1	0	0
34 11 11 21 13 2						

Panthères Noires:

Wilkinson, c.c.	4	0	0	3	1	0
Mitchell, 3b	4	0	0	2	3	0
Logan, 2b	4	1	1	3	2	0
Cleveland, c.g.	2	1	2	2	0	0
Robinson, c.d.	2	0	0	2	0	0
Bacon, a.c.	2	2	1	1	3	2
Pace, 1b	3	3	2	7	2	0
Birch, r	2	0	0	0	0	0
Davidson, 1	2	0	0	0	0	0
Fleming, 1	1	0	0	0	0	0
26 4 6 21 11 2						

St-Hyacinthe: 000 0110 0xx—11
Panthères Noires 021 100 0xx—4

Batteries: Bryant et DeLottinville; Davidson, Fleming et Birch.
Sommaire de la joute: hit 3 buts, Cleveland; coups sûrs, Davidson 0, par Fleming 2; double-jeu, Davidson, Logan, Pace, Church, Malfara, Daoust; buts sur balle, par Davidson 6, par Fleming 1; retirés au bâton, par Bryant, 2, par Fleming; 1er but sur erreur, Bryant, Flibotte, Mitchell 2; hits sacrifice, Cleveland, Robinson; but volé, Bryant laissés sur les buts, Saint-Hyacinthe, 7, Panthères Noires, 4; hit du lanceur, Ryan, Cleveland.
Durée de la joute: 1 heure 30. Arbitres: Dufour et Vincent.



Le fameux JACQUES TRUDEAU, qui se mesurera ici avec Joe Devalto, samedi soir, dans la finale 2 dans 3, 90 minutes.

Le célèbre Yvon Robert vainc le redoutable lutteur W. Davis, de l'Oklahoma

Yvon Robert doit faire appel à toute sa science pour venir à bout du géant américain. — Davis un rude adversaire. — Léo Lefebvre vainqueur de Jerry Monoham. — Deux combats déclarés nuls.

Yvon Robert, champion mondial de la lutte, a vaincu hier son adversaire Wee Wellie Davis, de l'Oklahoma, samedi dernier. Le combat fut assez dur et il était évident que Robert avait affaire à un adversaire redoutable. Outre sa taille énorme, Wellie Davis est un brutal. Ce n'est qu'en y mettant toute sa science de la lutte qu'Yvon Robert parvint à le renverser. Le géant de l'arène, comme on appelle Davis, est le plus rude lutteur qu'on ait vu depuis longtemps. Joignant à sa force beaucoup de rudesse, il était décidé à livrer au champion du monde une lutte sans merci. En effet, Yvon Robert eut fort à faire au début de l'engagement. Davis se montra tellement brutal que, 5 minutes après le commencement du premier assaut, l'arbitre concéda la chute à Robert. Mais Yvon Robert avait en le temps de montrer sa valeur. Il prouva l'endurance dont est capable un champion de grande classe. A la reprise du combat, Robert se porta à l'attaque et donna une bonne démonstration de sa science de la lutte. Il coucha Davis au bout de 15 minutes. Celui-ci, malgré sa haute taille et sa force, ne put résister à la chef de bras que Robert sait mettre en valeur. Le combat entre Yvon Robert et Wee Wellie Davis était de 2 dans 3, il mit à 90 minutes.

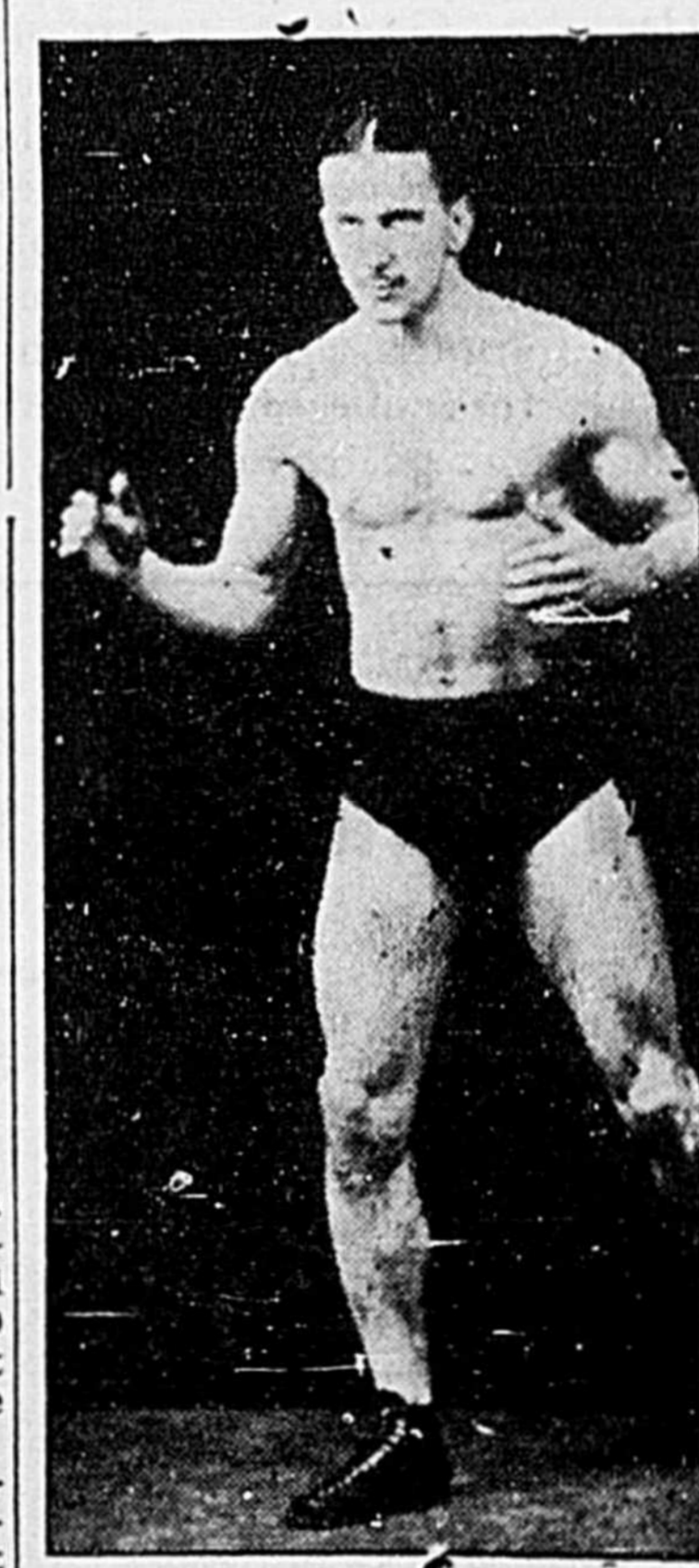
Le premier engagement au programme de la soirée était de 20 minutes ou une chute. Bob Girard eut comme adversaire Jack Riley. Girard remplaça Otto Von Zuppe, incapable de se présenter à cause d'un accident survenu la semaine précédente. Ce combat fut déclaré nul.

Dans les 30 minutes, on présenta Félix Miquet, champion de France, vs Dr Freddie Myers de New York. Ce combat fut déclaré nul.

LIGUE FEDERALE

Fédérale, au 25 juillet:

G.	P.	Pe.
Chambly	14	3 824
Saint-Hyacinthe	10	4 714
Acton Vale	8	7 533
Bedford	5	8 385
Farnham	4	11 266
Iberville	3	11 214



Le lutteur JEAN-LOUIS RENAUD, qui sera l'adversaire du Russe Yvan Rasputin, à Saint-Hyacinthe, samedi soir prochain.

CHAMBLY L'EMPORTE SUR ACTON VALE

Chambly, 26.—Le club Chambly a remporté sa deuxième victoire de la journée, en battant Acton Vale hier soir, par 3 à 1. Ancours de cette partie, Charlie Calvert, Georges Gravel et Béliveau exécutèrent deux doubles-jeux.
Score par manches:
Acton Vale 100 000 0—1 7 1
Chambly 000 003 x—3 5 0
Batteries: Poliquin et Gullbault; Charlie Calvert et Oglemans.
Position des équipes de la ligue

BEDFORD AUSSI BATTU PAR L'IBERVILLE

Iberville, 26.—Le club Iberville a causé une bonne surprise hier soir en battant le Bedford par 5 à 3. Bill Tarte a lancé une belle partie en accordant seulement 5 coups sûrs au Bedford. Cette défaite était la deuxième de la journée pour le Bedford.

Score par manches:
Bedford 000 21—3 5 2
Iberville 410 00—5 8 2
Batteries: Simard, Ward et Perron; Bill Tarte et Charlie Dallaire.

SOIREE DE LUTTE DE SAMEDI SOIR

On verra aux prises Jacques Trudeau et Joe Devalto. — Jean-Louis Renaud contre le Russe Rasputin. — Kid Lyons vs Van Dommenlin.

Les prochaines rencontres de lutte à Saint-Hyacinthe, auront lieu samedi soir, 31 août, au stade Grand Trunk, situé à l'arrière de l'Hotel Grand Trunk, rue Laframboise.

Voici le programme:
Finale, 2 dans 3, 90 minutes: Jacques Trudeau vs Joe Devalto.
Semi-finale, 2 dans 3, 60 minutes: Jean-Louis Renaud, champion provincial vs Yvan Rasputin.
Combat de 50 minutes: Kid Lyons vs Van Dommenlin.
Combat de 20 minutes: Lucien Grégoire vs Cyclone Lecavalier.

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

LE FAMEUX CHAMBLY BAT LE BEDFORD

Bedford, 26.—Le fameux Chambly est venu battre le Bedford hier après-midi par le score de 7 à 3. Paul Calvert a lancé une bonne partie pour les visiteurs en accordant seulement 6 coups sûrs aux frappeurs locaux.

Score par manches:
Chambly: 100 303 000—7 12 1
Bedford: 003 000 000—3 6 1
Batteries: Paul Calvert et Oglemans; Perron et Lamontagne.



PAUL PRATTE et DOUG, SEELY, de l'équipe de balle molle Do-nahue, de cette ville.

PRECAUTIONS QUE DOIVENT PRENDRE LES BAINEURS

Les dix commandements du baigneur prudent. — En matière de bain, la prudence reste la mère de la sûreté.

A ce temps-ci de la belle saison, les directeurs de la Ligue de Sécurité de la province de Québec rappellent à tous leurs membres les dangers inhérents à la natation et leur font parvenir une lettre circulaire sur laquelle sont inscrits les dix commandements du baigneur. Les voici:

- Apprenez à bien nager et à vous reposer tout en flottant; — attendez au moins deux heures après chaque repas avant de vous lancer à l'eau; — ne plongez jamais dans un endroit qui ne vous est pas familier; — ne vous baignez jamais alors que vous êtes seul et tenez-vous près d'un bon nageur; — ne vous aventurez jamais seul au loin; — éloignez des courants violents; — ne vous baignez jamais lorsque vous êtes fatigué ou que vous avez bien chaud et surtout faites examiner votre coeur; — ne changez jamais de place dans une embarcation car vous pourriez la faire chavirer — si elle chavire, agrippez-vous à elle; — si vous êtes victime d'un accident quelconque, ne tenez jamais vos mains au-dessus de votre tête — demeurez calme et criez distinctement; — apprenez les diverses méthodes de ressuscitation.

EN ROULANT MA BOULE, ROULANT!

JE ME ROULE UNE CIGARETTE AVEC LE TABAC VOGUE, CAR

VOGUE est en Vogue!

TABAC À CIGARETTES VOGUE 10¢ le paquet

VOGUE signifie VALEUR

Les propriétaires de Pontiac 1937 sont étonnés qu'un auto si gros puisse être SI ÉCONOMIQUE

PONTIAC est une voiture qui offre des surprises fort agréables! A voir cet auto si gros et si beau vous n'auriez pas l'idée qu'il puisse être acheté à raison de quelques cents seulement de plus par jour que les autos les moins chers. C'est pourtant bien le cas, et l'économie du Pontiac a été faite de réduire même cette légère différence de prix. Nombre de propriétaires de 1937 rapportent 25 milles et plus au gallon. Malgré son empattement de 117 pouces, sa dimension et son poids supérieurs... choses qui accroissent le confort, la sécurité, la souplesse et l'aplomb... Pontiac est une des voitures les plus économiques, l'auto économique de l'année. Or, avant d'arrêter votre choix sur n'importe quel auto, de n'importe quel prix, voyez et conduisez le nouveau Pontiac. Sa possession est si facile grâce aux paiements mensuels adaptés à votre bourse du mode General Motors de paiements à termes.

PRIX DEPUIS \$925.

COUPÉ SPORT AVEC STRAPONTINS livré à l'usine. Oshawa. Ont. Taxes du gouvernement. ment. licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis.)

JETTÉ AUTOMOBILE LTÉE
FRS JETTÉ, DIR.-GÉRANT
55, RUE S.-FRANÇOIS S.-HYACINTHE

excellente pour la DIGESTION

WRIGLEY'S DOUBLE MINT CHEWING GUM PEPPERMINT FLAVOR

excellente pour les DENTS

NOTES LOCALES

LES SPORTS

LIGUE DE TENNIS

Résultat des Joutes Jouées au tennis du Club de Golf, vendredi, 23 juillet.

L'équipe de tennis Lachapelle a défaut celle du Club de Golf par 5 à 0.

Simple féminin: Mlle Gilberte Laplante défait Mlle Olivette Chalifoux: 6-4 6-3.

Simple masculin: M. Léopold St-Amant défait M. Maurice Laporte: 6-1 6-1.

Double féminin: Mlles Madeleine Lord, Madeleine Dansereau ont défait Mlles Hélène Marin, Berthe Delage: 6-4 6-4.

Double masculin: MM. Paul-Emile Lord, Laurent St-Amant ont défait MM. Paul-Emile Chagnon, N.A. Deschênes: 5-7 6-4 6-3.

Double mixte: Mlle Thérèse Lachapelle, M. Bernard Blanchard ont défait Mlle Estelle Morin, M. Marcel Naz: 7-5 6-4.

L'équipe Papillon a reçu celle des Francs-Rigolos et l'a défaits par 4 à 1, lundi, 26 juillet.

Simple féminin: Mlle Yvette Vizer (Francs-Rigolos) défait Mlle Olivette Dumaine (Papillon) 6-0 6-4.

Simple masculin: M. Jacques Cayer (Papillon) défait M. Alfred Camden (F.R.) 6-1 6-0.

Double féminin: Mlles Solange Archambault, Gisèle Picard (Papillon) défait Mlles Marie-Paule Vizer, Jeanne Charpentier (F.R.) 6-3 6-4 6-4.

Double masculin: MM. Henri Oulmet, Roland Mard (Papillon) défait MM. Marcel Beaugard, Maurice Bernier (F.R.) 5-7 6-3 6-3.

Double mixte: Mlle Renée Larose, M. Léo Michon (Papillon) défait Mlle Pierrette Désautels, M. J. Dauphinais (F.R.) 6-2 6-4.

L'équipe du Club de Golf visite l'équipe Lachapelle et la défait par 4-1, mercredi, 28 juillet.

Simple féminin: Mlle Fabienne Chalifoux défait Mlle Gilberte Laplante: 6-4 2 0-6 0.

Simple masculin: Dr Guy Pothier défait M. Léopold St-Amant, 6-7 1-5.

Double mixte: M. Roland Beaulieu, Mme Roland Beaulieu défait Mlle Thérèse Lachapelle, M. Bernard Blanchard, 5-6 6 — 7-3 3.

Double féminin: Mme L. Deslauriers, Mlle Henriette Dérome défait Mlles Madeleine Lord et A. Lachapelle, 6-6 — 3-3.

Double masculin: M. Lorenzo Picard, Dr A. Gosse- lin défait MM. Laurent St-Amant et Paul-Emile Lord, 6-6 — 3-2.

PROCHAINES JOUTES DE BALLE MOLLE

Terrain de la Gotham: 1 août: Hôtel Ottawa vs Donahue 2 août: Donahue vs Penman 4 août: Gotham vs M.O. David

Terrain du quartier 1: 1 août: Christ-Roi vs Gotham 2 août: Christ-Roi vs M.O. David 4 août: Penman vs Christ-Roi

Le Base-Ball

L'équipe locale rencontrera celle de Chambly, dimanche après-midi (2 hres), et celle d'Iberville le soir à 6 hres.

Il y aura une excursion pour Chambly. Le prix est de 70 sous aller et retour et le départ se fera du Marché centre, à 12 hres 45 (midi et quarante-cinq).

BALLE MOLLE

Terrain de la Gotham: 25 juillet: Hôtel Ottawa 7; vs Gotham, 14. 28 juillet: Hôtel Ottawa 9; vs Penman, 0.

Terrain du quartier 1: 26 juillet: Donahue 14; vs Christ-Roi, 4. 28 juillet: M.O. David, 9; vs Donahue, 6.

LA POSITION DES EQUIPES DE BALLE-MOLLE

	P.J.	P.G.	P.P.	P.e
Gotham	22	17	5	772
Hôtel Ottawa	22	14	8	636
Donahue	23	14	9	609
Christ-Roi	22	11	11	500
M.O. David	21	7	14	333
Penman	20	2	18	100

FEU NAZAIRE CASAVANT

M. Nazaire Casavant, veuf de Marie-Louise Brodeur, est décédé ici samedi dernier, à l'âge de 75 ans et 7 mois. Il ne laisse qu'une fille, Mlle Diana Casavant. Lui survivent également un frère, M. Théophile Casavant, et deux sœurs, Mmes Frédéric Blanchard et Damase Arpin, de cette ville. Les funérailles ont eu lieu mardi, à la cathédrale, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enry. La levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-B. Nadeau, curé de la paroisse, le service funéraire chanté par M. l'abbé Eugène Tétrault, aumônier du Collège de Farnham, assisté de MM. les abbés Eucher Martel et Pierre Loisel, comme diacre et sous-diacre. Aux autels latéraux, des messes furent dites par MM. les abbés Gilbert Spénard et L.-P. Breton. Les porteurs étaient MM. Joseph Saint-Pierre, M. Fortin, M. Desmarais, Rémi Tétrault, M. Fredette et Alexandre Leboeuf. Le deuil était conduit par le frère du défunt, M. Théophile Casavant; ses beaux-frères, MM. Frédéric Blanchard et Damase Arpin; ses neveux, MM. Albéric Laroche, Dr Hyacinthe Breton, Origène Casavant, Roland Blanchard, Charles Casavant, de Saint-Gabriel de Brandon, Roger Marsan, Omer Bonin, Sherbrooke; ses cousins, Albert et Henri Bonin, Montréal; Hector et Joseph Malo, de Saint-Damase; Léon Leboeuf, Saint-Denis; Alfred Bouvier, La Présentation.

REMERCIEMENTS

La famille John Delorme, de S.-Simon de Bagot, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Delorme, décédée le 23 juillet, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

REMERCIEMENTS

La famille R. Jetté de passage pour une quinzaine chez M. et Mme Wilfrid Lussier. —Mlle Marie-Louise Phaneuf de Drummondville chez sa sœur Mlle Angella Phaneuf. —M. Salomon Lambert est l'hôte de M. Eusèbe Gaudreau. —M. et Mme W.P. Beaugard, Mlle Marie-Antoinette, M. Arthur Beaugard de Montréal de passage chez M. et Mme Osias Hébert et Mme Amedée Brodeur. —Mlles Berthe et Cécile Pratte de St-Henri passent quelques semaines chez Dr et Mme Léonidas Lague.

STE-MADELEINE

—Mlle Marie-Louise Phaneuf de Drummondville chez sa sœur Mlle Angella Phaneuf. —M. Salomon Lambert est l'hôte de M. Eusèbe Gaudreau. —M. et Mme W.P. Beaugard, Mlle Marie-Antoinette, M. Arthur Beaugard de Montréal de passage chez M. et Mme Osias Hébert et Mme Amedée Brodeur. —Mlles Berthe et Cécile Pratte de St-Henri passent quelques semaines chez Dr et Mme Léonidas Lague.

Derniers prix du marché

ANIMAUX VIVANTS	
Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 26 juillet 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.	
Porcs vivants	
Porc à bacon (Select)	
190 à 230 lbs... 10.35 à 10.50	
Prime de \$1.00	
Porc à bacon	
180 à 230 lbs... 10.35 à 10.50	
Porc à boucherie	
160 à 240 lbs... 9.85 à 10.00	
Porc léger	
120 à 160 lbs... 9.35 à 9.50	
Porc lourd	
240 à 270 lbs... 9.85 à 10.00	
Extra lourd	
270 lbs ou plus... 9.35 à 9.50	
Truie	
120 à 160 lbs... 6.50 à 7.50	
Veaux de lait	
Choix	7.00 à 7.50
Bon	6.00 à 6.50
Moyen	5.00 à 6.00
Commun	4.00 à 4.50
Veaux de champ	
Bon	3.75 à 4.00
Moyen	3.25 à 3.50
Commun	2.75 à 3.00
Agneaux du printemps	
Choix	\$8.00
Moyen	7.00
Commun	6.00
Moutons	
Bon	3.00 à 3.50
Commun	2.00 à 2.50
Vaches	
Choix	4.50 à 5.00
Bonne	4.00 à 4.25
Moyenne	3.00 à 3.50
Commune	2.25 à 2.75
Très commune	1.50 à 1.75
Taureaux	
Choix	3.75 à 4.25
Bon	3.25 à 3.50
Moyen	3.00 à 3.25
Commun	2.50 à 3.00
Taures	
Choix	6.50 à 7.00
Bonne	5.50 à 6.00
Moyenne	4.50 à 5.00
Commune	2.50 à 3.00
Bouillons	
Choix	9.00 à 9.50
Bon	7.50 à 8.00
Moyen	6.00 à 7.00
Commun	4.50 à 5.50
Commun léger	3.00 à 4.00

REUNIONS DE VENDEURS

M. J.-A. Dumaine, représentant de la Compagnie Imperial Oil, district de Saint-Hyacinthe, recevait mercredi soir dernier, à l'Hôtel Ottawa de cette ville, les vendeurs de sa firme ainsi que quelques personnages du bureau de Montréal. Un agréable programme de vues animées avait été préparé pour cette circonstance. Deux pellicules publicitaires, intitulées: *Le docteur prescrit* et *Le long de la route*, ont été montrées aux assistants. Ces pellicules françaises, tournées à Montréal, ne comptaient dans leur distribution que des acteurs canadiens-français: Bernard Hogue, Rose Comète (Rosine), Gratien Gélinas, Louis Lapointe, Gaston St-Jacques, de la Société d'Opérette, sous l'habile direction de Louis Chartier. Ces acteurs, débutants devant l'objectif, ont su se tirer d'affaires d'une manière parfaite. La soirée, sous la présidence de M. N.W. Beaudry, gérant adjoint des ventes, s'est terminée par un goûter. Durant la soirée, M. G.W. Connor adressa la parole aux représentants de la compagnie dans la région.

REMERCIEMENTS

Mlle Diana Casavant remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, à l'occasion du décès de M. Nazaire Casavant, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

REMERCIEMENTS

En visite dimanche dernier chez M. et Mme Alfred Marois leurs deux fils Alphonse et Conrad Marois des Etats-Unis. —M. Léo Beaugard de Cleveland, Ohio chez sa mère, Mme Joseph Beaugard. —Chez M. Marc McDuff recevait la semaine dernière la visite de M. et Mme Alcidas McDuff et leur fils Oswald de Waterbury, Connecticut. —M. et Mme Philippe Bourret et leurs enfants de Versailles Connecticut, M. et Mme Théodore Lafleur de West Springfield ainsi que M. Fred Dubour, M. et Mme Alphonse Gauvin de Baltic Connecticut, tous en promenade chez M. N. Bail. —M. et Mme Wilbrod Larue de Montréal, M. Germain Girard de Saint-Hyacinthe visitent chez M. Ernest Girard. —M. Bernard Jacques des Etats-Unis, passe quelque temps chez ses parents M. et Mme I. Jacques.

REMERCIEMENTS

En visite dimanche dernier chez M. et Mme Alfred Marois leurs deux fils Alphonse et Conrad Marois des Etats-Unis. —M. Léo Beaugard de Cleveland, Ohio chez sa mère, Mme Joseph Beaugard. —Chez M. Marc McDuff recevait la semaine dernière la visite de M. et Mme Alcidas McDuff et leur fils Oswald de Waterbury, Connecticut. —M. et Mme Philippe Bourret et leurs enfants de Versailles Connecticut, M. et Mme Théodore Lafleur de West Springfield ainsi que M. Fred Dubour, M. et Mme Alphonse Gauvin de Baltic Connecticut, tous en promenade chez M. N. Bail. —M. et Mme Wilbrod Larue de Montréal, M. Germain Girard de Saint-Hyacinthe visitent chez M. Ernest Girard. —M. Bernard Jacques des Etats-Unis, passe quelque temps chez ses parents M. et Mme I. Jacques.

TEM. DE SYMPATHIE

De nombreux témoignages de sympathie ont été adressés à la famille Charles Raymond, de cette ville, à l'occasion du décès de Mlle Noëlla Raymond. On trouvera ci-dessous la liste des tributs floraux et offrandes de messes:

Tributs floraux: famille J.-C. Raymond, maison Gaucher, Armand Trudeau, Raoul Trudeau, les Enfants de Marie de la Cathédrale, famille Rémi Raymond, Actionnaires de la maison Fournier.

Offrandes de messes: Mlle Eugénie Raymond, M. et Mme William Raymond, Mme Sabin Raymond, M. l'abbé Louis Raymond, Mlle Rose Mallette, Officiers du Revenu National, Mme Gspard Turcot, famille B.-J. Hébert, Mme G.S. Dupré Mme F. et Mlle Annie Quick, C.E. Gagnon, M. et Mme C.E. Fournier, Mme Joseph Lambert et Mlle Antoinette Lambert, Mme J.N. Dubrulle, famille H. Brousseau, Mlle Rose Lambert, M. et Mme Oscar Côté, Mme Ephrem Langlois, Mlle Anna Dagenais, Mlle Parent, les membres du club de Tennis Papillon, Congrégation des Jeunes gens de la cathédrale, Congrégation des Enfants de Marie de la Cathédrale, Mlle Adrienne Caron, Mlle Monique Mineau.

Offrandes de messes: ses enfants Charles, Fernand et Roger Arpin, Alexis Leduc, Léo Daoust, Régis Arpin, Mme Armand Desjardins, Raymond, Bernard et Guy Liboiron, M. et Mme Dominique Potvin, famille Léon Gaudette, M. et Mme Albert Potvin, Dr et Mme Ernest Daigle, St-Hyacinthe.

Offrandes de messes: ses enfants, ses frères et sœurs, famille Joseph Morin, M. et Mme J.C.A. Turcotte, M.P.P., M. l'abbé Leclair, MM. les abbés Albert et Armand Salvail, R. Soeur Léon de Sicile, Beloeil, M. l'abbé Aimé Mathieu, Raoul Gaudette, Dr Ernest Daigle, les employés de la maison Charles Arpin, M. et Mme Dominique Poitevin, M. et Mme Robert Saumier, M. et Mme Léopold Larivière, familles Noël, Mme Georges Morin, Albert Sansoucy, Mlle Esther Brunault.

Cette fabrique dont les travaux de construction avancent rapidement, sera des plus modernes.

REMERCIEMENTS

Les familles Lucien Marcheseault, Ulric Gaudette, Arthur Demay, Noël Loranger, Mlle Hermiline Gaudette remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Joseph Gaudette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

REMERCIEMENTS

Les familles Lucien Marcheseault, Ulric Gaudette, Arthur Demay, Noël Loranger, Mlle Hermiline Gaudette remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Joseph Gaudette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

REMERCIEMENTS

Les familles Lucien Marcheseault, Ulric Gaudette, Arthur Demay, Noël Loranger, Mlle Hermiline Gaudette remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Joseph Gaudette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

LA TEMPERATURE

Du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, sis au Séminaire:

Date	Max.	Min.
22	87	67
23	89	67
24	83	63
25	87	70
26	84	62
27	70	58
28	75	59

TEM. DE SYMPATHIE

On trouvera ci-après la liste des tributs floraux et offrandes de messes, adressés à la famille Arpin, de Saint-Ours-sur-Richelieu, à l'occasion du décès de M. Eugène Arpin:

Tributs floraux: ses enfants Charles, Fernand et Roger Arpin, Alexis Leduc, Léo Daoust, Régis Arpin, Mme Armand Desjardins, Raymond, Bernard et Guy Liboiron, M. et Mme Dominique Potvin, famille Léon Gaudette, M. et Mme Albert Potvin, Dr et Mme Ernest Daigle, St-Hyacinthe.

Offrandes de messes: ses enfants, ses frères et sœurs, famille Joseph Morin, M. et Mme J.C.A. Turcotte, M.P.P., M. l'abbé Leclair, MM. les abbés Albert et Armand Salvail, R. Soeur Léon de Sicile, Beloeil, M. l'abbé Aimé Mathieu, Raoul Gaudette, Dr Ernest Daigle, les employés de la maison Charles Arpin, M. et Mme Dominique Poitevin, M. et Mme Robert Saumier, M. et Mme Léopold Larivière, familles Noël, Mme Georges Morin, Albert Sansoucy, Mlle Esther Brunault.

REMERCIEMENTS

Les familles Lucien Marcheseault, Ulric Gaudette, Arthur Demay, Noël Loranger, Mlle Hermiline Gaudette remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Joseph Gaudette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

REMERCIEMENTS

Les familles Lucien Marcheseault, Ulric Gaudette, Arthur Demay, Noël Loranger, Mlle Hermiline Gaudette remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Joseph Gaudette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

REMERCIEMENTS

Les familles Lucien Marcheseault, Ulric Gaudette, Arthur Demay, Noël Loranger, Mlle Hermiline Gaudette remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Joseph Gaudette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

RETRAITE FERMEE

Du 3 au 6 septembre, il y aura à Granby une retraite fermée pour les demoiselles. Toutes celles de Saint-Hyacinthe qui désirent quelques renseignements à ce sujet peuvent s'adresser, d'ici au 30 août, à Mlle B. Lussier, 267, rue Cascades, ou 9, rue Raymond, Tél. 399j.

MONT ST-GREGOIRE

Le R.P. P. Bernard, S.J., de Montréal était récemment de passage dans sa famille, en route pour un voyage aux Etats-Unis. Le jeune Père partira en septembre pour les missions de Chine.

M. A.E. Moquin et sa fille Mme J. Robillard de Brattleboro, M. et Mme M. Laplan-

REMERCIEMENTS

Un cordial merci à tous ces généreux souscripteurs de notre ville qui ont eu la charité, l'amabilité et la clairvoyance d'aider de leurs derniers l'oeuvre la plus pressante, la plus nécessaire et la plus humanitaire des temps présents.

Le Comité d'Aide aux Espagnols Catholiques, Jean Rodolphe Borduas représentant local

te et leur famille de Central Falls, étaient la semaine dernière en visite chez MM. G. Bernard et A. Quintin.

Mlle L. Cloutier de Coctrecoeur a écoulé quelques jours chez sa cousine Mlle Berthe Desmarais.

NOUVEAU MAGASIN

JE désire annoncer au public que j'ai ouvert un magasin de quincaillerie, articles de forgeron, articles de construction, instruments aratoires.

NAPOLÉON HAMEL (ANCIEN COMIS DE LA MAISON A. BLONDIN & CIE) PAROISSE NOTRE-DAME TEL. 720

POILS SUPERFLUS enlevés pour toujours

par MACHINE-ELECTROLYSE La seule méthode que les médecins recommandent

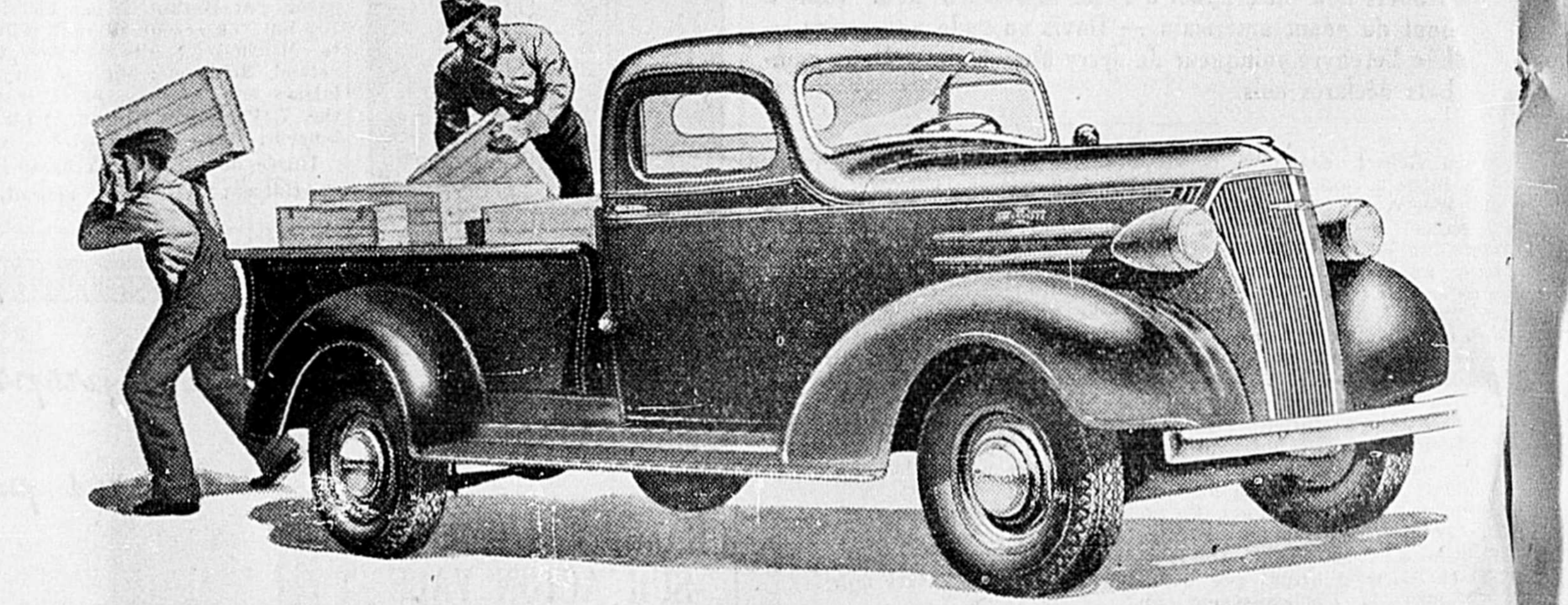
Aussi signes, verrues, acné, etc. POUR RENDEZ-VOUS, TEL. 827 Mlle LAURE DEMERS 22, RUE ROSALIE SAINT-HYACINTHE

CLINIQUE DU professeur P.-E. Bousquet

CHIEF DE SERVICE A L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL. MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DE LA GORGE ET DU NEZ

LES MERCREDI ET SAMEDI JUILLET ET AOÛT: MERCREDI ET VENDREDI 173 1/2, rue Girouard Saint-Hyacinthe

POUR LE TRANSPORT ÉCONOMIQUE



Employez les camions CHEVROLET

"QUI ÉCONOMISE S'ENRICHIT!" Un proverbe que les propriétaires de camions Chevrolet de tout le Canada connaissent bien; ils en constatent la vérité chaque jour de l'année. C'est que, voyez-vous, les camions Chevrolet sont construits pour durer. Le fameux moteur à soupapes en tête spécial pour camions est un modèle d'efficacité et d'économie. Sa valeur a été prouvée à la satisfaction de plus de 39,000 propriétaires actuels de Chevrolet dans tout le Canada. L'espace de charge a été augmenté, la distribution de charge améliorée. Les freins perfectionnés et les cabines

à toit-tourelle en acier solide illustrent la sécurité qui a été réalisée dans chaque détail du châssis et du bâti. La direction a été rendue plus facile dans la circulation urbaine et plus confortable pour les longs voyages. Bref, les camions Chevrolet sont plus que jamais conçus "pour le transport économique". Demandez à votre dépositaire Chevrolet de vous renseigner sur les nouveaux bas prix... sur la grande remise en échange... et sur les paiements faciles du mode General Motors de paiements à termes.

CARACTÉRISTIQUES Moteur de camion spécial entièrement nouveau, six cylindres à soupapes en tête Puissance accrue — 72 chevaux à 3,200 t.p.m. Torsion accrue — 170 pd-lvs entre 800 et 1,600 t.p.m. Cabines type coupé à toit-tourelle tout acier Plus grand choix de carrosseries construites à l'usine Nouveau modèle à cabine au-dessus du moteur, aux plus bas prix Freins hydrauliques perfectionnés Nouveau dessin de mécanisme de direction

RENSEIGNEZ-VOUS CHEZ VOTRE PLUS PROCHE DEPOSITAIRE

La coopération peut être cause un jour de notre relèvement économique

Cours de M. Cyrille Vaillancourt, de Québec, à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe. — Ce qu'il nous faut: un organisme central d'idées. — Si vous voulez de la coopération vraie, créez des Caisses populaires. — Coup d'oeil sur nos coopératives existantes.

Voici le résumé du cours présenté, vendredi dernier, à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe, par M. Cyrille Vaillancourt, directeur-général de la Fédération des Caisses populaires Desjardins. Le cours portait sur: *La Coopération et notre relèvement économique.*

La coopération, dit M. Vaillancourt, est chose possible chez nous. Elle y existe même non seulement en théorie mais en fait; il ne suffit en théorie d'une chose pour attendre le succès: un peu de cohésion dans tous ces mouvements disparates et, surtout, une direction centrale. Centrale, c'est-à-dire un organisme qui serait le cerveau de toute cette organisation coopérative, non pas un organisme de distribution et de vente des produits mais un organisme central d'idées. Avec une coopération saine conçue et pratiquée, nous pourrions opérer chez nous cette transformation qui a déterminé chez les peuples scandinaves une situation économique si heureuse et si prospère. Il nous sera facile d'attendre ce but si nous voulons cesser de parler pour agir. Cessons de nous décrier et de nous louanger. Faisons un bon examen de conscience de notre situation et nous verrons que nous ne sommes pas aussi arriérés qu'on se l'imagine en certains milieux. Nous avons entre nos mains ce qui est nécessaire pour organiser une puissance économique; il ne s'agit que de mettre de l'ordre dans toutes ces organisations disparates. La première organisation coopérative de chez nous — et la plus importante — c'est l'organisation coopérative d'épargne et de crédit, celle qui a été fondée par M. le commandeur Desjardins. Les hommes, par la coopération, s'unissent sur un terrain commun de justice et d'amour fraternel pour s'aider et non pour se nuire. Lorsque débuta ce premier mouvement coopératif, M. Desjardins fut traité de fou, de toqué. Il répondait à ses détracteurs: "Il se peut que je sois fou, mais ma folle est douce. J'ai rêvé d'aider les pauvres, j'ai pensé qu'il était temps de fonder quelque chose sur quoi le peuple pût s'appuyer." Et cette petite caisse populaire, fondée le 8 décembre 1900, a essaimé à travers la province. Aujourd'hui on compte 348 caisses populaires, ayant un actif de quinze millions. L'on voit M. Desjardins avec un courage, une volonté indomptable, appuyé de son curé et de quelques prêtres du collège de Lévis, poursuivre son oeuvre. Ce grain de sénévé, jeté dans un terrain qui semblait bien stérile, a produit, est devenu aujourd'hui cet arbre robuste qui abrite au-delà de 55,000 sociétaires. En coopération, ce n'est pas l'organisme qui fait le succès mais la volonté de celui qui en est le coeur et la direction. Dans toute organisation coopérative, il faut commencer en petit et former la mentalité des coopérateurs. Une coopération d'épargne et de crédit doit être à la base de toute notre organisation économique. Ce qui a fait défaut dans le passé, ce fut en premier le manque de formation des sociétaires, puis l'absence d'une direction sûre et le manque de capital roulant.

La coopération se développera plus sûrement là où il y aura eu d'abord une Caisse populaire bien organisée car cette dernière aura déjà formé chez un bon nombre l'esprit coopératif. Les coopératives bien dirigées assureront, dans un avenir très rapproché, le relèvement économique de notre peuple. Nous comptons actuellement 175 coopératives agricoles, incorporées suivant la Loi des Sociétés coopératives, passée en 1930. Ces sociétés comprennent environ 15,000 producteurs ou sociétaires. Les actions souscrites de ces sociétés sont de \$10, \$50, ou \$100. En 1935, 153 de ces coopératives avaient un capital payé de \$490,000 et un capital souscrit de \$651,000. Nos coopératives de buanderie représentent 90 sociétés. Elles opèrent leur propre fabrication et chargent un taux de fabrication à leurs sociétaires. Avec ce taux, elles réussissent à payer leur établissement dans cinq ou sept ans. Quelques-unes fabriquent jusqu'à 600,000 livres de beurre par an. Nous avons une trentaine de sociétés de criblage et de vente de pommes de terre. Il y a aussi des coopératives de criblage de grains de semence au nombre d'une vingtaine. Une trentaine de postes d'incubation mettent chaque année sur le marché plus d'un million de sujets. Il y a douze postes de mirage d'oeufs. La petite coopérative de St-Félix de Valois met chaque année sur le marché plus de 500,000 douzaines d'oeufs. Nous avons cinq coopératives de mise en conserve, d'une production totale d'environ 100,000 caisses de conserves. Il y a encore quelques sociétés qui s'occupent de faire la classification et l'emballage des fruits et légumes.

Dans ce groupe, cent cinquante maraîchers de la région de Montréal et de Québec forment une société coopérative. Mentionnons: une quarantaine de coopératives pour la vente des animaux; des coopératives pour l'achat des graines de semence, des fertilisants, des engrais chimiques ou produits alimentaires pour leurs membres dont le chiffre d'affaires s'élève à quelques millions; d'autres organismes qui sont plutôt de petites compagnies: environ trois cents fabricants de beurre et de fromage; enfin, environ 80 sociétés organisées sous la loi des syndicats coopératifs. Parmi les coopératives spécialisées, trois coopératives de tabac, dont la plus ancienne est la Société coopérative agricole de la vallée d'Yamaska qui

remonte à 1911; deux coopératives de pêcheurs, une de producteurs de lin de Vaudreuil et Soulanges; la coopérative des Producteurs de Sucre d'étable de Québec, comptant au-delà de 2,000 membres. Aujourd'hui nos produits sont connus et estimés dans le monde entier, grâce à la coopération. Il ne faut pas oublier la coopérative de lait et de crème de Montréal, organisée en 1929, pour la vente du lait en nature à Montréal. En 1933, son chiffre d'affaires était de plus de \$234,000. Une autre, la coopérative agricole des Producteurs de lait de Montréal, organisée en 1928, compte plus de 3,300 membres. Il y a la coopérative mutuelle de comtés et ecclésiastique et les mutuelles de paroisses. Les premières sont au nombre de onze avec un total d'assurances en vigueur, d'au-delà de \$60,000,000; les secondes, au nombre de 277, avec un montant total d'assurances en vigueur d'un peu plus de \$17,000,000.

Ajoutons quelques organisations coopératives de téléphone rural. Toutes ces organisations coopératives sont trop disparates, elles manquent d'une direction centrale qui infusera aux chefs de chaque région le véritable esprit coopératif. Faute de sens coopératif, chaque fois que l'on parle de coopération, c'est une charge à fond de train contre le capitalisme. On pense à revendiquer ses droits; ses devoirs, c'est toujours mieux de ne pas y songer. C'est tellement vrai que nos coopératives locales, rencontrent leurs pires ennemis dans leurs propres sociétaires. Si demain nos habitants ne sont pas organisés en coopératives, de même que nos ouvriers, ils seront impitoyablement écrasés. Voilà donc pourquoi il est nécessaire d'organiser immédiatement une direction sage, prudente, qui formera les têtes dirigeantes dans chaque paroisse. Notre peuple n'a pas le sens coopératif, il est individualiste, dit-on, mais où donc aurait-il pris le sens de la coopération? Qui le lui aurait enseigné? Parmi nos professionnels, parmi nos membres du clergé, parmi nos têtes dirigeantes, en trouva-t-on une douzaine qui ait jamais songé à étudier les principes coopératifs? La science coopérative, c'est quelque chose qui s'apprend et pour l'apprendre, il faut que quelqu'un l'enseigne. C'est le devoir des Universités de nous donner enfin une chaire de coopération. Que l'on fasse une pression ferme auprès de qui de droit pour la création de cette chaire de coopération. Si nos universités ne peuvent s'occuper de la chose la plus importante qui soit, eh bien! que cet organisme qu'est l'Ecole Sociale Populaire ait ses cours de coopération. On n'a pas assez adapté, dans nos écoles d'agriculture, les principes empruntés à l'Europe. Il y a des changements à faire, des modifications à apporter car les moeurs, les manières de vivre, le commerce et notre production ne sont pas les mêmes. Le temps presse. Agissons tout de suite, car demain, il sera trop tard. Nos assurances-mutuelles-incendies seraient beaucoup plus fortes si, au lieu de faire des assurances de paroisses, on faisait des assurances régionales ou de comté. En cas de perte, elle serait répartie sur un plus grand nombre de sociétaires. Il existe d'autres assurances coopératives: les Artisans, l'Alliance nationale, l'Union St-Joseph, l'U.C.C., etc. Il y aura beaucoup à faire, dans les coopératives de consommation, afin qu'il y ait plus de coopération entre le producteur et le consommateur; de la production à la consommation par la coopération! Pour réussir, il faudrait amener plusieurs fois qui ont été faites en vue de favoriser les puissantes organisations financières. Il faut, de plus, la coopération dans la famille, dans nos convents, nos écoles, nos collèges. Mettons de l'ordre dans nos organisations coopératives afin de leur donner toutes une direction unique. Sachons adapter ce qui nous convient et modifier ce qui doit l'être, créer ce qui nous manque. Voici pour prouver l'urgence de la coopération. Les 182 premiers cultivateurs qui ont emprunté de l'Office du prêt agricole ont sous leur dépendance 441 fils. Supposant que ces cultivateurs laissent en mourant leur terre à un fils aîné, il reste 259 jeunes gens.

Prendront-ils le chemin de la ville pour venir grossir le nombre des chômeurs? Si, par le système coopératif, nous arrivons à organiser nos terres pour que leur rendement soit doublé, deux familles vivront demain sur la terre où une seule peut vivre aujourd'hui. Pour cela, il nous faudra un crédit agricole coopératif d'exploitation. Avec nos Caisses populaires, nous allons organiser un prêt d'exploitation qui va rénover toute notre agriculture. La coopération, c'est le salut, car le système coopératif développe les énergies, donne à chacun conscience de sa valeur, crée des possibilités inconnues jusque là. La coopération développe un esprit de charité, de solidarité et d'entraide qui font que les hommes s'aident au lieu de se haïr. L'esprit coopératif développe aussi le sens de l'honnêteté. On développe donc chez le coopérateur le sens de l'honneur. La coopération enseigne un code d'honneur, de probité, de charité; c'est la grande école du devoir. Que chacun, dans sa sphère, fasse son devoir et vous êtes certain que tout ira bien.

SAINT-AIMÉ

M. et Mme Emilien Letendre ont célébré dimanche le cinquantième anniversaire de leur mariage. A cette occasion il y eut réunion de famille à la maison paternelle. La demeure décorée aux couleurs jaune-or parsemée de 50 et illuminée de lanternes chinoises présentait un aspect féérique. Les dix enfants des jubilaires étaient présents à la réunion. Les RR. SS. Ste-Éléonore et Marie-Emilien, religieux de la Présentation de Marie, Mme J. Achille Sylvestre de St-Guillaume, Mme J.A. Desrosiers de St-Aimé, toutes deux accompagnées de leurs époux, MM. Oscar, Emile, Donat, Camille Letendre accompagnés de leurs épouses, M. Robert Letendre et sa dame venus de Woonsocket, R.I., Mlle Blanche Alice Letendre de St-Aimé.

Au nombre des invités on remarquait M. l'abbé Paulhus, curé de la paroisse ainsi que M. l'abbé Bourgeois vicaire; une vénérable tante Mme Delphis Lebrun, M. et Mme Trefflé Letendre, M. Edouard Letendre de St-Pie De Guire, M. et Mme Gilbert Mathieu, M. et Mme Alfred Blain de St-Aimé, M. Arthur Lamothe de St-Hyacinthe, M. Gaston Sylvestre, Mlle Edith Fernande, Yvette, Fleurette, Simone, Clémence Sylvestre de St-Guillaume, Mlle Thérèse Desrosiers, MM. Bernard, Maurice, Antonio Desrosiers de St-Aimé, Mlle Anne-Marie et MM. Paul-Emile, Aurélien, Georges-Etienne Letendre; trente-huit arrière-petits-enfants formaient la double couronne des jubilaires. Une heureuse coïncidence avait amené M. et Mme et Mlle Lachapelle, ainsi que Mme et Mlle Massé de Jewett City, Connecticut, Mme Napoléon Massé de Fall-River, Mass.

Les nobles jubilaires reçurent lettres et télégrammes de félicitations. Au début de la soirée il y eut adresse, cantate. Les tout petits débitèrent morceaux appropriés et fort goûtés des heureux grands-parents. Bourse fleurs et cadeaux furent offerts aux héros.

M. F. LETOURNEAU ET L'ECONOMIE COOPERATIVE

A la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe, M. Firmin Letourneau, professeur à Oka, traite des Coopératives dans une économie coopérative.

LA CORPORATION

Cl-après un résumé du cours professé à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe par M. Firmin Letourneau, professeur à l'Institut agricole d'Oka, sur *Les Coopératives dans une économie coopérative*:

Il s'agit, dit M. Letourneau, de relier la coopération à la corporation, de montrer comment, dans la pratique, ces deux institutions s'ajustent l'une à l'autre. On distingue deux sortes de corporatisme: le corporatisme d'Etat et le corporatisme d'association. Le corporatisme d'Etat ou politique est une création du gouvernement. Le corporatisme d'association ou social sort des associations professionnelles. C'est le résultat d'une éducation. La sociologie catholique préconise le corporatisme d'association. Les groupements professionnels sur lesquels s'appuie le corporatisme d'association doivent mettre en pratique le grand principe posé par Pie XI dans *Quadragesimo anno*: grouper les travailleurs non d'après la position qu'ils occupent sur le marché, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent. Il n'y a pas de difficulté dans le cas où tout le monde est patron. Dans le cas des professions où il y a des employeurs et des employés, il faut d'un côté des syndicats ouvriers, de l'autre des syndicats de patrons. Groupés dans des comités conjoints, les syndicats ouvriers et patronaux, chacun dans le sens des intérêts de la profession, s'entendent pour se constituer en corporation. La corporation exerce deux fonctions: une fonction sociale et une fonction économique. Elle assure par ses services la prospérité économique. Elle régularise la vie économique, ouvre les débouchés convenables, assure la distribution rationnelle des biens de toute espèce. Elle introduit la paix à l'intérieur des professions, tempère les concurrences, substitue à la lutte des classes un régime de hiérarchie professionnelle. Pour atteindre sa fin, l'institution corporative doit avoir une âme. Dans le corporatisme, on peut distinguer trois étapes: l'association professionnelle, la coopération et la corporation. L'association professionnelle s'établit d'abord, groupant les hommes d'après les différentes branches de l'activité économique. Elle éveille les initiatives individuelles, défend les intérêts de la profession, forme l'esprit coopératif et corpo-

ratif, fait l'éducation sociale, économique et morale de ses membres. Elle va ensuite plus loin et lance des institutions, parmi lesquelles figurent, en première place, les coopératives de production, d'achat et de vente, de consommation et de crédit. La corporation alors s'organise, laquelle renforce l'association professionnelle, met au point et multiplie les coopératives. Dans le domaine agricole de la province de Québec, les forces sont encore divisées. Plusieurs associations entretiennent ces divisions. Une loi des unions agricoles n'a pu être votée par le parlement. L'éducation n'était pas encore faite. Si elle l'est jamais, elle sera par les associations professionnelles. Les cultivateurs qui pratiquent la culture variée et ceux qui pratiquent des cultures spéciales devront avoir leur propre association. Les deux pourront se réunir et faire l'éducation sociale, économique et morale de leurs membres, défendre les intérêts de tous et fonder des coopératives, d'achat, de distribution, de consommation, de vente. Les coopératives devront s'affilier à une centrale. N'oublions pas que l'association professionnelle est plus grande que la coopération. Il y a entre les deux un rapport de subordination. L'Association professionnelle générale, les associations professionnelles spéciales, les coopératives, les autres organismes agricoles, constitueront la Corporation de l'agriculture. L'Etat lui donnera l'armature juridique voulue. L'organisation professionnelle sera alors complète: une base, la profession agricole; une charpente, des associations professionnelles, des coopératives, des mutuelles, des services techniques; une tête, la corporation. Le domaine industriel et commercial comprend, en général, des entreprises collectives. Il y a des entrepreneurs et des patrons. Ceux-là ont leurs syndicats, les patrons devraient avoir les leurs. Ces deux syndicats se grouperont par professions, ils formeront des comités conjoints ou paritaires. Les conseils supérieurs constitueront des corporations et celles-ci pourront organiser de leur côté des coopératives de consommation et de crédit. Dans les villes, ces coopératives pourraient être inter-coopératives. La corporation des professions libérales pourrait se joindre aux autres. Le Conseil économique, le conseil supérieur, assurerait l'unité et subordonnerait toutes questions au bien commun de la nation.

ACTON-VALE

Mme Lévesque et sa fille Hortense, de Nashua, N.H., actuellement en promenade chez Mme J.H. Lemoine.

—Mlle Murielle et Lorraine Beaugard de Montréal en vacances chez Mme Emile Brousseau.

—Mlle Aline Boisvert a passé la fin de semaine à Old Orchard.

—Mlle Emma Brocher de La Brèche, arrivée dernièrement chez Mme L. Gauthier.

—M. Maurice Plante, fils de M. Jos. Plante, nous quittera

prochainement pour entrer au Noviciat des Pères Ste-Croix, à Ste-Genève de Pierrefonds. —M. Jacques Cartier de Montréal de passage à Acton chez sa sœur Calixta. —Samedi le 24 juillet a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de Mlle Evelyne Loignon, autrefois de Thetford Mines, avec M. Gasparé Haineault, représentant de la maison Dun et Bradstreet de Montréal.

—Mardi le 27 juillet a eu lieu le mariage de Mlle Ida Bergeron, fille de M. Joseph Bergeron, avec M. Henri Joly, fils de M. Eugène Joly.

Maux de Tête
Pour prompt soulagement, prenez un verre de **ABBEYS**
Le sel de santé

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

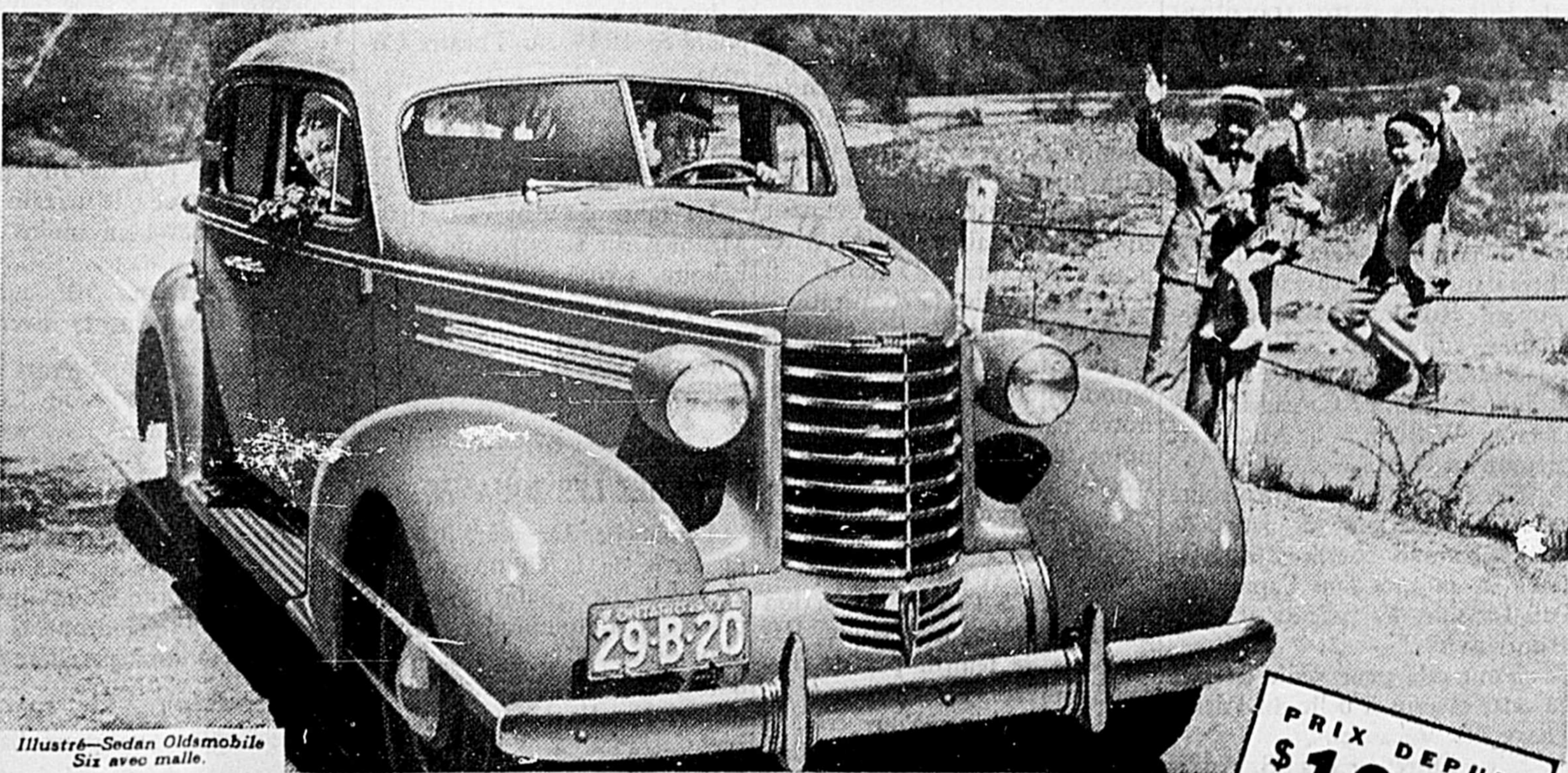


Dow
BIÈRE
OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS
D997

"L'auto qui a tout" EST A LA TÊTE DES VALEURS



Illustré—Sodan Oldsmobile Six avec maille.

OLDSMOBILE

Voici quatre raisons importantes qui font de cet Oldsmobile, plus gros et plus élégant, la plus belle valeur de l'année: **Premièrement:** il coûte juste un peu plus cher que les moins coûteux. **Deuxièmement:** c'est l'auto qui a tout. Les caractéristiques de belle voiture d'Oldsmobile comprennent: la carrosserie Fisher monaciac à toit-tourelle... les roues à genou mécanique... deux stabilisateurs de marche et les freins hydrauliques. **Troisièmement:** Oldsmobile vous donne la beauté distinctive de la vedette d'élégance de 1937... le confort additionnel d'intérieurs spacieux et luxueux... et une performance épataante. **Quatrièmement:** Oldsmobile vous fait épargner de l'argent non seulement sur l'essence et l'huile, mais encore sur le coût d'entretien. Donnez-vous la preuve que l'Oldsmobile est la valeur en vedette. Paiements mensuels adaptés à votre bourse suivant le mode General Motors de paiements à termes.

PRIX DEPUIS \$1065
(Coûté sport six cylindres, avec 84 options). Lits à l'assurance. Ont. Taxes fret à coût additionnel. Finances suite à échange sans avoir. Il y a aussi des modèles 8 cylindres

POUR VOS FILS
Le Collège Saint-André de Saint-Césaire
(Religieux de Ste-Croix)
vous offre
Un Cours Commercial ou Agricole dont la valeur est depuis longtemps reconnue. Une construction moderne, à l'épreuve du feu, assure Hygiène — Confort — Sécurité.
Demandez le prospectus
Adressez: COLLÈGE SAINT-ANDRÉ,
Saint-Césaire,
Cté Rouville, P. Q.
N. B. — A Saint-Césaire, il y a un juvénat pour les frères de la Congrégation de Ste-Croix.

JETTÉ AUTOMOBILE LTÉE
55, RUE SAINT-FRANÇOIS SAINT-HYACINTHE

FUNERAILLES DE M. E. ARPIN A SAINT-OURS

Le défunt était sequestre officiel du district de Richelieu. — Son frère, M. l'abbé Clément Arpin, chante le service funèbre.

L'ASSISTANCE

Saint-Ours-sur-Richelieu, 29. Les funérailles de M. Eugène Arpin, sequestre officiel du district de Richelieu, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal à l'âge de 59 ans, ont eu lieu en l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé U. Arpin, curé de Saint-Isidore de La Verlochère, frère du défunt, et le service funèbre chanté par son autre frère, M. l'abbé Clément Arpin, curé de l'Annunciation. Au chœur, MM. les abbés F.-X. Larose, curé de Saint-Charles-sur-Richelieu; Goyette, de Saint-Robert; Arthur Vézina, vice-supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe; Cormier, St-Joseph-de-Sorel; E. Larocque, Sainte-Victoire; A. Salvail, aumônier des RR. SS. de La Providence, Beloeil; Fortin, Dubuc et Leblanc, de la paroisse Saint-Pierre de Sorel; R. Préfontaine, Saint-Antoine; Albert Renaud, Roxton Falls; Antonio Gouin, Joseph Proulx, O. Jodoin; les RR. FF. Potvin, Duhamel, Grisé; M. l'abbé Lemoine, ecc., de Saint-Robert.

Les porteurs étaient MM. Lucien Proulx, Jean Morin, Alphonse Brossard, Georges Chapdelaine, Rosairé Millette, Emile Labaie, Joseph Arpin, François Robillard, Charles Angers, Antonio Péloquin, Albert Pérodeau et Albert Allaire. Le deuil était conduit par les trois fils du défunt, Charles, Fernand et Roger; ses petits-fils, Roland Daoust; ses frères, Uric, Arthur, Hector, Charles, Albert et Armand; ses gendres, MM. Alexis Leduc, Léo Daoust et Régis Arpin; son oncle, M. Napoléon Proulx; ses neveux, le Dr Ernest Daigle et M. Raoul Gaudet, Saint-Hyacinthe; Raymond Liboiron, Lucien et Gaston Mathieu, Conrad, Achille, Aimé, Léo, Guy, Paul, Jacques, Robert, Yvon et Marcel Arpin; Dominique Poitevin, Z. Dupré, R. Poirier et J. Lataille.

LE CIRQUE AU PATRO

Jeudi et vendredi prochains, les enfants du Patronage organiseront leur fameux cirque, devenu quasi traditionnel. Depuis 15 jours déjà, plus de 150 petits patros travaillent à préparer cabanes, animaux, bonhommes de toutes sortes. Le bois, les clous, le papier, et la colle sont épuisés... et il ne reste plus rien à construire. Aussi sont-ils prêts à circuler dans les rues de notre ville. La parade se fera jeudi, à 2 heures dans les rues suivantes: Girouard, Rosalie, Dessaulles, Ste-Anne, Girouard, Bourdages, Cascades, St-François, St-Antoine, St-Simon, Cascades, Ste-Marie, William, St-Michel et retour au Patro. Sur le terrain du Patro, toute une organisation de jeux, de tentes, bingo compris, intéressera les enfants dans l'après-midi. Le soir, les parents et amis sont invités. Tout cela pour venir en aide à cette œuvre si belle du Patronage des Vacances.

Le Directeur des SS.-Anges

Honorablement acquitté

Léopold Martin, de Sainte-Brigide d'Iberville, a été honorablement acquitté ici, en Cour d'Assises, d'une accusation de parjure. Il était accusé de s'être parjuré en rendant témoignage dans une cause d'Hilaire Beauregard, détective de la Sûreté provinciale, contre Georges Desrosiers, en date du 7 décembre 1936. Me J.-B. Bousquet représentait la Couronne, et Me Eugène Tousignant défendait l'accusé. Le jury se composait de MM. Fabien Chabot, Siméon Boisvert, Louis Côté, Hector Morel, Xiste Dolbec, Arsène Noisieux, Adrien Bissonnette, Edouard Lacroix, Emile Leboeuf, Léopold Poitras, Moïse Lalime et Léon Dubreuil.

Le congrès de l'Ass. des Journaux Hebdomadaires dans la Mauricie, 6-8 août

Visite de Shawinigan, Grand'Mère, La Tuque, et excursion à la Rivière-aux-Rats. — M. Harry Bernard, de cette ville, devient 2ème vice-président de l'Association des Hebdomadaires.

M. Harry Bernard, directeur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, a été élu 2ème vice-président de l'Association des Journaux Hebdomadaires de la province, à l'assemblée régulière de cette Association, tenue à Montréal samedi dernier. M. Bernard, qui était directeur de l'Association, est remplacé comme tel par M. R.-R. Grenon. Le congrès annuel de 1937, de l'Association des Journaux Hebdomadaires, se tiendra dans la Mauricie, du 6 au 7 août. Un événement spécial marquera le congrès. M. Elzéar Dallaire, directeur de l'*Echo du Saint-Maurice*, de Shawinigan, fête cette année son cinquantenaire d'entrée dans le journalisme, et ses confrères profiteront de ce que le congrès se tient dans la

FETE EN L'HONNEUR DU NOTAIRE JODOIN

A l'occasion de sa nomination à la Chambre des Notaires de la province.

Les nombreux amis du notaire Albert Jodoin, de cette ville, ont organisé une fête intime en son honneur, à l'occasion de sa récente nomination comme membre de la Chambre des Notaires de la province. Ils se réuniront au chalet de M. Victor Sylvestre, à La Providence, sur invitation de ce dernier. On avait convoqué tout un groupe de confrères de collège, de parents et d'amis du notaire Jodoin, et celui-ci, non prévenu de ce qui se préparait, eut une des surprises de sa vie en arrivant chez M. Sylvestre. Me J.-B. Bousquet, avocat, se fit l'interprète de tous en offrant ses félicitations à son ancien camarade de collège, et un magnifique cadeau fut offert au héros de la journée. M. le chanoine J.-B. Nadeau, curé de la cathédrale, le shérif Octave Auclair, M. Sylvestre et M. l'abbé Louis Jodoin, fils du notaire Jodoin, adressèrent aussi la parole. M. Jodoin remercia en termes appropriés.

S.E. Mgr Decelles...

(suite de la 1ère page)

substance des conférences. Voici pourquoi il serait désirable que les cours donnés à ces semaines d'étude fussent moins didactiques. Certains cours sont plutôt faits pour le lecteur que pour l'auditeur. Retenons maintenant comme corollaires pratiques, les points suivants. D'abord, il faut lire, étudier la coopération. Ce sera la première fondation, le premier appui du relèvement économique. Notre ignorance, notre paresse, notre routine et notre insuffisance ne disparaîtront que par l'étude. A une époque de profits immédiats recherchés uniquement et avant tout, Pie XI a donné la place d'honneur à l'étude. L'action devra accompagner l'étude. Pas de perte de temps, pas de discours inutiles. De l'action et de l'action pratique. Pour cela, il nous faudra mettre de l'ordre, de la cohésion, et une direction centrale.

Nous avons besoin d'une chaire de coopération dans nos Universités. Il est à noter que les laïcs qui ont donné des cours à la Semaine sociale l'ont fait avec un esprit religieux et sur-naturel très édifiant. Nous devons emporter un grand sentiment de confiance de cette semaine d'étude. Une élite se forme actuellement; une propagande suffisante la conduira au succès. Mgr remercie enfin les semaines, les auditeurs, et, tout spécialement, M. l'abbé Eucher Martel, missionnaire-colonisateur, qui fut un auxiliaire très dévoué à la préparation de la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe.

AUX OBSEQUES DU NOTAIRE A. DESORCY

A Saint-Ours-sur-Richelieu. — M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, du Séminaire, fait la levée du corps.

Saint-Ours-sur-Richelieu, 29. Les funérailles du notaire Antonio Desorcy, décédé ici à l'âge de 53 et 6 mois, ont eu lieu en l'église paroissiale, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, le service funèbre chanté par M. l'abbé L. Jodoin, vicaire de la paroisse, assisté de MM. les abbés E. Larocque, curé de Sainte-Victoire, et Jean Desorcy, cousin du défunt, comme diacre et sous-diacre. Le deuil était conduit par le frère du défunt, M. Henri Desorcy, et son cousin, Me F.-H. Biron, avocat à Montréal. Au chœur, on remarquait M. le chanoine Archambault, MM. les abbés Arthur Vézina, Gustave Roy, Rosario Lavallée, Célestin Robillard, du Séminaire de Saint-Hyacinthe; Lucien Bernard, principal de l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe; Uldéric Decelles, A. Guillet, A. Lavallée, Henri Robillard, P.S.S., de Montréal, Jos. Bourgault, Ephrem Halde, curé de Palmarolle, Abitibi; le R.F. Noël Potvin, C.S.C., Montréal. Les porteurs d'honneur étaient les conseillers Philippe Chapdelaine, Victor Lavolette, Osias Girouard, Sergius Laventure, Sergius Lamoureux, le maire Aldéric Laperle, et les porteurs du corps MM. René Larivière, Jos. Larivière, Edouard Allaire, E. Arpin, Albert Martin et Ubald Lachambre.

A L'EXPOSITION

L'exposition régionale de Saint-Hyacinthe, qui se tiendra du 9 au 13 août, comportera un programme d'amusements fort élaboré, de nature à plaire aux plus difficiles. Voici d'abord ce qui a trait aux courses de chevaux, chaque jour: Mardi, 10 août: 2.14, trot et amble, \$250.00 — 2.24, trot et amble, \$200.00 — 2.27, trot et amble, \$150.00. Mercredi, 11 août: 2.17, trot et amble, \$250.00 — 2.20, trot et amble, \$200.00 — 2.24, trot et amble, \$150.00. Jeudi, 12 août: casse ouverte \$250.00 — 2.15, trot, \$200.00, casse spéciale, \$150.00.

Un gros cirque des Etats-Unis, "Art Lewis Shows" lequel emploie plus de 300 personnes, sera sur le terrain de l'exposition avec au moins 40 attractions — tentes, Shows, Rides — environ 50 autres kiosques d'amusements divers.

Plusieurs autres bonnes attractions le jour et le soir. Concert de musique tous les soirs de l'exposition.

Mardi soir, 10 août. — Boxe Plusieurs boxeurs de renom seront au programme: Young Moquin, de Drummondville et Tom Mogana prendront la revanche si ardemment désirée.

Mercredi soir, 11 août. — Lutte: Combat final pour championnat entre deux poids lourds. Vous y verrez aussi Jean Pusie, Ted Mayo, Jack Riley, J.L. Renaud, etc.

Jeudi soir, 12 août. — La fameuse pièce de théâtre français "L'Ange de minuit" qui a remporté un succès sans précédent partout où elle a été jouée.

Vendredi, 13 août. — L'avant-midi: Spécial pour les enfants. Tous les enfants au-dessous de 14 ans seront admis gratuitement à la condition qu'ils soient accompagnés d'une personne adulte.

L'après-midi — "Le Moulin Rouge" une des plus belles pièces théâtrales jamais vues à Saint-Hyacinthe.

M. D. Richard fait une chute de 35 pieds

On le transporte à l'Hôpital Saint-Charles, où son état inquiète depuis vendredi dernier.

L'état de M. Doria-Richard, qui fut transporté à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, après avoir fait une chute de quelque 35 pieds, vendredi dernier, ne s'est guère amélioré depuis. Le blessé n'est pas encore revenu à lui et l'on continue à entretenir des craintes à son endroit. Il souffre d'une fracture de la colonne vertébrale, de contusions à la tête et probablement d'une forte commotion cérébrale. Richard est âgé de 52 ans. En compagnie d'un autre ouvrier, il travaillait vendredi dernier à réparer une cheminée sur le toit de la Maison des Oeuvres, face à la cathédrale de cette ville, quand il fit un faux pas en s'engageant sur une échelle et tomba dans le vide. Le Dr J.-L.-H. Pagé, qui demeure tout près, lui donna les premiers soins.

LE MAGISTRAT...

(suite de la 1ère page)

seil de Saint-Charles ne l'entendit pas de cette façon et refusa par résolution de laisser les pointes passer à Sainte-Madeleine. A la longue, toutefois, comme Saint-Charles ne retirait plus de taxes des propriétaires des pointes, tout en étant obligée de voir à l'entretien des chemins ou routes existant à cet endroit, on se familiarisa peu à peu avec l'idée qu'il valait aussi bien remettre les pointes à Sainte-Madeleine, c'est-à-dire lui en laisser la propriété.

En 1936, M. Aimé Voghel, maire de la paroisse de Saint-Charles, voulut avoir le coeur net de toute cette affaire, et il la soumit au tribunal. C'est à son sujet que le magistrat Marin vient de se prononcer.

UPTON

—R. Père Frank Marcotte de l'Université d'Ottawa, M. et Mme Ovila Marcotte et leur fils Pierre de Montréal, de passage chez M. Emile Pinsonneault. —Samedi 10 juillet, les jeunes filles de l'Action Catholique de St-Hyacinthe ont su nous recréer d'une manière très agréable en venant interpréter en notre salle paroissiale le drame "Margot". Cette soirée était présidée par Son Excellence Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe. A ses côtés on remarquait M. l'abbé Ovila Belval, le R. Père Victor Franciscaïn, M. l'abbé Lionel Dupré, M. l'abbé J.A. Laurence M. l'abbé Ernest Laperle.

PIKE RIVER

Milles J. et C. Marchessault de passage à Montréal où elles visiteront gardes A. et A. Marchessault.

—Nous souhaitons un rétablissement parfait à M. et Mme Dosité Corriveau retenus à leur chambre pour quelques jours.

—M. et Mme Roland Larivière visiteront les familles Osias Corriveau et Eldège Lamothe.

—M. et Mme Alfred Lafrance et leur fillette de passage à Bedford où ils visiteront les familles Arthur Lafrance et T. Corriveau.

ROXTON-FALLS

A M. et Mme Léo Martin, une fille baptisée sous les noms de Marie-Yvette-Léona. Parrain et marraine: Georges-Emile Guillet et Mme Gustave Dion.

—A M. et Mme Joseph Roy, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Jean-Lucien. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Baptiste Roy, de Granby.

—M. Roméo Ducharme achève les fondations en ciment de son nouvel hôtel. Les travaux de construction se font activement.

—Nos Soeurs Saint-Joseph viennent de nous quitter pour leur retraite annuelle, à leur maison-mère de Saint-Hyacinthe.

SEMAINE D'ETUDES DES JEUNES GENS DE LA JOC, A S.-H.

Cette semaine d'études est commencée de jeudi. — Quatorze sections y sont représentées, par chacun trois délégués.

Les diverses sections jocistes, (Jeunesse Ouvrière Catholique), du diocèse de Saint-Hyacinthe, participeront à une semaine d'études qui se tient dans notre ville, à partir de jeudi. Chaque section y déléguera trois de ses dirigeants. La Fédération féminine, sous la direction de Mlle G. Filion, présidente générale, sera reçue à l'Académie N.-Dame de Lorette, et les jeunes gens, guidés par M. Julien White, tiendront leurs réunions dans les locaux de la Jeunesse Catholique Maskoutaine. Quatorze sections seront représentées à Saint-Hyacinthe. La réunion a pour objet de faire mieux comprendre aux chefs du mouvement de JOC les raisons d'être de celui-ci, et d'orienter leur travail de la prochaine année. Une des questions à l'ordre du jour sera l'organisation du congrès diocésain des jeunesses catholiques spécialisées, qui aura lieu dans notre ville le 15 août prochain.

PROCHAIN MARIAGE

Mme O. Bonneau, rue Bourdages, annonce pour le 16 août le mariage de sa fille, Mariette, à M. Robert Paquin, de cette ville, fils de M. Napoléon Paquin, de Windsor Mills. Pas de faire-part.

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FAITES EXAMINER VOTRE VUE PAR UN SPÉCIALISTE

TÉLÉPHONE 1053

Dr CHARLES DION

EX-MÉDECIN ÉTRANGER À L'HÔPITAL ST-LOUIS, PARIS

SPÉCIALISTE

Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

76, RUE S.-SIMON

SAINTE-HYACINTHE

JEAN FORTIER, L.L.L.

AVOCAT

20, RUE ST-DENIS ARRIÈRE HOTEL CANADA

TÉL. 508

SAINTE-HYACINTHE

Le Dr Guy Pothier

MÉDECIN

a ouvert ses bureaux à Saint-Hyacinthe,

AU No 85, RUE MONDOR

ANCIEN LOCAL DU DR LAFLÉUR, DENTISTE

TÉL. BUREAU 81 — RÉS. 320

NOUS OFFRONS:

LA CORPORATION EPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DU DIOCÈSE D'ALEXANDRIA, Ontario.

Ces obligations sont garanties par tout le diocèse qui comprend vingt-six paroisses. Les revenus du Diocèse sont amplement suffisants pour rencontrer le service de l'emprunt. Titres marqués à 3 1/2%, échéant le 1er décembre 1940 et le 1er décembre 1941.

Prix: 100. Rendement 3 1/2%

HOPITAL NOTRE-DAME DE MONTREAL.

Institution vieille de 55 ans. Capacité de 627 lits. Direction interne confiée aux Soeurs Grises de Montréal. Bonne situation financière. Titres marqués à 4%, échéant le 2 janvier 1948.

Prix: 100. Rendement 4%

Autres renseignements fournis sur demande.

RENE DESJARDINS

GÉRANT

Crédit Anglo-Français Ltée

Edifice Banque Provinciale

S.-Hyacinthe, P. Q.

Tél. Bureau 623

Tél. Rés. 951w

POUR RÉGLER LE (suite de la 1ère page)

"4.—que les dates de la votation par les électeurs-proprétaires sur l'approbation ou désapprobation de la présente résolution soient fixées aux 1 et 17 août et aux jours suivants si nécessaire, dans la salle des Comités, de 8 hrs du matin à 5 hrs du soir."

Ont voté pour la résolution les échevins Guillet, Richer, L'Archevêque, Godbout, Bergeron et Gobeille. Se sont abstenus de voter, parce qu'intéressés personnellement, les échevins Picard, Chabot et Sylvestre.

Petites annonces

PELERINAGES

au Cap de la Madeleine, le 22 août, par autobus de François Ledoux, St-Hyacinthe. Prix du billet: Cap de la Madeleine, \$2.10; Oratoire St-Joseph, Montréal, \$1.10. BILLETS EN VENTE à 68 1/2 rue St-Pascal ou à 59, rue St-Antoine, Tél. 1088 rés. Tél. 1019]. Pressez-voilà le nombre de billet est limité.

CHALET A LOUER.

2 personnes, sous bois, sur bord rivière, à 10 milles de la ville. S'adresser à Guy Morin, Tél. 798, 1-1.

\$550.00

LAC BLANC, près de Nominungue, Co. Labelle, maison 2 étages, hiver et été, face au lac avec grand terrain, à vendre à \$550.00. Endroit idéal pour club ou maison de repos. Chasse, pêche, etc. S'ad. à Edmond Désaulniers, Lac Blanc, Co. Labelle ou au "Courrier".